

Ministère de l'Enseignement Secondaire,
Supérieur et de la Recherche Scientifique

La Patrie ou la Mort ,
Nous Vaincrons !

Université de Ouagadougou

Faculté des Lettres, des Arts et des Sciences
Humaines et Sociales (FLASHS)

Département de Géographie

Mémoire de Maîtrise

Thème

<p>PAUVRETE URBAINE ET ENVIRONNEMENT : LE CAS DE LA VILLE DE OUAGADOUGOU</p>

Présenté et soutenu par :
LODOUMGOTO BEKINGALAR

Maître de Mémoire
Mr COMPAORE GEORGES
Maître Assistant

Année Universitaire : 1992-1993

JE

DEDIE

CE

TRAVAIL

A Feu BEKINGALAR Nadmian, mon père
 A DENENDOLOUM HORME, ma mère

Estimez-vous heureux car votre éducation constitue pour moi un précieux bouclier contre les multiples difficultés rencontrées au cours de ma vie.

A DABET NEYOM Viviane, mon épouse qui a su patiemment endurer à mes côtés les épreuves pénibles et qui de surcroît, a été un réel soutien pour moi depuis notre union.

A mes deux enfants DJENONYOMBAYE Fortune et
 DJENODJILEM BriAND

Que ce travail soit pour vous, un message de courage, de persévérance et d'ardeur au travail, et surtout un signe d'espoir pour la vie. Vous êtes condamnés à faire mieux que moi.

En affection à mes grands frères et ma soeur cadette,
 ROBE BEKINGALAR
 DOUMALDOM BEKINGALAR
 DENEDANDE BEKINGALAR

A mes frères et soeurs défunts

NEKONDINGAM BEKINGALAR
 MIANDOUM BEKINGALAR
 MBAÎMBEULEM BEKINGALAR
 DJERAMBA BEKINGALAR
 DJIMALDE BEKINGALAR
 MBAÎNODJI BEKINGALAR
 MORBIAN BEKINGALAR

Votre disparition précoce crée un grand vide pour le reste de la famille et se fait durement sentir chaque fois que celle-ci se trouve dans une situation nécessitant une solidarité familiale.

A tous les Tchadiens assassinés innocemment et à tous ce qui ont souffert et qui continuent de souffrir.

A tous les Tchadiens de l'étranger.

A tous mes condisciples et amis.

A tous les martyrs du monde entier.

Enfin à tous les pauvres de la planète dont le sort suscite en moi ce travail.

REMERCIEMENTS

Nous tenons tout d'abord à remercier les autorités politiques du Burkina Faso pour nous avoir accordé asile.

Nous ne saurons oublier tous ceux qui ont contribué à notre formation, en l'occurrence tous les enseignants du Département de Géographie en général et en particulier Monsieur COMPAORE Georges, notre Directeur de mémoire qui, malgré son agenda chargé, n'a épargné aucun effort pour guider nos premiers pas dans la recherche. Qu'il trouve ici, l'expression de notre très profonde gratitude.

Nos remerciements s'adressent également à Jacques CORMIER, notre maître de stage, qui tout au long du stage nous a apporté un suivi constant.

Toutes nos reconnaissances à tous ceux ou celles qui ont bien voulu répondre à nos diverses questions.

Qu'il nous soit permis d'exprimer aussi nos reconnaissances à la Communauté des Pères Jésuites, notamment le Reverend Père BOUMARD pour son assistance à notre égard.

Nous exprimons également notre gratitude à notre cousine BENGREMIAN Claire, qui a été vraiment à nos côtés à des moments difficiles de notre vie à Ouagadougou.

Dans la Communauté notre Dame des Apôtres, nous remercions très sincèrement la soeur Marie-Claire CHARLES, une amie de fraîche date mais à qui nous devons beaucoup car son réconfort moral nous a comblés quand nous étions abattus à cause de notre condition de vie ponctuée d'incertitudes et de la situation de crise dans notre pays d'origine.

La mise en forme de ce mémoire a été rendue possible grâce à Mme GUELNGAR née FATOU et surtout Mr BEYNDE DUMKEMDE DANMIAN dont la disponibilité pour nous rendre ce service prive parfois sa famille de son affection. Ce soutien nous restera à jamais à l'esprit.

Notre ingratitude sera énorme si nous laissons dans l'ombre, les compatriotes et amis qui nous ont aidés d'une manière ou d'une autre : soit pour notre survie, soit en guise de contribution à la réalisation de ce travail. Que chacun trouve ici l'expression de notre profonde amitié.

ABREVIATIONS

- CICA : Comptoir Industriel des Côtes d'Afrique.
- INSD : Institut National de Statistique et de la Démographie.
- OFNACER : Office National des Céréales.
- ONEA : Office National d'Eau et d'Assainissement.
- ONPE : Office National pour l'Emploi.
- SABO : Schéma d'Aménagement de la Banlieue de Ouagadougou.
- SDAU : Schéma Directeur d'Aménagement Urbain.
- SONABHY : Société Nationale Burkinabé des Hydrocarbures.
- SONABEL : Société Nationale Burkinabé d'Electricité.

INTRODUCTION

MOTS CLES

Environnement urbain -Ouagadougou-Secteur informel-
Pauvreté.

I. PROBLEMATIQUE

Depuis le lendemain de la dernière guerre mondiale, les pays du tiers-monde connaissent un développement urbain sans pareil à cause d'une part d'une démographie galopante et d'autre part, au rôle attractif que jouent les villes elles-mêmes vis-à-vis de leur arrière-pays.

Ouagadougou, par son statut de ville capitale du Burkina Faso, attire des ruraux. Pourtant elle présente en réalité des possibilités très limitées en matière d'emplois, de logements... alors que le coût de la vie augmente sans cesse.

Face à cette situation, les citadins pauvres et les néo-citadins démunis se retrouvent dans les zones périphériques sous-équipées. Cette population est donc confrontée à de multiples difficultés : emploi précaire, difficultés d'accès à un cadre de vie et à un environnement décent ...

Pour subsister, elle se réfugie dans le secteur non structuré ou exploite les ressources naturelles à sa portée même interdites (ramassage du sable, coupe abusive du bois, élevage urbain...). La pratique de ces activités cause des problèmes non seulement aux autorités mais aussi celui de la dégradation de l'environnement (pollution de l'eau, de l'air, encombrement des rues et des canaux de drainage de débris de toute sorte).

C'est dans ce cadre que nous avons essayé d'étudier le thème suivant : "Pauvreté urbaine et environnement : le cas de la ville de Ouagadougou".

Définition

Selon le petit Larousse, la pauvreté est le "manque d'argent, de ressources, de biens ; personne sans emploi ne disposant plus des ressources à sa subsistance". Tandis que l'environnement est l'ensemble des éléments naturels et artificiels qui entourent un individu humain, animal ou végétal, ou une espèce".

De leurs relations, il peut avoir un déséquilibre si la pauvreté exerce une influence considérable sur l'environnement.

Il convient de signaler d'ores et déjà que pauvreté et environnement est un thème d'actualité certes mais bien vaste que nous ne pouvons épuiser dans le cadre d'un mémoire de maîtrise.

Toutefois, pour mieux vérifier les relations pauvreté-environnement, nous avons adopté la méthodologie suivante.

II. METHODOLOGIE

Pour mener à bien l'étude sur notre thème, nous avons suivi les étapes ci-après.

A/ La documentation

1.) La recherche bibliographique

C'est le premier travail que nous avons effectué. Elle nous a permis de rassembler une liste des ouvrages généraux sur la pauvreté et sur l'environnement. Seulement ces ouvrages ne sont pas directement liés à notre sujet, de surcroît rares.

2°) Les entretiens

Nos entretiens ont été multiples et à divers niveaux : avec des responsables des ministères, des associations relatives aux problèmes sociaux et à l'environnement, des ménages...Ils nous ont été très utiles.

3°) Les réflexions

En dehors des recherches et entretiens, nous avons assisté à des journées de réflexion ci-après :

- le 17 Octobre 1992, journée du refus de la misère, organisée par la représentation de Aide à toute Détresse (ATD-Quart-monde) de Ouagadougou.

- du 03 au 04 Juin 1993, journées ayant pour thème : pauvreté et environnement : comment briser le cercle vicieux ? , organisées également à Ouagadougou par la fondation des amis de la nature NATURAMA.

Malheureusement la plupart des communications étaient axées d'une manière générale sur le milieu rural au Burkina Faso.

4°) Illustrations

Nous utiliserons dans ce travail quelques prises de vue (photos) réalisées lors de nos enquêtes.

B) Les enquêtes

1° Période d'enquête

Les enquêtes se sont déroulées de Février à Avril 1992: dans un premier temps nous avons visité quelques quartiers de la ville et expliqué^a certains ménages le but de nos enquêtes^x, ceci pour éviter l'allergie de certaines familles vis-à-vis de personnes qui les interrogent feuilles et crayon à la main

2°) Lieux d'enquête

Les enquêtes ont concerné 3 quartiers de Ouagadougou aux caractéristiques différentes à savoir :

- Zone du Bois (Secteur 13)

- Dapoya (Secteur 12)

- Zone non lotie de Dassasgo (Secteur 28)

Au total, nous avons mené nos enquêtes dans cent (100) ménages repartis de la manière suivante :

20 ménages à la Zone du Bois

30 ménages à Dapoya

50 ménages à la zone non lotie.

A la zone du Bois, beaucoup de résidants nous ont multiplié des "rendez-vous", occasionnant de va et vient, source de perte de temps de notre part.

Parfois notre fiche d'enquête nous a été remise intacte après l'avoir gardée une dizaine de jours sous prétexte d'oubli ou de manque de disponibilité ou encore la tension politique (à l'époque) dans le pays ne favorise pas de remplir n'importe quelle fiche.

Cette remarque atteste en partie les difficultés que nous avons rencontrées.

III. DIFFICULTES ET LIMITES DU TRAVAIL

La limitation de l'enquête qu'aux trois quartiers de Ouagadougou nous enlève la prétention d'appliquer les résultats à toute la ville. Aussi l'imprécision de certaines données fournies telles que les dépenses dans les principaux domaines de la vie familiale (nourriture, soins, salaire, habillement...) constitue bien une faiblesse.

La seconde difficulté est le fait que la population Ouagalaise estime avoir été sollicitée à maintes reprises pour divers motifs sans une action concrète en sa faveur, l'amène à accorder peu d'importance à une enquête.

Un autre aspect de la limite du travail relève de la barrière linguistique. En effet, ne sachant pas parler les langues locales (surtout le mooré), nous avons eu recours à quelques traducteurs. Cependant, nous nous demandons si nos traducteurs ont parfaitement maîtrisé les questions posées ainsi que les réponses données. Enfin, il faut ajouter à ces difficultés, un autre problème non le moindre qu'est le moyen financier.

En effet, depuis octobre 1990, nos études ne sont fondées ni sur la bourse, ni sur un salaire. Notre épouse également étudiante est sans bourse alors que nous avons de surcroît nos deux enfants à notre charge. Cette situation est à la fois cause et conséquence de certaines difficultés énumérées.

Malgré les problèmes cités ci-dessus, nous sommes arrivés à élaborer notre mémoire qui se compose de trois (3) parties :

Première partie : le cadre général de notre étude : OUAGADOUGOU

Deuxième partie : le milieu urbain et la pauvreté

Troisième partie : l'étude de cas qui est un constat des problèmes causés

par de différentes couches sociales vis-à-vis de l'environnement.

Quelques suggestions puis Conclusion Générale.

PREMIERE PARTIE

CADRE GENERAL DE L'ETUDE :

OUAGADOUGOU

LE CADRE DE OUAGADOUGOU

Dotée d'un site assez plat, Ouagadougou, capitale du Burkina Faso est située à la fois au coeur du pays et de la sous-région Ouest-africaine. Elle est aussi la ville la plus peuplée du pays. Cependant les possibilités économiques sont assez limitées.

CHAPITRE I : LA GEOGRAPHIE DE OUAGADOUGOU

I. LE SITE DE OUAGADOUGOU

Le modelé actuel de Ouagadougou est le résultat d'une action érosive intense qui a fait disparaître le relief ancien c'est-à-dire la couche superficielle meuble faisant place à une surface plate, en dehors de quelques buttes aux sommets cuirassés.

L'altitude moyenne est de 300 m et les buttes existantes dépassent à peine 310 m. Il s'agit notamment de celles situées au Sud-Ouest (secteurs 8 et 9, ex-quartier Goughin) et au Sud (secteur 16 ex-quartier Cissin). Ces buttes dominent des dépressions occupées par des marigots.

La coupe géologique (Figure N°1) traversant la ville dans le sens Ouest-Est met en évidence :

- les affleurements très rares (il y en a qu'un seul dans l'agglomération) et les formations cristallines étant très hétérogènes, les limites sont difficiles à préciser. Naturellement une telle situation lithologique est caractérisée par une faible épaisseur d'altération donc une potentialité hydraulique assez réduite.
- un important réseau de fractures susceptibles de constituer un système de collecte des eaux souterraines;

En définitive, un contexte géologique aussi "ingrat" que celui du socle cristallin de Ouagadougou ainsi décrit, imprime une influence certaine sur la répartition des eaux souterraines et surtout leurs possibilités d'exploitation.

A/ le réseau hydrographique

La ville de Ouagadougou est dans le bassin de Nakambé à 20 km à l'Est de la ligne de partage des eaux de ce bassin et celui de Nazinon. Le réseau hydrographique est composé d'un talweg auquel est reliée une série de marigots. Le talweg s'allonge d'Ouest en Est et rejoint à 12 km à l'Est de la ville, le Massili, affluent du Nakambé.

Trois barrages de retenue d'eau ont été construits et reçoivent toutes les eaux de surface de la ville par l'intermédiaire des marigots.

Les marigots sont au nombre de quatre sur la rive Sud du Nakambé, et disposés parallèlement les uns aux autres. Ce sont le marigot central, le marigot de Zogona, le marigot du Mogho-Naba et enfin le petit marigot de la Maison d'Arrêt et de Correction de Ouagadougou (MACO).

1°) Le marigot de Zogona

Situé au Centre-Est de la ville, il mesure environ 4,5 km de long. Il traverse trois secteurs (30, 14, 13) correspondant respectivement aux quartiers KALGONDIN, ZOGONA, et la ZONE UNIVERSITAIRE pour rejoindre le grand marigot dans la forêt classée en aval des trois retenues d'eau. Son lit s'agrandit progressivement d'année en année parce que très raviné non seulement par l'action des eaux de ruissellement mais aussi par une action anthropique importante.

Durant la saison sèche et surtout pluvieuse, la terre argileuse et le sable de ce bas-fond sont recueillis par des femmes riveraines pour être vendus par la suite comme matériaux de construction.

2°) Le marigot Central

Appelé encore le canal central, il traverse les quartiers les plus anciennement lotis: ZANGOUETTIN, KIENDPALOGHO, ZONE COMMERCIALE et enfin DAPOYA et PASPANGA. C'est le premier marigot aménagé en canal en 1964 pour l'assainissement de différents quartiers. Ses eaux se jettent à l'aval du barrage N°3. Pour les mêmes raisons précédemment énumérées, ce marigot qui n'était qu'un petit ravin se trouve également agrandi.

3°) Le marigot du Mogho-Naba

Appelé par ailleurs, marigot du Kadiogo, le marigot Mogho-Naba est l'un des plus importants de la ville avec une longueur de 4.300 km construit en 1975. Situé plus à l'Ouest, il draine les quartiers SAMANDIN, BILBALGHO, GOUGHIN, le camp GUILLAUME, LA Cité AN III, OUIDI et NIMNIN pour jeter ses eaux dans le barrage N°2. Jusqu'en 1969, son cours d'eau était encore permanent, ce qui avait favorisé la création des Vergers (manguiers, goyaviers), le développement du riz et par la suite de cultures maraîchères le long de ce marigot. Néanmoins ces couloirs verts ont été détruits par les travaux d'aménagement entrepris sur le marigot en 1975. De nos jours, il ne reste que quelques manguiers éparpillés ça et là le long du canal.

A cause de son aménagement et contrairement au marigot de Zogona, la terre argileuse et le sable de ce bas-fond ne sont pas recueillis. Toutefois la population riveraine et certains passants y déféquent nuitamment.

4°) Les autres marigots

a) Le marigot de la MACO ou encore marigot de DASSASGHO coule parallèlement aux trois premiers, au-delà de la zone résidentielle du Bois à l'Est de la ville. Il traverse les secteurs 29, 28 et 27 et reçoit les eaux usées de la MACO et de la Société Burkinabé de Manufacture du Cuir (S.B.M.C), puis rejoint le talweg principal dans la zone boisée. Il favorise également les cultures maraîchères surtout pendant la saison sèche notamment au niveau de la MACO et à l'entrée du Bois de Boulogne. A l'instar du marigot de Zogona, son lit ne cesse de s'agrandir: l'action des eaux de ruissellement et le ramassage du sable par les femmes en sont les principaux facteurs.

b) Les marigots de la rive nord des barrages.

Ce sont deux petits marigots qui drainent les trois quartiers qui s'étendent au nord des trois barrages.

Le premier se faufile entre les quartiers TAMPOUY et TANGHIN pour déboucher dans le barrage N°2, le second situé à l'est du quartier SAMBIN débouche sur la zone d'inondation temporaire longeant la digue du barrage N°3.

Au vu de la description des éléments relatifs au site de la ville de Ouagadougou, une réflexion s'impose sur quelques points :

- d'abord l'espace urbain de Ouagadougou est plat avec des pentes faibles qui favorisent un ruissellement lent et la formation des flaques d'eau et de mares. Ce site ne compte pas de contraintes majeures, l'expansion spatiale de la ville de Ouagadougou est donc possible.

- ensuite l'espace est entaillé par les lits des marigots traversant la ville. ces marigots jouent simultanément le rôle de réservoir d'eau (barrage) et de collecteurs d'eau de ruissellement et des eaux usées. Ils sont également le débouché des égouts à ciel ouvert qui transportent les déchets urbains.

- enfin l'action anthropique marque profondément l'évolution de ces marigots. Il s'agit des activités agricoles, de forts prélèvements de terre, de l'aménagement en canaux d'évacuation. L'homme utilise en outre ces marigots pour la satisfaction d'autres besoins à savoir la fabrication des briques , les dépôts sauvages des ordures ainsi que comme lieu de défécation.

C'est pourquoi ces canaux, encombrés de déchets solides divers, charrient les eaux usées tout comme des excréments produits par des riverains, alors que les eaux de surface (dont les exutoires sont les 3 barrages) demeurent la source principale de l'alimentation en eau de la ville de Ouagadougou.

B) SOLS, CLIMAT ET VEGETATION

1° Les sols

Ouagadougou est bâti sur un plateau correspondant à l'affleurement d'un socle granito-gneissique ancien qui occupe 85% de la superficie du pays. Il est recouvert d'une couche d'altération latéritique d'épaisseur variable.

Au niveau de la ville, cette couche mesure 5 à 15 m d'épaisseur (confère figure N° 1). Les buttes de la couche d'altération sont couvertes d'une carapace ferrugineuse imperméable. L'infiltration n'y est possible que par des fissures; la couche sous-jacente s'altère alors très peu. Les eaux de pluies ruissellent donc sur le flanc des buttes arrachant au passage des matériaux argilo-sableux ou limoneux qu'elles déposent dans les dépressions.

Dans les dépressions, l'infiltration est importante et l'altération de la roche plus poussée. Le sol y est plus perméable et cela favorise la constitution d'une nappe phréatique à niveau fluctuant suivant les saisons. (confère coupe géologique de la ville). En saison pluvieuse, elle se rapproche de la surface du sol (2 à 3 m) alors qu'en saison sèche, elle descend à plus de 10 m. cela pose un problème d'alimentation en eau pour les nombreux puits de la ville (Cf toujours la coupe géologique de la ville).

2°) Le climat

Le Burkina Faso, pays sahélien et par sa latitude, est doté d'un climat tropical. Il connaît essentiellement 2 saisons: une saison sèche et une saison humide.

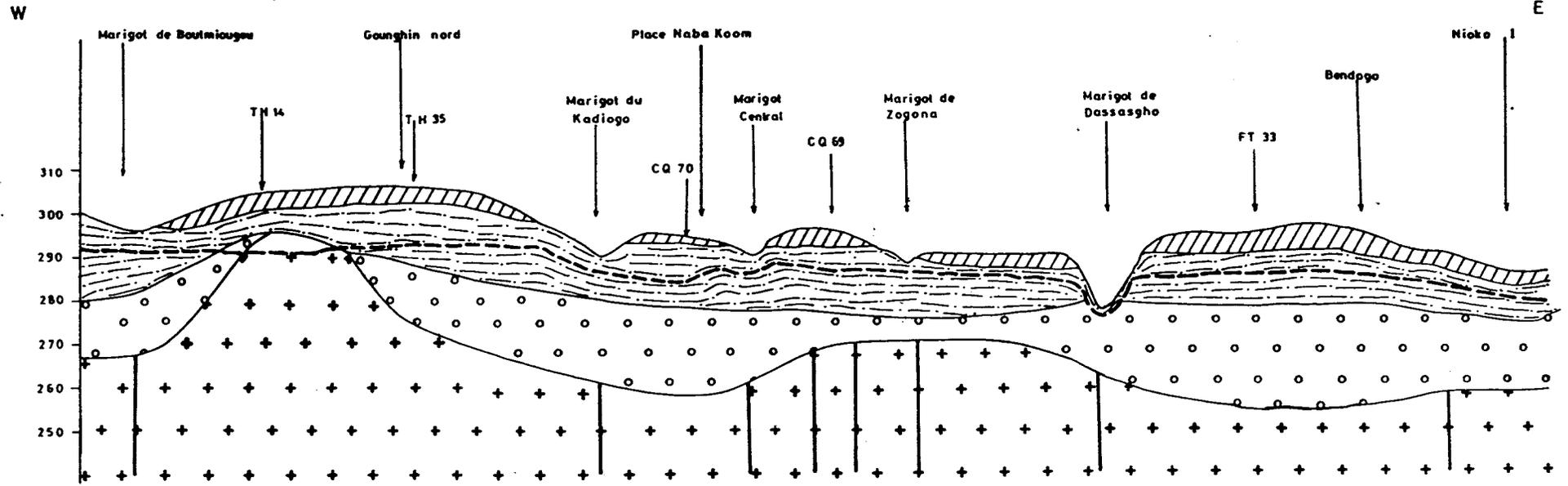
La ville de Ouagadougou, quant à elle, appartient à la zone Nord-Soudanienne, qui connaît des amplitudes thermiques annuelles élevées et une pluviométrie irrégulière. Comme la plupart des pays de savane, le Burkina Faso est soumis à un système de déplacement de masses d'air différents. Il s'agit des masses d'air sahariennes et atlantiques dont les influences sur cette zone entraînent l'alternance des 2 saisons: une saison sèche très longue et une saison d'hivernage relativement courte.

a) la saison sèche

Fraîche de décembre à février et chaude de mars à mai, la saison sèche, eu égard aux caprices du climat, fluctue mais elle va généralement du mois d'octobre au mois de mai. Durant cette période, l'harmattan, un vent chaud et sec, de surcroît très poussiéreux souffle d'une direction Nord-Est-Sud-Ouest. Issu des zones de hautes pressions sahariennes, ce vent refoule celui de "mousson" vers le Sud. On constate donc la formation de brumes sèches, tandis que les arbres perdent leurs feuilles à cette période qui leur est défavorable.

Fig. N°1

COUPE GEOLOGIQUE W - E DE OUAGADOUGOU



 Cuirasse Ferrugineuse
 Argile latérique à sableuse

 Arènes grenues
 Faille

 Socle granitique
 Niveau statique

Echelles :  10 m
 500 m

TH 14 : Puits

Les températures extrêmes s'élèvent à partir du mois d'octobre puis commencent à baisser à la mi-novembre. Les températures minimales restent relativement basses jusqu'en mars. De mars en mai, l'élévation des températures contribue avec les vents asséchants à accroître le taux d'évaporation.

Les implications de la saison sèche sont multiples et variées tant en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, considérée comme période morte dans le milieu paysan, cette très longue saison sèche (environ 9 mois) ne pouvant être mise à profit dans le cadre des activités de maraîchage que par certaines populations situées près des retenues. La plupart choisissent le chemin des villes et surtout de Ouagadougou à la recherche d'un emploi. Autrement dit la saison sèche réduit l'activité des populations laborieuses des zones rurales qui ne sont occupées pleinement que 3 mois sur 12.

En milieu urbain, la saison sèche se fait aussi rudement sentir. En effet les citadins démunis, habitant généralement les quartiers périphériques ne disposent pas suffisamment d'eau en qualité et en quantité. C'est pourquoi des risques de contracter certaines maladies existent.

La pollution de l'air par l'harmattan est également source de maladies respiratoires et de conjonctivite. Le froid et la chaleur qui marquent la saison sèche sont également des facteurs déclenchant ou aggravant des maladies telles que la grippe, la bronchite et la rougeole chez les populations mal protégées.

Par exemple pendant la période chaude, les citadins pauvres ne disposant pas de réfrigérateur, exposent leurs aliments ou leurs restes à l'air libre dans des conditions sanitaires douteuses. Ce qui altère très vite les aliments compte tenu des méthodes précaires de conservation. Par ailleurs, beaucoup de personnes dorment dehors à cause de la chaleur, s'exposant ainsi à toute sorte de maladies et de malfaiteurs.

b) La saison pluvieuse

L'hivernage débute avec une remontée progressive du front intertropicale (FIT). Mais en réalité la saison pluvieuse s'étend de la mi-juin à la mi-septembre. Contrairement à la direction de l'harmattan, les vents dominants soufflent du sud ou sud-ouest vers le nord ou nord-est. Les premières pluies sont orageuses et la violence de leur chute décape le sol. Elles lessivent aussi les murs construits en banco et enduits de terre. Le maximum de précipitations se situe en juillet-août puis les pluies deviennent de moins en moins fréquentes, tout en reprenant le caractère de celles de mai.

Si la saison sèche a ses implications sur le milieu urbain, l'hivernage n'en^a pas moins.

En effet, la saison de pluie favorise le développement des activités primaires (agriculture surtout). Les néo-citadins et les anciens démunis de la ville pratiquent l'agriculture dans certains lieux tels que les abords des marigots, les espaces inoccupés et certaines cours. Même certains travailleurs se livrent à cette "petite agriculture".

La saison des pluies provoque souvent des inondations causant parfois d'importants dégâts: jardins de case trempés, habitations détruites, etc. Les inondations qui ont touché le quartier Dapoya en 1989 constituent une mémorable illustration.

Sur le plan sanitaire, l'existence des flaques d'eau engendre la prolifération des moustiques, vecteurs du paludisme et bien d'autres maladies parasitaires telles que les amibiases, la bilharziose et les ascaris.

3°) La Végétation

La région de Ouagadougou est soumise presque toute l'année, à un climat chaud et sec. Les bas-fonds humides qui ont constitué dès le départ, le siège de Ouagadougou sont le lieu par excellence d'une végétation naturelle à essences arborescentes associées à un sous-bois relativement abondant.

Mais seulement l'installation et la croissance de la ville ont eu pour effet la destruction partielle de ce capital végétal. La végétation naturelle disparaît. Aujourd'hui les espèces végétales ont été réalisées en majorité par des citadins. Aussi la nécessité d'une part de protéger une partie de ce potentiel et d'autre part de minimiser la dégradation de l'environnement (érosion éolienne et pluviale) occasionne-t-elle la création d'une réserve comme sous le nom de "forêt classée du barrage". Les bas-fonds des marigots de Ouagadougou servent également de support à des lambeaux de vergers en association avec des cultures maraîchères. L'espace urbain comporte également des espaces verts publics.

L'environnement végétal procure d'une manière ou d'une autre des effets bénéfiques au milieu urbain: régulation partielle de l'atmosphère, protection des barrages et marigots de l'harmattan, une réserve de plantes locales etc.

Cependant, la croissance démographique et spatiale de la ville compromet sérieusement son rôle bienfaiteur. Au contraire, la végétation est soumise à des agressions de toutes sortes: coupes anarchiques de bois, ramassage fréquent et non contrôlé de terre, diminution progressive de l'espace boisé, dépôt sauvage des ordures, pire, elle joue le rôle de repère pour les malfaiteurs constitués en majorité des jeunes sans emplois.

II LA SITUATION DE OUAGADOUGOU

Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, se situe à 12°20'N et 0°31'W. Il occupe sensiblement le coeur de ce qu'on appelle couramment dans le pays le "plateau central", vaste étendue monotone en pleine zone soudanienne.

La ville de Ouagadougou est non seulement située au coeur du pays, mais également au centre de la sous-région ouest-africaine. Elle est reliée à tous les grands centres urbains du pays par un bon réseau routier: Bobo-Dioulasso, ville économique au sud-ouest; OUAHIGOUYA au nord, Pô au sud et enfin FADA-N'GOURMA à l' Est.

Au niveau sous-régional, Ouagadougou occupe une position carrefour, partant reliée à presque toutes les capitales des pays limitrophes. Elle est reliée à ABIDJAN(1196 km) par route, par rail et par air, seulement par route et par air à NIAMEY(527km), à BAMAKO.

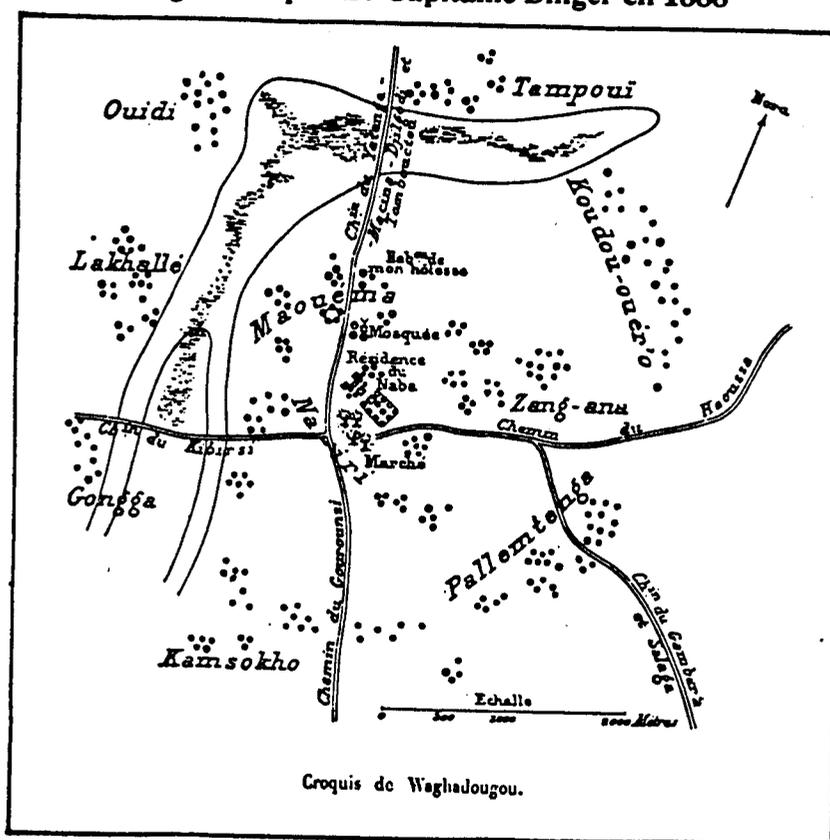
Cette position explique en partie le fait que Ouagadougou abrite plusieurs sièges d'organismes internationaux: Comité Inter-Etats de lutte contre la Sécheresse au Sahel(C.I.L.S.S.); la Communauté Economique d'Afrique de l'Ouest (C.E.A.O.); le Conseil Africain et Mauricien pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) etc. Aussi la ville de Ouagadougou est-elle devenue un centre actif de réflexion (séminaires, colloques..).

Vu sa situation dans les fortes densités du plateau central, la ville de Ouagadougou exerce une influence importante sur les régions qui l'entourent. En effet, le faible éloignement de l'agglomération vis-à-vis de certaines localités surpeuplées (SAABA à l'Est de la ville ; PABRE au Nord et KOUBRI au Sud) fait que les populations rurales n'hésitent pas à rejoindre leurs parents à Ouagadougou au moindre problème. C'est ainsi qu'en 1980, 62 % des habitants venaient de la région du centre, dont 27 % du département de Ouagadougou, 23 % du reste du plateau central (centre ouest, centre nord et Yatenga)¹

Ces nouveaux venus pauvres constituent une population sub-urbaine, sous employée et ne constituent un marché ni pour l'agriculture, ni pour l'industrie. Cette masse urbaine pauvre est devenue une préoccupation majeure des pouvoirs publics.

¹Source : P. WAGRAWA (1982) P.8

Fig. n° 21
Ouagadougou vue par Le Capitaine Binger en 1888



Source : Capitaine Louis BINGER. - *Du Niger au Golfe de Guinée par le pays de Kong et le Mossi*. - Paris : Hachette, 1892 (nouv. éd en 1980 par la Société des Africanistes/Musée de l'Homme). - tome II : p. 397.

III. ORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN

L'organisation de l'espace urbain demeure une préoccupation constante des dirigeants et des spécialistes. Chacun en ce qui le concerne, essaie de réaliser un espace urbain acceptable ou viable. Mais auparavant, il serait intéressant de se pencher sommairement sur la genèse de la ville.

A/ Genèse de la ville de Ouagadougou²

L'histoire de la ville de Ouagadougou est intimement liée à celle de l'empire mossi, l'un des puissants de l'Afrique pré-coloniale. Ouagadougou a une origine assez obscure. On l'appelait au départ KOUMBEN'TENGA et aurait été fondée par les NYONIOSSE. Ces derniers comprenaient deux races : les TENG-SOBDEMBA qui signifie littéralement les propriétaires de la terre et les NINISSI.

Ouagadougou n'était qu'une bourgade, et lorsque le nouveau conquérant NABA OUBRI demanda aux habitants le nom de leur village, ils déclarèrent l'appeler KOMBEM'TENGA. C'est en ce moment que l'Empereur décida de débaptiser la localité et de l'appeler désormais WAGH-DOGO. Ce nom signifierait en mooré "venez m'honorer. Ouagadougou qui, à l'arrivée d'OUBRI n'était qu'une localité sans importance majeure devint capitale du royaume mossi sous le NABA-NIANDFO (1441-1511). Mais selon LARHALLE NABA, Ouagadougou ne devint capitale permanente que sous ZOMBRE (1681-1744).

Ce dernier se serait installé dans l'actuel camp militaire où chaque année des cérémonies rituelles sont rendues à sa mémoire.

Les extensions successives de Ouagadougou ne sont pas mieux connues. Il semble que les empereurs se soient fixés aux mêmes endroits. Par contre leurs tombes sont dispersées à travers les quartiers. C'est ainsi que la tombe de NABA NIANFO se situe au quartier LARHALLE ; tandis que celle de NABA ZOMBRE sur l'avenue Monseigneur THEVENOT, actuellement à la limite Nord de la cité des fonctionnaires. Son fils NABA KOM repose désormais dans l'enceinte de la concession de l'actuelle Maison des Jeunes et de la Culture. Dans tous les cas, il semble qu'il s'agissait dans un premier temps d'un habitat dispersé et les concessions se sont installées sur l'éminence entre le marigot du MOGHO NABA ou KADIOGO et le marigot central. La maison de l'empereur aurait plusieurs fois changé d'emplacement.

En dehors de divers endroits précédemment indiqués, le capitaine BINGER dans un plan dressé en 1888 (conf figure N°2), situe la maison impériale à l'actuelle place de la gare dite place NABA KOM.

²Source : Oumarou DAO, 1974.

Au sud de cette résidence impériale d'alors se sont développés le poste militaire, la mission catholique, la formation sanitaire (emplacement actuel de la maison du peuple), le commerce. Il faut remarquer enfin que le marché, véritable carrefour, occupait la place d'armes.

B/ LA CROISSANCE SPATIALE DE L'AGGLOMERATION

Depuis environ une dizaine d'années, Ouagadougou, à l'intérieur des villes capitales africaines, est caractérisée par une démographie galopante et une extension spatiale rapide.

En 1953, avec 30.000 habitants, Ouagadougou faisait déjà figure d'une vraie ville et lorsqu'en 1957, elle fut érigée en commune, la ville s'étendait sur 2.000 hectares avec 47.000 habitants. Au lendemain de l'indépendance c'est-à-dire en 1961, l'agglomération couvrait une superficie de 5.300 hectares pour une population de 59.126 habitants. En 1968 et 1970, la commune abritait respectivement 90.000 et 110.000 individus. En plus, récemment en 1985, Ouagadougou atteignaient 441.514 habitants, . Son taux de croissance s'est accéléré entre les deux derniers recensements passant de 7,58 % par an à 9,84 % par an.

Les limites de l'agglomération ont été légèrement modifiées entre 1975 et 1985 (confère figure N°3) afin d'englober à cette date quelques villages de la périphérie. Ceux-ci représentent 7.815 âmes en 1975. Ce qui porte la population Ouagalaise à 180.476 habitants. C'est donc à ce dernier chiffre qu'il conviendrait de comparer les données globales de 1985 : le taux d'accroissement annuel est alors de 9,84 % sur la période. Cette rapide mais relativement conforme à celle des autres métropoles d'Afrique de l'Ouest, permet à Ouagadougou de creuser l'écart avec sa grande rivale BOBO-DIOULASSO (115.063 habitants en 1975 et 231.162 en 1985) et de s'affirmer désormais sans conteste comme le premier centre urbain du pays.

Une série de raisons expliquent cette croissance.

1°) Facteurs et conséquence de la croissance de la ville de Ouagadougou

Outre les rôles politique et économique, trois facteurs essentiels expliquent l'accroissement de la ville de Ouagadougou. Il s'agit d'une forte émigration de la population rurale, d'une concentration des infrastructures, et enfin de l'accroissement naturel.

a) Une forte émigration de la campagne vers la ville

L'augmentation de la population de la ville de Ouagadougou est due en grande partie, à une forte émigration rurale. Ce que confirme le tableau ci-après.

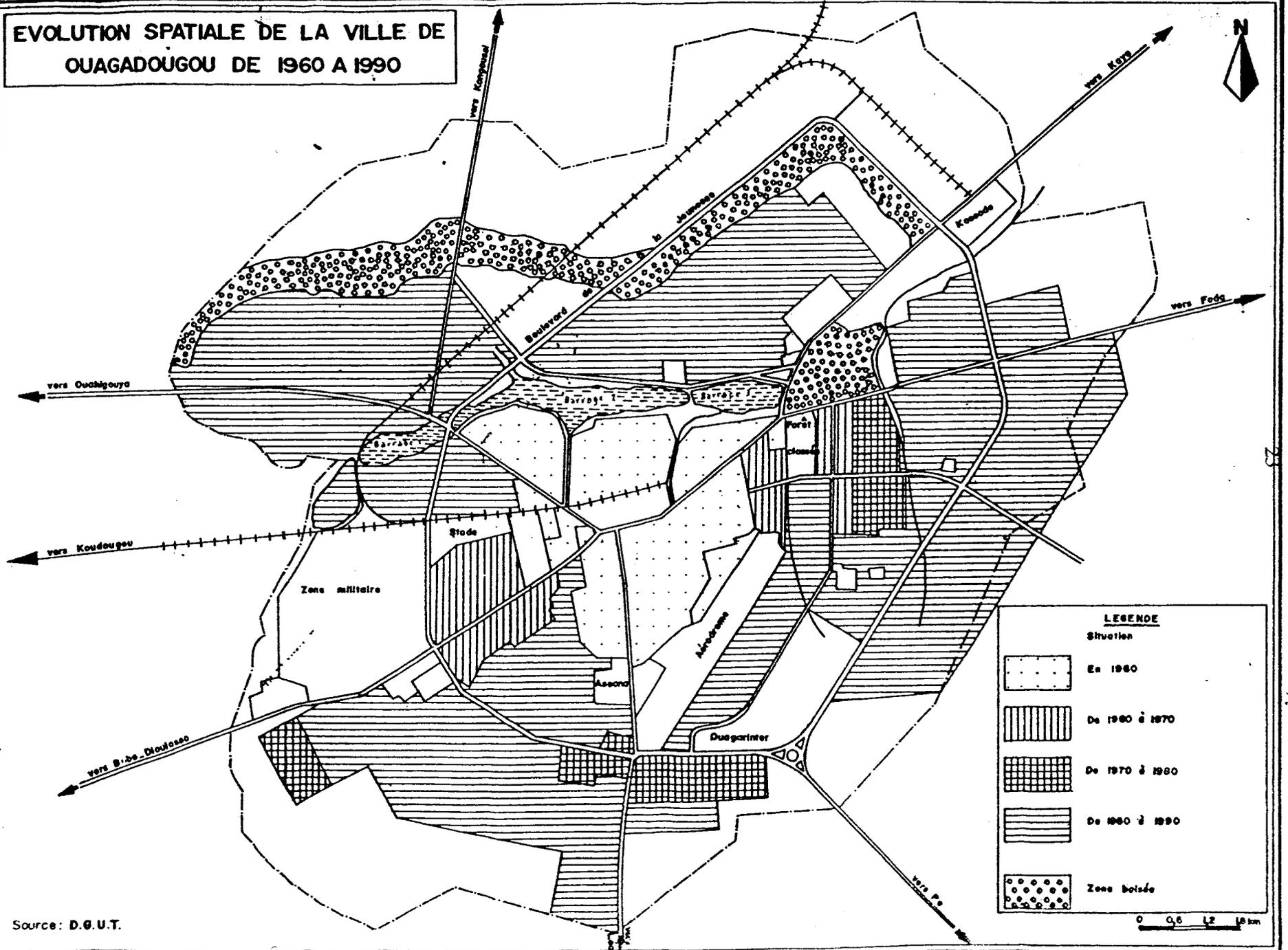
Tableau N°1: Taux de croissance par exode rural dans les secteurs 15 à 30.

Années	Arrivées en %	Années	Arrivées en %
Avant 1950	6	1971-1974	9,9
1950-1960	8,8	1975-1980	26,7
1961-1964	9	1981-1984	19,5
1965-1970	13,9	1985-1986	6,1

Source : S. jaglin (1991) P. citant l'enquête ORSTOM / IRSSH

Figure N° 3

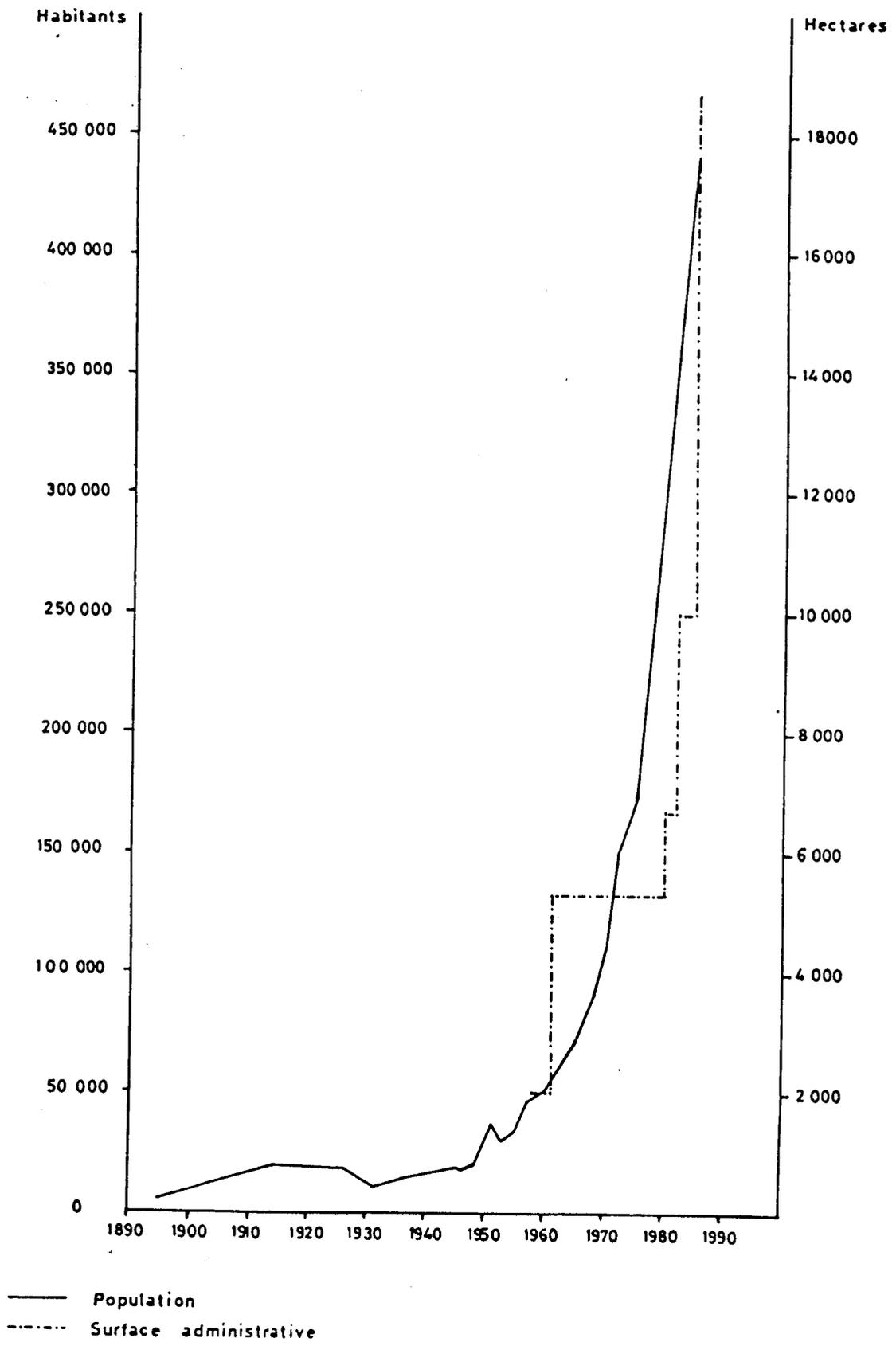
EVOLUTION SPATIALE DE LA VILLE DE OUAGADOUGOU DE 1960 A 1990



Source: D.G.U.T.

Fig. 3 bis OUAGADOUGOU :
UN SIECLE DE CROISSANCE URBAINE

Sources: INSD



Le processus qui s'est accéléré entre 1975-1980 (26,7 %) connaît brusquement une baisse pour atteindre 6,1 % en 1985-1986. De toute façon à ce rythme, ce sont les anciens pauvres de la campagne qui constitueront la majorité des futures populations Ouagalaises. Ce qui représente un véritable défi pour les pouvoirs publics.

Ce phénomène d'exode rural relève du fait que Ouagadougou, par son statut de capitale, exerce un attrait sur les populations des campagnes en général, et sur les jeunes en particulier. Elle constitue aux yeux de ces derniers un "refuge doré". C'est donc un lieu où il ne subsiste plus les contraintes sociales, ils n'y travaillent pas la terre, ils peuvent jouir des plaisirs de la ville. Pour les fonctionnaires, Ouagadougou est le poste idéal : facilité de gagner une promotion, l'existence également des lieux de distraction, etc.

La plupart de ces immigrants s'installent généralement dans les quartiers périphériques non lotis.

b) La concentration des infrastructures urbaines.

A l'instar de la plupart des capitales africaines où les autorités pèchent à concentrer tous les équipements, Ouagadougou ne fait pas exception à la règle. C'est ainsi que des infrastructures administratives, sanitaires, socio-économiques et culturelles et la quasi totalité des emplois des secteurs public et privé attirent une foule importante de migrants(confère tableau N°2).

Tableau N°2 : Création des infrastructures dans la ville de Ouagadougou
(1990)

Nature	Nombre
-Entreprises Publiques Industrielles et commerciales(EPIC) et des sociétés d'économie mixte (SEM).....	30
-Autres activités de services.....	10
-Tourisme-Hotellerie-Restauration.....	49
-Grands magasins et entreprises (privés ou sociétés anonymes).....	16
-Banques.....	8
-Marchés.....	34
-Gare ferroviaire.....	1
-Gare routière.....	5
-Zones industrielles.....	2
-Centrales électriques.....	2
<u>Données Sociales</u>	
-Dispensaires postes maternels infantiles publics.....	28
-Dispensaires postes maternels infantiles privés.....	7
-Maternités publiques.....	10
-Maternités privées.....	5
-Ecoles primaires publiques.....	133
-Ecoles primaires privées.....	68
-Cour de solidarité.....	2
-Garderies populaires.....	31
-Bornes fontaines.....	176
-Postes d'eau autonome.....	22

Source : Enquête réalisée en 1990 par le haut Commissariat de Kadiogo.

Par ailleurs , il est à noter que cette liste est loin d'être complète. Cependant elle permet de se rendre compte du privilège de Ouagadougou par rapport à l'arrière pays.

Il faut signaler également que la concentration de ces infrastructures appelle certes celle des emplois(privés et publics) ,néanmoins la forte croissance (9,84% entre1975 et 1985) les rend insuffisantes.

D'autres phénomènes sont à l'origine de la forte émigration des populations rurales vers les centres urbains, en particulier vers Ouagadougou. En effet, la sécheresse croissante, la pression démographique, la pauvreté des sols occasionnant la faiblesse des rendements dans l'agriculture,obligent certaines zones de fortes densités à choisir le chemin de l'exode rural. Ce dernier non seulement favorise l'augmentation de la population à Ouagadougou, mais aussi crée de sérieuses difficultés dans la zone de départ.

En effet, l'exode rural est alimenté en majorité par les jeunes, autrement dit des bras valides quittent le village, engendrant ainsi une diminution des disponibilités vivrières surtout quand on sait que l'agriculture dans ce pays demeure manuelle.

C) L'accroissement naturel.

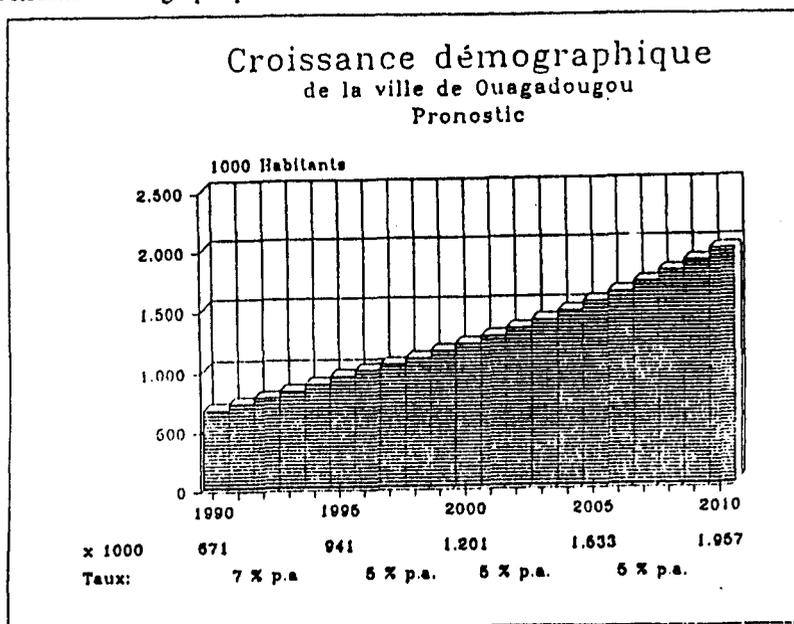
Le taux de la croissance de la population urbaine du Burkina Faso est estimé en 1989 à 8% soit 2,4 fois le taux de la croissance de la population totale.

Avec près de 850.000 habitants, Ouagadougou, la capitale,représente environ la moitié de la population urbaine et a connu une croissance de 9,84 % l'an entre 1975 et 1985³. Cette croissance s'explique entre autres par la disparition de certaines grandes endémies, la régression du taux de mortalité infantile et surtout par l'immigration massive. Récemment encore, la crise économique qui vient de toucher la Côte d'Ivoire conduit un nombre de plus en plus important d'émigrés à rentrer au pays. Si quelques uns rentrent au village, beaucoup restent à Ouagadougou, espérant trouver du travail.

Selon les estimations Lahmayer International, la population de Ouagadougou sera de l'ordre de 1.200.000 habitants en l'an 2000. (figure N°4) .

³Source : Documentation Banque Mondiale:Burkina-Faso,mémemorandum économique vol 1;le 30 juin 1989.

Figure 14 Croissance démographique



LAHMEYER INTERNATIONAL

Par ailleurs, il est même peu probable que la fécondité connaisse une baisse rapide dans les années à venir malgré les appels répétés des autorités compétentes à la planification des naissances.

Celle-ci n'est en réalité pratiquée que par une minorité de familles; la grande majorité n'a ni les moyens financiers, ni surtout le niveau d'éducation nécessaire pour participer à ce mouvement. Cette majorité considère toujours les enfants comme à la fois un don de Dieu et éléments de richesse, de sécurité ou de notoriété.

En somme, la croissance démographique de la ville de Ouagadougou a un impact sur son extension spatiale.

2°) Les conséquences de la croissance spatiale

La croissance de Ouagadougou engendre des problèmes tant aux autorités qu'aux aménageurs pour l'équipement de la ville : prolifération des taudis, dépassement des services publics aussi bien dans le domaine de la santé que celui de l'éducation, de défaillances régulières dans l'approvisionnement en électricité ou en eau...

Par exemple, pour électrifier une voie quelconque, il faut cinq millions (5.000.000) de francs CFA par kilomètre en moyenne tension et trois millions (3.000.000) de francs CFA par kilomètre en basse tension⁴. Ce qui constitue un moyen financier non négligeable.

⁴Source : Direction SONABEL, 1993.

Au rang des problèmes, il ne faut non plus omettre la carence de l'enlèvement des déchets urbains qui transforme bien des voies de circulation en décharges publiques.

Par ailleurs, les néo-citadins, dans l'impossibilité de s'offrir une habitation en zones loties du fait de leurs moyens financiers médiocres, vont s'installer dans les quartiers périphériques où ils érigent hâtivement des maisons d'habitations sommaires. Ainsi on note une concurrence pour l'espace entre la parcelle pour construire et le champ à cultiver. Parfois on va même jusqu'à débiter les arbres nourriciers comme le karité (*Butyrospermum parkii*).

L'explosion démographique semble être donc un facteur important de dégradation des ressources naturelles. Ceux qui n'arrivent pas à trouver un emploi stable, exercent de petits métiers (artisans, petits commerçants étalagistes, vendeurs ambulants, réparateurs, charretiers) ou encore ils sont obligés d'exploiter d'une manière anarchique les ressources naturelles immédiatement à leur portée, partant l'environnement : coupe abusive de bois, prélèvement de terre etc. Nous y reviendrons en détail un peu plus loin mais en attendant, examinons la typologie de l'habitat

C/ La typologie de l'habitat urbain

La rencontre des réalités africaines et occidentales donne naissance à un paysage urbain particulier: d'une part des maisons traditionnelles et d'autre part des maisons de type moderne. Ainsi, on peut distinguer globalement trois (3) types de quartiers : des quartiers traditionnels lotis, des quartiers de type moderne, enfin des quartiers nouvellement lotis.

1°) Les quartiers traditionnels lotis

Ce sont d'anciens quartiers africains qui constituaient les principautés de l'ancien royaume de Ouagadougou. Il s'agit de Ouidi, Larlé, Goughin, Bilbalogho, Dapoya, Paspanga, Bilbambili etc. Dans ces quartiers, on trouve à la fois des maisons paysannes faites de briques en banco avec des installations sanitaires médiocres et des villas construites en briques de terres cuites ou de ciment avec cette fois-ci des installations sanitaires modernes. On y rencontre également quelques cases traditionnelles au toit de chaume. (confère planche N°1).

PLANCHE N°1



Une cohabitation des cases traditionnelles et de maisons modernes.

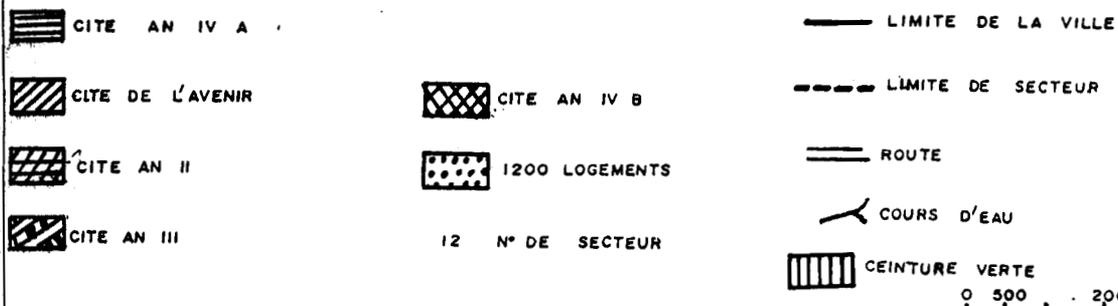
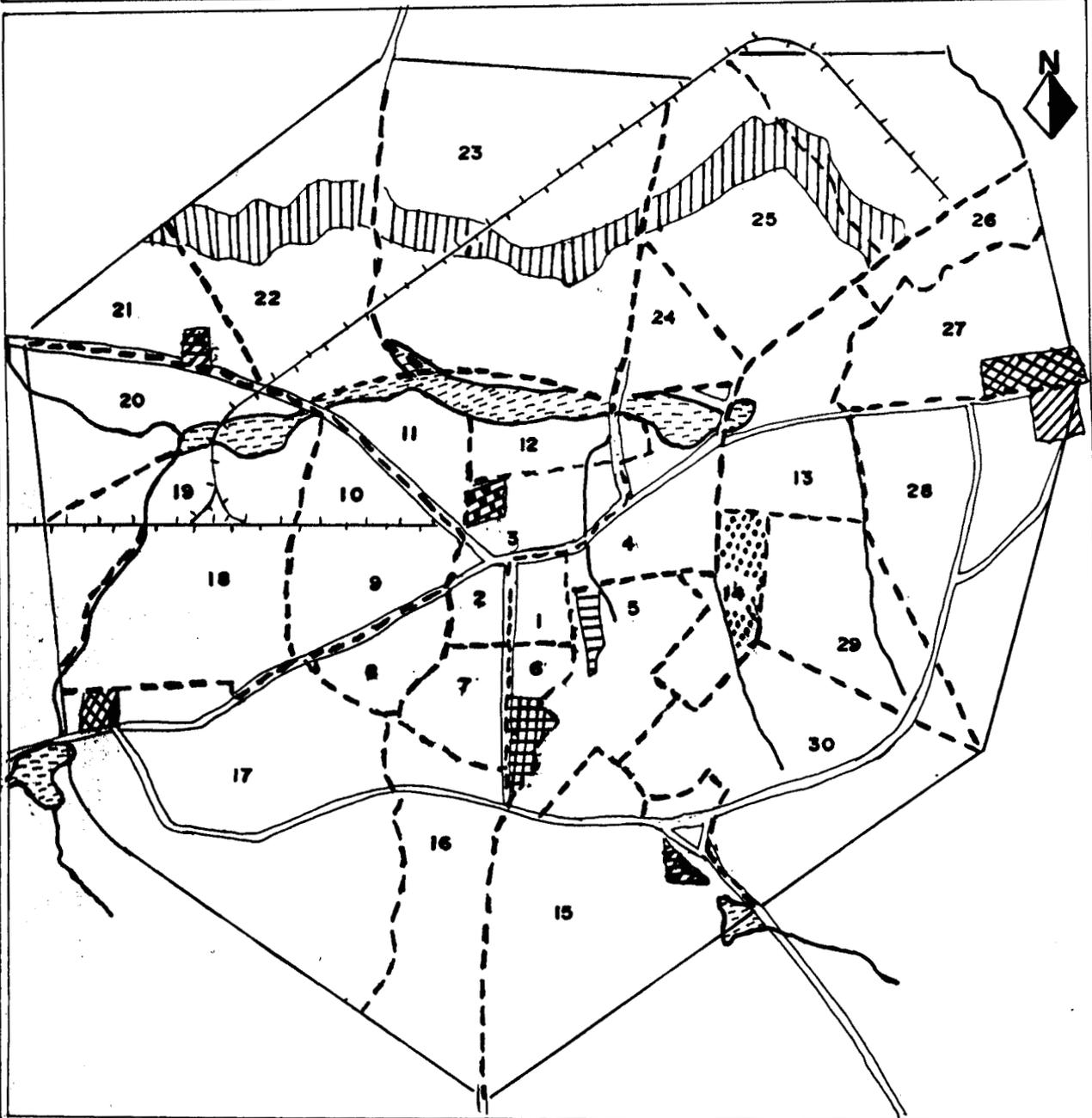
Les principaux axes qui traversent ces quartiers sont en général bitumés. Ils bénéficient d'une infrastructure sanitaire et scolaire et sont pourvus d'un système d'égouts à ciel ouvert, parfois cimentés. Outre cela, il existe d'autres types de quartiers.

2°) Les quartiers de type moderne ou résidentiel.

Ils sont représentés par la zone du bois, la Rotonde, "Petit Paris" (Gandin) et les cités de la révolution. (Figure N°5). Ils se localisent au centre et à la périphérie de la ville.

Ces quartiers sont constitués de villas individuelles construites en matériaux définitifs avec une voirie assez complète (eau, électricité, téléphone...) et comportent des jardins intérieurs bien aménagés. Les rues qui les sillonnent sont bien tracées, parfois électrifiées, lieux de loisirs appropriés bars dancing ou restaurants, salles de jeu ou cinéma, quelques dispensaires et écoles, succursales de banques et super-marchés... Un cadre de vie idéal. Les occupants sont généralement des personnes d'une classe aisée.

FIG. N° 5. VILLE DE OUAGADOUGOU : LES CITES



Source: COMPAORE G. "LA RENOVATION DE OUAGADOUGOU" Volume V, 1992.

Dessin: DABIRE E. U.O.

Il convient donc de signaler que la construction des cités par exemple a été l'oeuvre émanant de la volonté du pouvoir politique de restructurer non seulement certains quartiers vétustes, mais aussi de permettre aux citoyens de se procurer des maisons par le système de location vente. Les sources de financement ont été essentiellement nationales (budget national, fonds de l'habitat, banques locales, opérateurs économiques...) Ce que révèle le Tableau N°3.

Tableau N°3:La mobilisation des fonds de financement en million de FCFA

Désignation des Réalisation	Coût des investissements	Budget de l'Etat	Fonds de l'habitat	Banques locales	CNSS	SOCOGIB	Opérateurs économiques
- CITE AN II	1216	-	-	-	-	-	1216
-CITE AN III	2495	-	345	-	2000	-	150
- CITE AN IV a	963,5	-	380	583,5	-	-	-
- CITE AN IV b-1	726	-	726	-	-	-	-
- CITE AN IV b-2	676	-	676	-	-	-	-
- CITE AN IV b-3	336,5	-	336,5	-	-	-	-
- CITE 1200 Logements	4766,5	-	-	4766,5	-	-	-
- CITE Signoghin	363	-	363	-	-	-	-
-CITE HLM SOCOGIB	868,5	245,5	623,5	-	-	-	-
- Villas SOCOGIB	2726,5	-	-	-	-	2726,5	-
TOTAUX	15137,5	245,5	3449,5	5350	2000	2726,5	1366

Source: Ministère de l' Equipement ,1990; cité par Compaoré G. dans " la rénovation de Ouagadougou". P.148.

Aussi moins importantes sont les opérations locatives réalisées par la caisse de sécurité sociale.

Les habitants de ces cités sont en majorité des fonctionnaires pour honorer leurs engagements vis-à -vis de l'entrepreneur qui est l'Etat Burkinabé.

3°) Quartiers nouvellement lotis

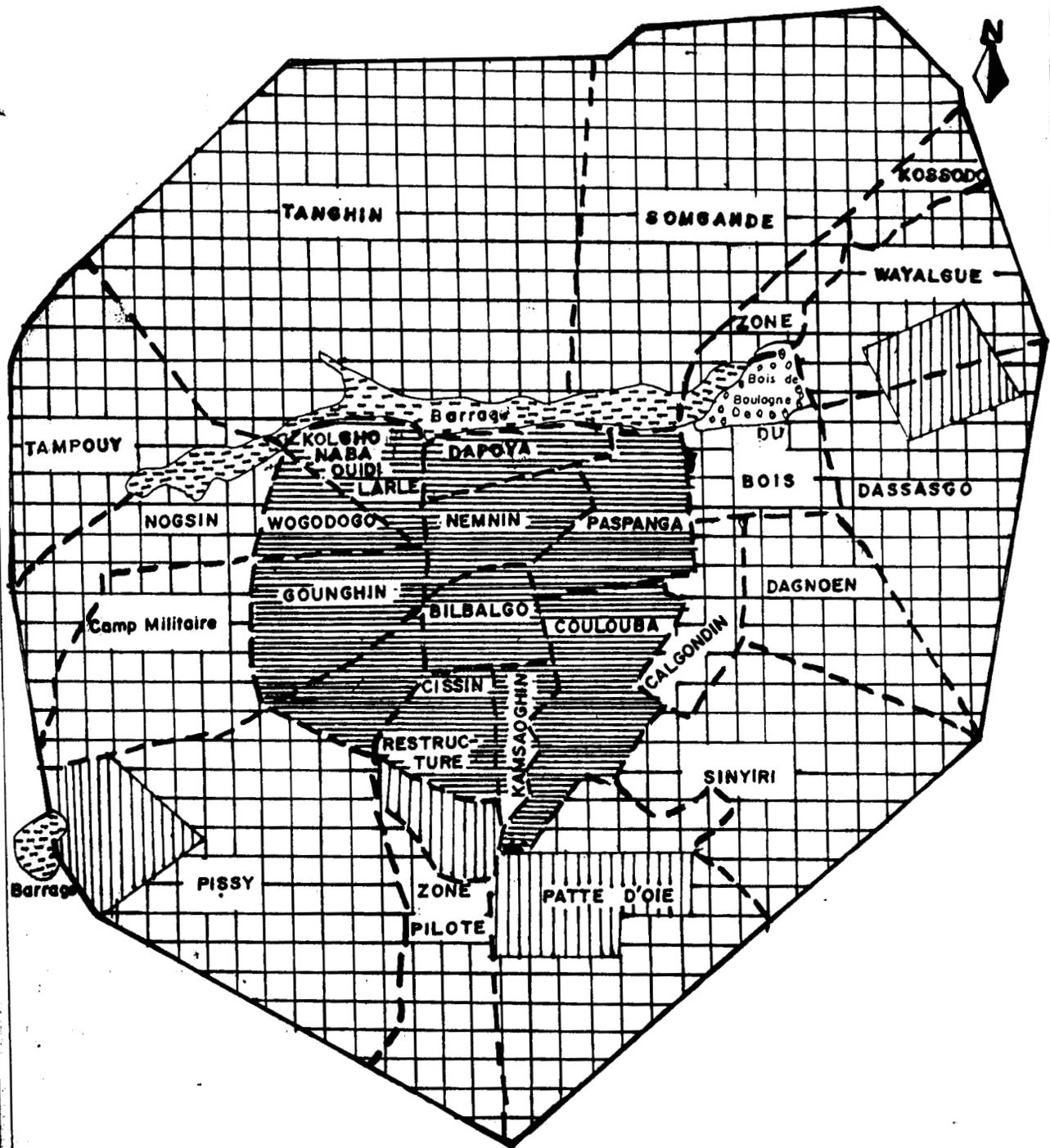
Situés pour la plupart dans la périphérie de la ville, ce sont des anciens quartiers spontanés. En 1983, 70% de l'espace urbain était occupé par l'habitat spontané où vivait 60% de la population urbaine donc plus de la moitié de l'espace urbain officiel. Entre 1960-1980, les pouvoirs publics n'ont loti que 1040 ha soit 52 ha / an. Au cours de la même période, les quartiers d'habitats spontanés s'étaient étalés sur environ 4.900 ha soit 210 ha /an.

Ce n'est qu'à partir de 1983 (confère figure N°6) qu'une nouvelle politique en matière d'habitat urbain, visant à octroyer à chaque citoyen une parcelle se dessine :restauration des anciens quartiers pour cause d'insalubrité et surtout un lotissement à grande échelle des quartiers périphériques. C'est ainsi que de 1984-1990, l'opération de restructuration de ces quartiers a permis de dégager 65.000 parcelles de terrain environ d'une superficie de 250 à 300 m² qui ont été distribuées ou en voie de l'être. La zone commerciale de la ville change de physionomie. N'y sont autorisés que des immeubles d'au moins 2 niveaux. Le marché central lui-même reconstruit, couvre une superficie de 4,5 ha. On y dénombre 2700 boutiques de dimensions très réduites (6 m² environ chacune). L'intérieur du marché comporte divers équipements. Le coût de cette reconstruction s'élève à 5 milliards de F CFA.

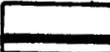
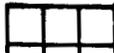
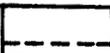
En outre, la ville de Ouagadougou s'est dotée d'un Schéma Directeur d'Aménagement Urbain (S D A U) couvrant le secteur commercial et d'un autre pour la banlieue (S A B O). Ce Schéma Directeur devrait pouvoir contenir les installations anarchiques jusqu'en l' an 2000.

Ces efforts des autorités, pour orienter, formaliser et moderniser les programmes d'habitat urbain n'ont guère donné de résultats satisfaisants. Maintenant et pour l'avenir, le problème de l'habitat continue de se poser en ces termes : comment répondre à la demande croissante de logement liée à la croissance de la population urbaine? Comment traiter les problèmes de viabilisation des parcelles dans certains quartiers ?...

Pour cela, une étude portant sur les utilisateurs serait souhaitable.



LEGENDE

- | | | | |
|---|--------------------------------|---|--------------------|
|  | Quartiers centraux |  | Nom de quartier |
|  | Zone périphérique lotie |  | Limite de la ville |
|  | Quartier périphérique non loti |  | Limite de quartier |

0 1000 2000m

CHAPITRE II : ETUDE HUMAINE ET ECONOMIQUE

I.) STRUCTURE DE LA POPULATION URBAINE

Pour mieux connaître l'évolution de la structure de la population Ouagalaise, une étude sur un certain nombre d'années s'impose. En effet, en 1961 et sur 10.000 citadins, 3589 (soit 36%) ont moins de 40 ans. cette jeunesse de la population explique le taux de natalité qui y est extrêmement élevé. Il est estimé voisin de 50°/00 par les services de la statistique.

Entre 1961 et 1968, l' augmentation des moins de 15 ans a été spectaculaire. Elle passe de 36% à 46% de la population. Cette progression est due en partie à l'amélioration des conditions de santé que la plupart des villes africaines ont connue.

A Ouagadougou et toujours en 1961, le total des hommes était supérieur à celui des femmes. Ainsi pour 10.000 habitants, on relevait 5.107 hommes contre 4893 femmes soit 51%. Cette population urbaine se caractérise par un excédent des hommes à partir de 35-39 ans. Seuls les groupes de 25-29 ans et 30-34 ans accusent un déficit d'hommes. Ce déficit n'est guère accentué puisque les rapports de masculinité ne sont jamais inférieurs à 90 hommes pour 100 femmes.

Les effectifs des adultes se trouveraient légèrement supérieurs à ceux de moins de 20 ans : 48,38% contre 47,57% et la population de 60 ans et plus n'atteignait que 3,95%.

L'année 1968 présentait par contre un nombre de femmes supérieur à celui des hommes. L'excédent masculin avait été résorbé, puisque pour 10.000 habitants, on ne relèverait plus que 4.900 hommes contre 5.100 femmes. Aux épouses légitimes qui avaient rejoint leurs maris, s'étaient vraisemblablement ajoutées des jeunes filles seules, venues poursuivre leurs études. Enfin les tranches d'âges des plus jeunes étaient gonflées sous l'influence d'une natalité en progression rapide à laquelle s'est superposée l'arrivée des fils des premiers migrants.

Les moins de 20 ans représentaient 54,88% des effectifs globaux de la population urbaine contre simplement 41,95% pour les adultes et 3,17% pour les plus de 60 ans.

En 1975, pour l'ensemble des centres urbains, on retrouvait pour 10.000 habitants, exactement les mêmes proportions qu'à Ouagadougou en 1960-61 : 5107 hommes contre 4893 femmes. Les femmes ne sont majoritaires qu'entre 20 et 29 ans puis au-delà de 60 ans. Par contre les effectifs des jeunes se sont accrus et sont même plus élevés que pour le reste de la population. Ils représentent 57,78% de la population contre 38,86% pour les adultes et 3,36% pour les vieillards.

La jeunesse constitue un groupe de fécondité maximale ayant une répercussion fondamentale sur la croissance démographique. Enfin les jeunes sont à priori un groupe de toutes les menaces qui pèsent sur l'ordre social : révoltes de tout genre, délinquance, trafic de drogue, vol, prostitution, manifestation politique etc.

-une proportion non moins importante des femmes. Il est notoire que la plupart des femmes à Ouagadougou, contrairement à celles de la zone rurale qui disposent d'un champ personnel et des produits alimentaires, ne sont pas salariées. C'est donc dire qu'elles ne sont qu'au foyer, parfois entièrement prises en charge par leurs époux. Cette prise en charge traduit la faiblesse de la participation des femmes Ouagalaises aux activités économiques par rapport aux hommes. Aussi sont-elles confrontées de façon aiguë aux problèmes de revenu compte tenu de leurs énormes charges familiales.

Quelquefois, pour vivre, elles s'orientent vers les activités tels que le ramassage du sable, la coupe de bois de chauffe, l'exercice de petits commerces... (planche N°2). En un mot elles embrassent le secteur informel.

PLANCHE N°2



Prélèvement de sable dans le marigots de Dassasgo non loin du pont sur l'avenue Charles De Gaulle.

II : LES ACTIVITES ECONOMIQUES

Avec un Produit Intérieur Brut (PIB) de \$ 200 par habitant en 1987⁵ le BURKINA-FASO est l'un des pays les plus pauvres du monde. L'économie dépend principalement de l'agriculture et de l'élevage (39% du PIB). Les cultures vivrières traditionnelles (surtout le mil et le sorgho) sont de loin la principale activité agricole tandis que la principale culture de rente est le coton. L'élevage nomade traditionnel recule devant la culture, même dans les zones marginales à faible pluviométrie.

L'élevage sédentaire progresse, notamment celui des petits ruminants; et la ferme agro-pastorale est une activité naissante mais pleine d'avenir.

Par ailleurs, le secteur informel occupe généralement une place exceptionnellement importante dans la plupart des autres secteurs (70% dans le commerce; près de 60% des transports et communications; près de 40% de l'industrie).

Le secteur para-public, principalement les Etablissements Publics Industriels et Commerciaux (EPIC) et les Sociétés d' Economie Mixte (SEM) constitue une part élevée des activités du secteur moderne, aussi bien dans l'industrie que dans le transport et le commerce. Une analyse de quelques secteurs dans la ville de Ouagadougou aiderait à mieux appréhender la situation économique

A) Le Secteur industriel

Le secteur industriel Burkinabè, bien que peu développé, est relativement diversifié. Il est dominé par le secteur para-public et par le secteur informel. Principalement orienté vers le marché intérieur, il bénéficie de taux de protection élevés. Cependant sa croissance est freinée par la dimension restreinte du marché intérieur, une structure de coûts défavorables et une réglementation lourde ainsi qu'un potentiel d'exportation très limité dans les conditions actuelles de compétitivités de l'économie.

Plus modeste est encore le rôle que joue ce secteur dans la création d'emplois. En effet, le nombre d'actifs employés a diminué de 1975 à 1985, et, à cette date représentait seulement 2 % de l'ensemble des emplois.

C'est aussi le cas de la ville de Ouagadougou qui abrite diverses industries (134 industries à elle seule en 1988)⁶ mais ne propose pas assez d'emplois pour absorber une main d'oeuvre pléthorique.

Le tableau N°4, nous permettra d'analyser la situation.

⁵Source :Mémorandum économique, vol 1, rapport du 30/6/1989

⁶Source :INSD, fichier des entreprises du Burkina Faso, 1988

Tableau N°4 : Entreprises par secteur et le nombre d'emploi à Ouagadougou.

SECTEURS	E M P L O I S	
	1987	1989
-Extraction mines	1062	752
-Produits alimentaires, boissons, tabacs	819	527
-Textiles,habillement et cuir	291	150
-Articles papiers,imprimeries,éditions	231	162
-Industries chimiques	313	301
-Ouvrages metaux,machines,matériels	907	647
TOTAL:	3721	2539

Source: Direction du développement industriel

Au regard de ce tableau, il ressort une nette régression des emplois dans la quasi totalité des secteurs. Elle peut être expliquée par la crise économique qui frappe la majorité des pays du tiers-monde. Les difficultés financières des Entreprises les obligent à se restructurer dans le meilleur des cas, le plus souvent en se séparant d'une bonne partie de leur personnel et en bloquant leur recrutement.

Cette situation annonce sans doute déjà l'acheminement du pays vers le Programme d'Ajustement Structurel (P.A.S)

B) Le Commerce

Le commerce est un secteur très développé certes, mais piloté surtout par l'initiative privée. Le secteur informel y est dominant. Ouagadougou est le centre des transactions pour toutes les autres provinces. Le développement industriel, l'existence d'institutions financières contribuent grandement au développement des activités commerciales.

L'approvisionnement est assuré aussi par l'Etat à travers des maisons comme Faso Yaar, par des gros commerçants importateurs-exportateurs, des grandes maisons de commerce comme PERYRISSAC, SOCIBE, CICA, SOCIFA etc.

L'approvisionnement en produits de première nécessité (céréales, hydrocarbures, huiles, savons, laits...) est assuré en grande partie par l'Etat à travers OFNACER, la CAISSE GENERALE de PEREQUATION (CGP), FASO YAAR, SONABHY et par les commerçants.

Pour les autres produits de consommation (matériaux de construction, cola, sel...) le ravitaillement est assuré exclusivement par l'initiative privée. la reconstruction du grand marché et la restructuration de la zone commerciale offrent un cadre idéal aux échanges commerciaux dans Ouagadougou.

Selon la répartition par secteur d'activité à Ouagadougou, le commerce vient en tête avec 37% en 1984⁷. Cette situation va évoluer positivement (78% en 1985) pour atteindre même 95% en 1988. Ce dernier chiffre est à rapprocher avec l'ouverture du marché central. Le secteur commercial occupe de loin une grande partie de la population Ouagalaise, cependant beaucoup ne se signale pas au Ministère du Commerce, pratique qui ne permet pas d'apprécier efficacement le nombre des commerçants et leurs activités à travers la ville. Si le commerce est une activité exercée par une large partie des Ouagalais, l'artisanat l'est également.

⁷Source : Séminaire sur la création d'entreprises au Burkina Faso du 27-30 Avril 1992.

C) L'artisanat

L'artisanat est ^{un} secteur dont "l'activité consiste en l'extraction, la production, la transformation de biens et/ou prestations de service grâce à des procédés techniques dont la maîtrise requiert une formation notamment par la pratique "8.

L'artisanat est avant tout un mode de production et l'artisan, une personne professionnellement qualifiée qui exerce à titre individuel en son nom et pour son propre compte une activité artisanale. (Confère annexe pour les types d'artisanat).

Ce secteur, selon le recensement de la population de 1985 est pourvoyeur d'emplois. En effet, il occupe plus de 500.000 personnes dont 94.000 à titre d'activité principale. Il satisfait les besoins en biens et services de la majorité démunie; il utilise certaines matières premières nationales et on estime qu'il participe pour plus de 20% du Produit Intérieur Brut (PIB) . Selon les statistiques actualisées du même recensement (1985), le secteur artisanal occupe près de 637.000 personnes dont 114.000 exerçant à titre d'activité principale pour l'ensemble du pays.

Pour la part de Ouagadougou, un comptage effectué en 1991 y dénombrait environ 6500 ateliers et entreprises artisanales avec en tête 2000 ateliers de tailleurs et 1600 ateliers de réparateurs d'engins à deux roues⁹.

Ces chiffres témoignent du nombre important de personnes occupées par ce secteur et certainement de l'existence d'une demande solvable dans la ville de Ouagadougou.

⁸Source : Direction de l'artisanat

⁹Source : Observateur Paalga N° 3334 du 18-01-93

Malgré la crise que connaît la ville de Ouagadougou, bon nombre des entreprises se créent au fil des années. L'étude du tableau ci-après le confirme.

Tableau N°5 : Créations des entreprises pour la ville de Ouagadougou

ANNEES	SOCIETES	ENTREPRISES Individuelles	Total
1984	19	35	54
1985	13	65	78
1988	64	1322	1386
1989	85	980	1065

Source : Séminaire sur la création d'entreprises au Burkina Faso du 27-30 Avril 1992

Globalement, on note une augmentation d'entreprises chaque année soit 54 en 1984; 78 en 1985; 1386 en 1988 mais une baisse en 1989 soit 1065. Les entreprises individuelles sont les plus nombreuses. Il convient de souligner que le chiffre impressionnant de 1988 soit les 1386 naissances correspondent essentiellement à des régulations administratives nécessaires pour disposer d'une place au marché central Rood Woko qui venait d'ouvrir ses portes.

L'étude de quelques activités économiques dans la ville de Ouagadougou nous laisse croire qu'il y a concentration des infrastructures, une augmentation en matière de création des entreprises.

Nous savons en outre que l'entreprise est créatrice de richesse : c'est un lieu par excellence de la production génératrice de richesse. Elle est également créatrice d'emploi.

Alors la question qui se pose est de savoir si toute la population urbaine y trouve son compte. Pour cela, seule la structure socio-professionnelle nous permettra d'y répondre.

III. LA STRUCTURE SOCIO-PROFESSIONNELLE

Ouagadougou, ville cosmopolite c'est-à-dire à population hétérogène constitue une société qui est caractérisée par la diversité des fonctions, des occupations quotidiennes et des moyens de subsistance. En rappel, lors du recensement de l'année 1985 la population était estimée à 441.514 habitants avec une population active de 131.959 répartie selon les différents professions, résumées dans le tableau ci-après.

Tableau N°6 : Répartition des actifs Ouagalais d'après le recensement démographique de 1985

Désignations des professions	Effectifs	% des actifs	Remarques
Agriculture, pêche, élevage, foresterie	27.268	20,7	dont 25.788 agriculteurs
Administration (cadres supérieurs) et professions libérales	4.856	3,7	
Administration (cadres moyens)	6.456	4,9	dont 1.334 instituteurs et 671 infirmiers
Administration (manoeuvres, employés, cadres subalternes et ouvriers)	10.687	8,1	dont 416 pour le personnel de santé.
Commerce	32.194	24,4	dont 5.601 vendeurs de légumes et arachides
Artisanat - de production	23.872 8.498	18,1	dont 2.584 tisserands; 1912 menuisiers; 2911 maçons et tacherons
- d'art	1.169		dont 315 bijoutiers
- de service	14.205		dont 5.542 mécaniciens ; 4.688 tailleurs 1.675 ferrailleurs; 874 électriciens ; 507 plombiers.
Service	20.246	15,3	dont 4.788 boys; 5.551 chauffeurs 2.959 gardiens de nuit 837 serveurs de bar.
Forces armées et sécurités	5.963	4,5	
Autres métiers (personnels de cultes, guérisseurs etc.	399	0,3	
TOTAL	131.939	100	

Source : Extrait d'un document de travail non publié de l'INSD portant sur la population résidante active occupée de 10 ans et plus dans la section urbaine de la province de Kadiogo : INSD - Recensement général de la population du 10 au 20 décembre 1985. Résultats définitifs - Ouagadougou : Ministère de la planification et du développement populaire, 1989 - Fascicule non publié .

La ventilation de ces actifs entre trois secteurs de l'économie donne la répartition approximative suivante :

- secteur primaire 21 %
- secteur secondaire 9 %
- secteur tertiaire 70 %.

Ces données présentent des distorsions sensibles avec celles proposées dans migration et urbanisation au Burkina Faso pour la même année où la population d'agriculteurs apparaît notablement sur-estimée.

Tableau N°7 : Structure des actifs occupés selon le groupe professionnel et le sexe (en %).

Groupes de professions principales	Masculin	Féminin	Ensemble
- Agriculture, élevage, pêche, forêt	31,23	44,98	35,57
- Administration cadres supérieurs, professions libérales	2,86	1,20	2,34
- Administration cadres moyens,	3,88	3,78	7,84
-Manoeuvres, employés, ouvriers, cadres subalternes	8,34	4,78	7,22
- Commerce	15,52	30,92	20,38
- Artisanat	19,29	7,37	15,53
-Services domestiques et services divers	12,70	6,40	10,71
- Autres métiers et profession	6,18	0,57	4,41
TOTAL	100,00	100,00	100,00

Les deux tableaux ci-dessus comportent des similitudes et des divergences:

- les données montrent que la structure des emplois à Ouagadougou est assez diversifiée.
- les effectifs d'ouvriers et de cadres employés dans l'industrie demeurent marginaux.

Cependant le second tableau révèle une prédominance des emplois dans le secteur primaire (35,57 % contre 20,78 %). Aussi le premier tableau nous fournit l'effectif de la population totale active qui est 131.939 soit 29,8 % de la population totale Ouagalaise. Autrement dit une large majorité soit 70,2 % exercent des activités fonctionnant hors du contrôle des pouvoirs publics et du cadre légal, par conséquent ne fait l'objet d'aucun enregistrement, d'aucune comptabilité.

Cette situation montre bien que les conditions de vie de la plupart des résidants sont marquées par la pauvreté. Le sous-emploi, le chômage persistent et beaucoup sont à la merci des maladies par manque ou insuffisance des ressources financières. De cette situation résultent des enfants abandonnés, des jeunes dans la rue, des mendiants, des prostituées. Il serait par ailleurs très difficile, dans ces conditions, de préserver l'environnement sinon une aggravation du risque de surexploitation du potentiel écologique et risque de généralisation de la pauvreté.

Lorsque dans une ville donnée, on note une importance du secteur primaire et surtout un secteur tertiaire dominé par le secteur informel, cela nécessite une question sur le niveau de vie de ce milieu urbain.

DEUXIEME PARTIE :

LE MILIEU URBAIN ET LA PAUVRETE

"De tous les maux de l'homme, la pauvreté est le plus puissant et le plus massif. Elle est la mère d'innombrables souffrances, depuis la faim et la maladie jusqu'à la guerre civile et la guerre tout court"

*Galbraith John Kennet
Economiste américain*

Chapitre III : Le milieu urbain et la pauvreté

L'étude menée sur la structure de la population et sur les activités de la ville de Ouagadougou confirme donc sa supériorité sur son arrière pays. Le milieu urbain Ouagalais apparaît comme le principal réceptacle des efforts d'investissement nationaux.

Cependant, certaines réalités telles que la croissance galopante de la population, l'extension démesurée de la ville, l'insuffisance des emplois etc., viennent compromettre ces réalisations. Pour mieux saisir le phénomène, une analyse du niveau de vie nous permettra de mesurer l'ampleur de la pauvreté à Ouagadougou.

I. LE NIVEAU DE VIE

Ouagadougou est une agglomération de 441.514 habitants dont le taux de chômage va sans cesse croissant. En effet, il est passé de 9,6 % en 1975 à 10,8 % en 1985 alors que les possibilités d'emplois ne suivent pas le même rythme (8 % seulement de la création d'emploi)¹⁰. La conséquence de cette inadéquation est que beaucoup de demandes d'emplois demeurent sans suite favorable. Cette situation est révélée par le tableau ci-après.

Tableau N°8 : Répartition de 2.000 demandeurs d'emplois entre janvier et décembre 1988 selon le degré d'instruction et le sexe.

Total	Illettré	Niveau primaire	Niveau secondaire	Niveau supérieur	Indéterminé
100 % dont 13 % de femmes	60 % dont 0,5 % F	16 % dont 4 % F	18 % dont 7 % F	4,5 % dont 1,3 % F	0,2 %

Source : O.N.P.E.

Ce tableau montre combien le chômage frappe les citoyens de toutes catégories confondues, ainsi que les deux sexes.

Récemment en 1990, selon les statistiques du même service, il y a eu 19.143 demandes enregistrées contre 2.064 offres d'emploi. Ceci donne un taux de 9,27 %. C'est dire qu'il reste sur la touche une grande majorité de citoyens sans perspectives d'emplois. Déjà en 1985, Ouagadougou comptait 4.261 chômeurs et 18.371 en quête d'emploi.

En clair, le chômage est un phénomène réel à Ouagadougou et constitue un véritable fléau qui touche aujourd'hui toutes les couches de la population. Ses graves conséquences se font ressentir sur le triple plan économique, social et politique :

¹⁰Source : Document Banque Mondiale Burkina Faso, mémorandum économique vol.1; le 30 juin 1989.

- sur le plan économique, le chômage est un gaspillage des ressources et une grande perte économique. En effet, le chômeur utilise des biens sans contribuer en quoi que ce soit à leur production, ce qui réduit autant le niveau de consommation de la population urbaine voire nationale, il compromet la mobilisation de l'épargne nationale. Pire la perte est encore plus grande dans le cas des chômeurs qui ont bénéficié d'une formation. Par exemple est considéré comme un investissement ne profitant pas au pays, le coût d'un étudiant boursier se retrouvant sans emploi à la fin de sa formation.

- sur le plan social, le chômeur ne dispose de rien pour subvenir à ses besoins essentiels. Il est réduit soit à s'endetter sans aucune possibilité de remboursement, soit à glisser sur la pente raide de la délinquance.

- sur le plan politique, le chômage constitue un danger pour le régime en place. En effet le chômeur dont le moral est ébranlé, peut se laisser aller à des actes de désespoir et passer par tous les moyens pour pouvoir survivre.

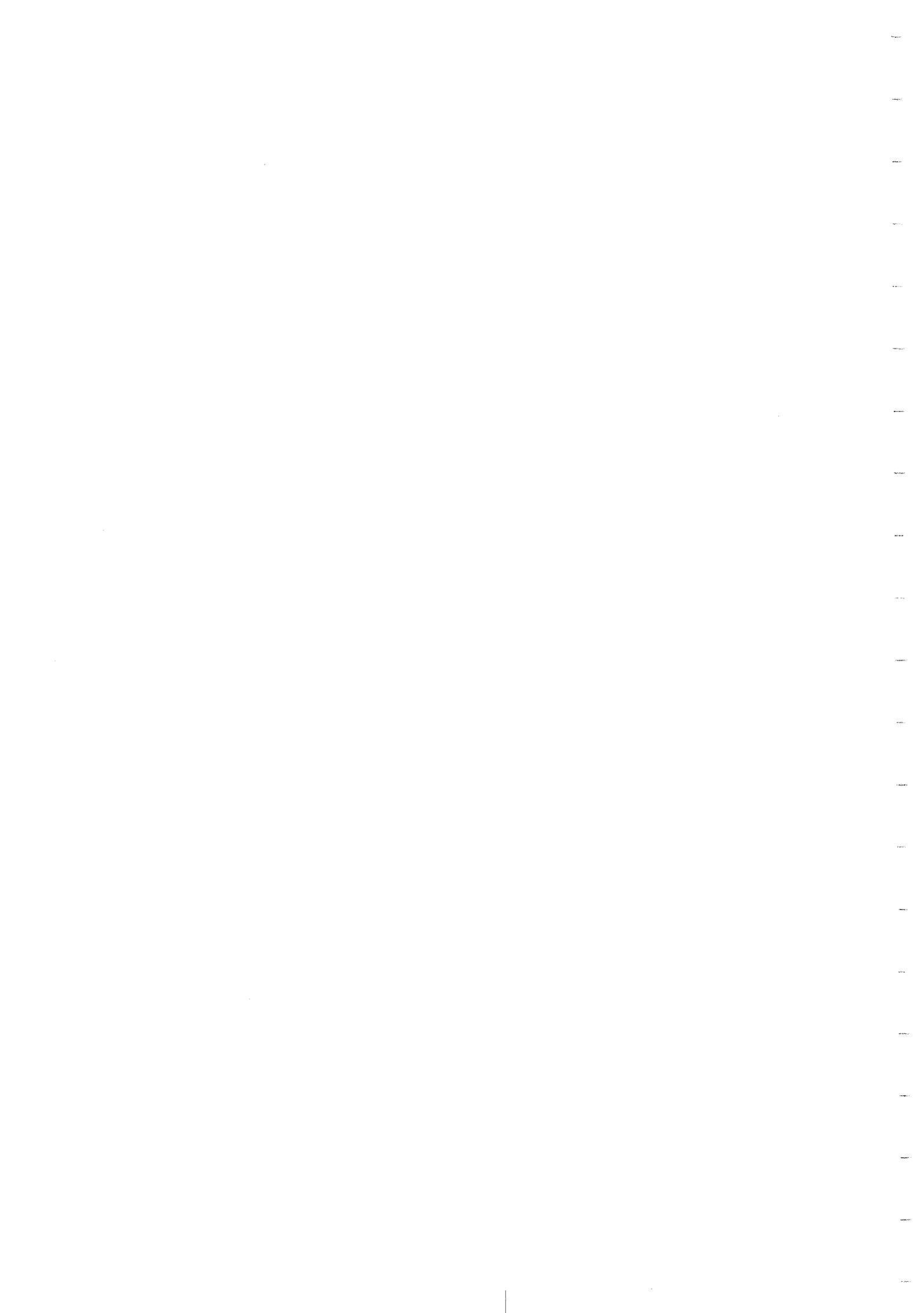
Outre la création d'emplois, d'autres éléments peuvent permettre de rendre compte du niveau de vie.

L'eau potable manque dans certaines localités : la grande majorité n'a pas accès à la borne fontaine, c'est pourquoi l'eau souterraine générée par les pompes manuelles et les postes d'eau autonomes ou encore par les puits permettent à 7,5 % des ménages Ouagalais de s'approvisionner tout au long de l'année. Parmi ceux-ci, 39 % utilisent leurs puits et 42 %¹¹ ont la possibilité de se servir de celui de leurs voisins. En d'autres termes, la plupart de la population voient leur santé menacée par la mauvaise qualité de l'eau de boisson. Certains s'alimentent en eau au prix souvent de sacrifice et de fatigues multiples : longues heures d'attente à la borne fontaine.

Le domaine sanitaire est plutôt précaire. Certains quartiers surtout périphériques (Dassasgo non loti, Ouayalgui, Tampouy...) sont dépourvus de centres médicaux si bien que les résidents parcourent de longues distances pour atteindre un dispensaire. De surcroît la privatisation du Centre Hospitalier National Yagaldo oblige bon nombre de citoyens (à défaut de moyens financiers) à se rendre auprès des tradi-praticiens pour leurs soins. Cette pratique semble à priori avantageuse, néanmoins elle présente des inconvénients: problème de dosage des produits, de suivi etc.

Par ailleurs, beaucoup de citoyens prennent certes 2 repas par jour, mais la qualité n'est pas satisfaisante. En matière de viabilisation, 60 % de la population Ouagalaise en 1983 résidaient dans la zone d'habitation spontanée, c'est-à-dire dépourvue d'équipement, de services urbains, d'électricité, d'adduction d'eau... Quelques indicateurs sociaux (accélération de la croissance démographique, la scolarité, insuffisance d'emploi...) démontrent de façon préoccupante la précarité des conditions de vie des couches sociales pauvres. Autrement dit la pauvreté est un phénomène réel que vivent certains citoyens à Ouagadougou.

¹¹ Source : Hobat Rogoto : Complément d'inventaire des forages et éléments de synthèse hydrogéologique de l'agglomération de Ouagadougou P.37, 1993.



III. CRITERES ET MOBILES DE LA PAUVRETE

A) Les critères de la pauvreté

D'une manière générale, pour décrire la situation d'un pays donné, d'une famille ou d'un individu, on a recours à des indicateurs soit instantanés (décrivant son état en termes monétaires) soit dynamiques (jugant son évolution au regard de la pauvreté).

Ainsi, sont à considérer comme critères le revenu ou le Produit National Brut (PNB), les indicateurs sociaux, enfin les indicateurs économiques. Les indicateurs sociaux par exemple concernent la santé, l'éducation, la fécondité, la morbidité et la mortalité infantile. Ils prennent également en compte l'espérance de vie, les conditions de logement, de travail etc.

Quant aux indicateurs économiques, ils prennent en compte la production (d'une manière générale), la consommation, les échanges, les investissements et enfin les épargnes. Pour cela, lorsqu'un pays^{ou} un ménage ne produit pas suffisamment pour sa consommation, puis dégager un surplus, il est évident que l'épargne n'est guère possible. La tendance sera donc à la précarité et à l'appauvrissement.

Cette série des critères de pauvreté montre clairement qu'une mesure n'est jamais absolue, elle doit être définie par rapport au système social que l'on veut mettre en oeuvre. Si d'un point de vue scientifique, la pauvreté est univoque, du point de vue social, il y a autant de mesures de la pauvreté qu'il y a de systèmes sociaux envisageables. Chacun secrète sa propre définition, sa propre estimation et enfin ses propres limites pour ceux qu'on appelle les pauvres. C'est dire que le concept même de pauvreté varie dans le temps et dans l'espace, voire d'une culture à une autre. C'est pourquoi la fixation d'un "seuil" de pauvreté est arbitraire.

Si tel est le cas, une question s'impose : qui, en réalité est pauvre ?

B) Le concept du mot pauvre

Nombre des institutions et de plusieurs instances qualifient à leur manière une personne pauvre.

En effet, selon la Banque Mondiale en 1985, est considéré comme "pauvre celui qui dispose de moins de 370 \$ par an" . Autrement dit cela ne fait que reculer la difficulté. Rappelons en passant qu'avec ce chiffre, la

Banque Mondiale a avancé un effectif de 1.116 millions de pauvres dans le monde en 1985 dont 633 millions extrêmement pauvres.

L'UNESCO, à son tour qualifie de "pauvres les individus, les familles dont les revenus en espèces ou autres ressources notamment sous forme de formation scolaire ou professionnelle ; dont les conditions

d'existence et le patrimoine matériel, sont nettement en dessous du niveau moyen de la société dans laquelle ils vivent".

Enfin la Communauté Economique Européenne dans son rapport du Conseil Economique et Social sur la lutte contre la pauvreté en 1979 déclare: "peuvent être considérés comme pauvres, les individus et les familles dont les ressources¹³ sont si faibles qu'ils se trouvent exclus du mode de vie, des habitudes et des activités normaux de l'Etat dans lequel ils vivent".

Les différentes conceptions ci-dessus nous amènent à nous interroger sur la situation de pauvreté au Burkina Faso en général et à Ouagadougou en particulier.

¹³Par ressources, on entend des revenus en espèces, les biens et les services publics et privés disponibles.

CHAPITRE IV: LA PAUVRETE A OUAGADOUGOU

Le Burkina Faso, avec un P.N.B. par habitant de 330 \$ en 1988, se classe par conséquent parmi les pays à faible revenu ou encore les pays les plus pauvres.

Pour la ville de Ouagadougou, une large majorité de la population totale (70,2 %) est sans emploi. L'existence de la pauvreté oblige un bon nombre de citadin à vivre dans une situation déplorable. C'est pourquoi le Secrétariat d'Etat à l'Action Sociale dont la mission globale consiste à engager des actions sociales en vue de l'identification et de la dissolution des goulets d'étranglements socio-économiques, se fixe quelques indices pour qualifier une personne ou une famille nécessiteuse.

LES INDICATEURS DE PAUVRETE

A) Les différents types de critères

Il existe une multitude de critères adoptés par le Secrétariat (cité ci-dessus) parmi lesquels nous retenons :

1° Le nombre de repas

La consommation courante d'un ménage reflète son niveau de vie. L'idéal pour tout individu serait de prendre trois repas par jour (matin, midi et soir) et au minimum deux fois.

Cependant lorsqu'une personne ne se contente que d'un seul repas par jour, alors commence le seuil de pauvreté. A ce propos, notre enquête menée auprès de 100 ménages dans les trois quartiers de Ouagadougou donne le tableau suivant :

Tableau N°9: Répartition de 100 ménages selon le nombre de repas par jour et par quartier (en %)

Nombre de repas/jour	Zone du Bois (20 enquêtés)	Dapoya 30 enquêtés	Dassasgo Zone non lotie 50 enquêtés.
1		3	50
2	10*	47	30
3	90	50	14
4 et plus			
TOTAL	100	100	94

Source : Résultat de nos enquêtes

* La plupart le font par préférence et non par manque ou insuffisance de moyen.

Avec 50 % des enquêtés ayant pris un seul repas par jour contre 30 % qui prennent deux fois et 14 % seulement qui mangent trois fois, tandis que le reste déclare avoir mangé une fois tous les deux ou trois jours, la zone non lotie de Dassasgo apparaît comme une localité où le problème alimentaire se pose avec acuité, par conséquent un quartier habité en majorité par des personnes pauvres.

Il nous a même été donné de constater que la mère d'une famille n'ayant rien à manger pour la journée, se vit obligée de bouillir de l'eau salée avec un peu de "soubala". Cette eau faisant office de soupe pour les enfants.

2°) Le salaire ou le revenu

Le salaire, est par définition, la rémunération d'un travail effectué par un employé. Il doit lui permettre de vivre. C'est pour cela que le Burkina Faso, à l'instar des autres pays dans le monde, fixe le salaire Minimum Inter Professionnel Garanti (SMIG) pouvant permettre à tout travailleur de vivre décemment. Cela sous entend qu'il est difficile de vivre en dessous de ce seuil. Compte tenu du niveau de vie, l'Etat Burkinabé fixe les SMIG selon le tableau ci-après.

Tableau N°10 : Evolution du SMIG de 1977 à 1988

Années	de 1977 à 1978	de 1979 à 1981	de 1982 à 1988	1988
F.CFA/heure	72	90	114	131
F.CFA/mois	12.480	15.600	19.760	22.653

Source : INSD

Ce tableau montre que le SMIG a été stabilisé en valeur nominale pendant toute la période de 1982-1987. Une augmentation de 15 % a été accordée en 1988. Il reflète même le niveau de vie qui est bas.

A Ouagadougou et selon les statistiques de 1985, 70,2 % de la population sont sans emploi donc ne disposent pas de salaire, pire nombre de contrats de travail à Ouagadougou se passent hors du circuit officiel. Généralement les salaires fixés dans ce genre de contrat relèvent du bon vouloir de l'employeur surtout que la main d'oeuvre est pléthorique. Cette pratique ne fait qu'empirer la situation de ces travailleurs.

En résumé, une large majorité à Ouagadougou n'a pas ou a un salaire insuffisant ou un bas revenu. En outre, il peut exister un lien entre un bas revenu et la pauvreté. En effet, comme précédemment annoncée, le revenu est source de pouvoir d'achat, d'accès à la consommation et à l'épargne.

Il est aussi facteur de statut social surtout pour les sociétés actuelles où les valeurs économiques sont dominantes. Enfin un bas revenu limite l'accès aux marchés et peut déterminer un statut social peu valorisé.

Figure. N°8 : Trame de relations

II. LA PAUVRETE : GENERALITES

A) Définition

Selon le grand dictionnaire encyclopédique Larousse, la pauvreté est l'état de quelqu'un ou de quelque chose qui est pauvre; ; indigence, dénuement, dèche. Ainsi en science économique, les pauvres sont des individus les plus défavorisés dans tous les domaines, ceux qui présentent les plus grands écarts à la moyenne, à la norme : ce sont ceux qui ont les plus bas revenus, les plus bas niveaux d'instruction, de formation ou de qualification, le moins de pouvoir et enfin le moins d'influence.

Le Père WRESINSKI Joseph¹² affirme que la pauvreté "est un amalgame des mal-logés, mal nourris, mal-formés et des mal-soignés".

La Communauté Economique Européenne (CEE) avance enfin que la pauvreté est "l'absence relative et à long terme de faculté - dans une mesure suffisante - de disposer de ressources et de les contrôler".

Ces quelques définitions qui se recoupent plus ou moins, nous amènent donc à croire que la pauvreté est multidimensionnelle, autrement dit, il peut exister plusieurs types de pauvreté.

B) Les types de pauvreté

Il existe plusieurs types de pauvreté que nous regroupons en deux : d'une part la pauvreté absolue et d'autre part la pauvreté relative.

La première, appelée encore la grande pauvreté est un état profondément marqué par la malnutrition, l'ignorance et la maladie. Il peut être caractérisé par de très faibles revenus c'est-à-dire très insuffisants pour satisfaire les besoins alimentaires et en logements même rudimentaires. Cette pauvreté peut dans certaines sociétés frapper la majorité des habitants. C'est le cas de la plupart des sociétés des pays en voie de développement.

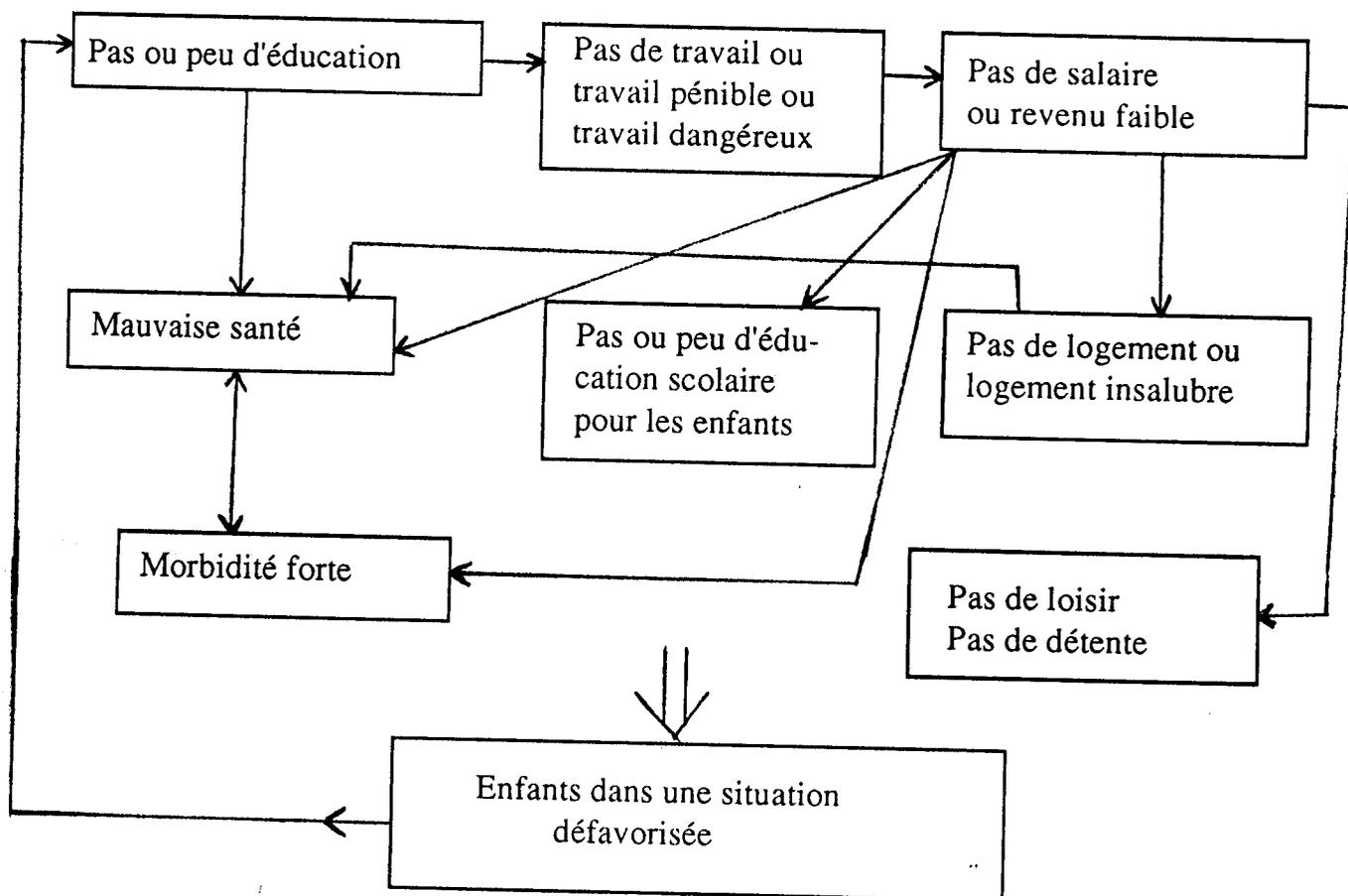
La seconde, contrairement à la première qui concerne des personnes dont les ressources ne permettent pas d'assurer le minimum vital, permet un niveau de vie moyen, normal.

3°) Le nombre d'enfants

Le nombre élevé d'enfants dans une famille peut réduire considérablement l'investissement matériel par personne. Ceci peut entraîner une situation de pauvreté pour une famille dont les ressources (financières, matérielles...) sont insuffisantes. Il est également clair que le coût de l'enfant est extrêmement fort pour certaines familles de nos jours puisque celles-ci en supportent la totalité des frais d'éducation, de formation, de santé qui exigent à la fois du temps et beaucoup d'argent. Ainsi les enfants réduisent les efforts déployés par les parents pour accroître leur revenu, les maintenant toujours dans le cercle de pauvreté. Par exemple, lors de nos enquêtes surtout à Dapoya, beaucoup de chefs de famille sont heureux de nous fournir un chiffre élevé d'enfants (8 ou 11 enfants) à leur charge. Par ailleurs, à la question de savoir si tous les enfants scolarisables fréquentent l'école, ils nous répondent succinctement qu'ils ne disposent pas de moyens pour scolariser tout le monde, par contre ils nous entretiennent abondamment sur l'irresponsabilité de l'Etat. C'est-à-dire ils rejettent la responsabilité sur l'Etat qui ne crée pas assez d'établissements scolaires, la cherté des écoles privées par la complicité de l'Etat etc.

Ces faits traduisent que le nombre élevé d'enfants dans une famille peut engendrer ou maintenir celle-ci dans la pauvreté.(confère trame de relations suivante).

Figure N°9 : Cycle de pauvreté pour une famille nombreuse d'un groupe défavorisé



Source: Résultats d'enquête.

4°) La paire de chaussures

La paire de chaussures est un critère apparemment banal mais très important comme mesure de situation sociale d'un individu. En effet, le besoin de se chauffer de nos jours est aussi important que le besoin de manger et de boire. C'est pourquoi toute personne se trouvant dans l'impossibilité de se procurer au moins une paire de chaussures et qui par conséquent marche pieds nus est considérée comme un pauvre sauf cas de maladie mentale.

D'autres indices ont été également retenus à savoir le logement et le cadre de vie, maladie mentale et le manque d'argent...

Nous pouvons dire que le dernier indice est à la fois cause et conséquence car on serait alors tenté de dire qu'il manque d'argent à une famille pour s'épanouir parce qu'elle est pauvre. Dans ce cas, si le manque d'argent dans tel ménage est une cause de pauvreté, il en est tout aussi un résultat.

Ces différents critères adoptés traduisent combien la notion de pauvreté est, on ne peut plus délicate, complexe. Cette complexité constitue également une difficulté de définir un nombre précis des pauvres à Ouagadougou, plus encore au Burkina Faso.

L'inexistence de statistique constitue un manque déplorable à un double point de vue : d'abord cette inexistence de chiffres ne permet pas aux autorités de mesurer l'ampleur de la misère et de proposer des actions qu'elle nécessite; ensuite il y a de risque que les pauvres constituent un groupe destructeur de l'environnement par conséquent un groupe résistant au progrès par certaines de ses activités.

B) Les familles nécessiteuses

Selon le Secrétariat d'Etat à l'action sociale, peuvent être retenus comme nécessiteux les individus ou familles présentant une ou plusieurs des caractéristiques suivantes :

être constituée des membres ayant

- un niveau d'instruction très bas ou nul;
- une absence de qualification professionnelle ou une aptitude manuelle à améliorer;
- un état de santé médiocre;
- une alimentation dérisoire, limitée à un repas par jour, en qualité et en quantité insuffisante;
- une assurance de leur survie soit par la charité des voisins, soit par une aide des parents, amis ou enfin par des oeuvres de bienfaisance;
- des habitations exigües, construites avec des matériaux précaires et sous-équipées (absence d'eau potable, de latrine, de clôture, d'éclairage etc).

être mono-parentale (veuf ou veuve) avec des enfants à charge sans ressources suffisantes. Aussi peuvent être associés à ces familles, des orphelins, des filles-mères abandonnées à leur triste sort et les invalides.

Malgré leur situation de personnes démunies, ces catégories d'individus doivent obligatoirement satisfaire leurs besoins vitaux notamment se nourrir, s'habiller, se soigner, se loger, se former etc. Pour y faire face, ils se livrent donc à plusieurs types d'activités.

CHAPITRE V : LES ACTIVITES DE SURVIE DES CITADINS PAUVRES

Selon les statistiques de 1985, Ouagadougou comptait 441514 habitants dont 131959 actifs soit 29,8% de la population totale urbaine. Le reste c'est -à- dire 70,2 devront momentanément se verser dans des activités relevant des secteurs primaire et informel pour vivre.

I. LES CITADINS PAUVRES ET LE SECTEUR PRIMAIRE

La croissance urbaine a pris de vitesse la capacité de la ville de Ouagadougou à satisfaire les besoins de ses habitants, obligeant ainsi la plupart d'entre eux à vivre dans l'indigence et à se contenter de régimes alimentaires incomplets. La satisfaction par exemple en produits vivriers dépend en grande partie de la campagne et de l'extérieur. Par ailleurs des chômeurs, ayant des bas revenus produisent eux-mêmes une partie de denrées alimentaires dont ils ont besoin. C'est pourquoi l'agriculture et l'élevage, deux activités rurales se pratiquent encore à Ouagadougou.

A) L'agriculture

Malgré son statut de ville capitale, Ouagadougou comporte 25788 citadins soit 19,5% de la population active pratiquent une agriculture sous 3 formes principales : les jardins de case, les cultures de bas-fonds et les cultures maraîchères.

1°) Les jardins de case

Dans l'enceinte de certaines concessions. En zone lotie et le long des voies, le sol est utilisé pour les cultures de céréales (mil, maïs..), des plantes légumineuses et des plantes utilisées dans les sauces : le gombo (*Hibiscus esculenta*), "bito" (*Hibiscus sabdarifa*) : les cultures sont pratiquées pendant la saison des pluies et viennent compléter les besoins des familles qui sont pour la plupart des immigrés ruraux vivant dans la périphérie urbaine.

Les jardins de case ont des superficies très variables de quelques mètres carré dans les secteurs lotis à des dizaines de mètres carré (m²) dans les zones périphériques non loties. Après la récolte, les tiges de mil sont soit vendues avec des fanes de légumineuses aux éleveurs, soit utilisées comme Combustibles pour la cuisine.

Durant la saison sèche, les champs sont envahis par des animaux en divagation d'une part et d'autre part par les familles dont les cours sont dépourvues de latrine ou WC et qui les utilisent nuitamment comme lieux de défécation.

Il est à noter que les jardins de case ne sont pas exclusivement pratiqués par des citadins pauvres, certains travailleurs également le font pour diverses raisons : ils permettent de nettoyer et embellir leur cour ; pour se souvenir du village pour avoir peut-être grandi en milieu rural ; enfin pour se procurer (qu'importe la quantité) des produits comme légumes, arachides, maïs etc.

Alors que des arrêtés municipaux interdisent la culture des céréales dans les quartiers lotis parce que favorisant le développement des moustiques vecteurs de maladies (paludisme par exemple), la politique actuelle de la Banque Mondiale recommande aux citadins pauvres, à qui l'on donnerait accès à des parcelles, pourraient produire des cultures de subsistance. Ces cultures amélioreraient la qualité de l'air (les plantes absorbent le gaz carbonique), empêcheraient l'érosion et ajouteraient des espaces verts à l'environnement urbain.

De toutes les façons, les jardins de cases sont appelés à disparaître progressivement car la tendance actuelle est à l'occupation rigoureuse des parcelles par des maisons d'habitation.

Planche N°3

Champ de sorgho en pleine ville ; le long du marigot de Zogona (Zone Universitaire).

2°) Les cultures maraîchères

Si des arrêtés municipaux interdisent la culture des céréales dans les quartiers lotis, aucune interdiction ne semble peser sur le maraîchage. Il est au contraire encouragé et se situe en bordure des barrages au nord de la ville.

Le long des marigots Kadiogo et de la MACO où on trouve des cultures intensives aux abords de l'enceinte de la prison. La production de ces jardins se compose en grande partie de légumes : tomates, chou, laitue, carottes, épinard, gombo etc.

L'agriculture est encore présente dans certains quartiers de la ville. C'est ainsi que lors de nos enquêtes, nous avons enregistré 54 % de citoyens pratiquant l'agriculture à Dassago, 37 % à Dapoya tandis que ceux de la Zone du Bois ne se contentent que du jardinage.

B) L'élevage

La ville de Ouagadougou s'auto-provisionne ou s'approvisionne en partie ^{en mil} et en viande grâce au petit élevage familial. Les familles entretiennent souvent de la volaille, quelques petits ruminants, des porcs et quelques bovins. C'est le cas dans les quartiers Hamdalaye, Pissy... Les ânes sont utilisés pour la traction de charrette, transportant du bois de chauffe, les fûts d'eau, des céréales, les matériaux de construction (terre, sable...).

Les ovins et les caprins comme la plupart des boeufs constituent soit un élevage "sentimental" soit commercial. En effet, ces animaux sont destinés tantôt à la commercialisation, tantôt pour être abattus à l'occasion de certaines fêtes. En attendant ces animaux divaguent dans l'aire urbaine (quand bien même c'est prohibé) se nourrissant dans les poubelles et les jardins urbains laissés en friche.

L'élevage des porcins se pratique dans les cours des habitations urbaines. Ils sont enfermés généralement dans une construction basse en banco, entourée d'un mur bas avec une ou des ouvertures donnant à l'extérieur. Ils sont nourris aux tourteaux de mil achetés aux dolôtières ou des restes d'aliments.

L'élevage en ville demeure donc important. L'enquête que nous avons menée auprès de 100 ménages le révèle.

Tableau N°11 : L'élevage dans quelques quartiers de Ouagadougou

Groupes	Dassasgo	Dapoya	Zone du Bois (Zogona)
Animaux	16 %	20 %	30 %
Volaille	12 %	27 %	6 %
Animaux- volaille	18 %	13 %	20 %

Source : Résultats enquête

Le tableau montre la Zone du Bois, largement en tête (30 %) pour les animaux tout simplement à cause de la présence d'animaux domestiques tels que chats, chiens, singes etc.

Par contre, les autres formes d'élevage y sont moins importantes. Il en est de même à Dassasgo pour diverses raisons : il est plus facile aux résidents de la Zone du Bois d'acheter un poulet que d'en élever ; à Dassasgo, les animaux et la volaille font souvent l'objet de vols.

Cette étude permet donc de constater que ces activités ne sont pas spécifiquement réservées aux pauvres. Au contraire l'élevage des boeufs et des porcs par exemple nécessite des fonds qu'un citadin pauvre ne peut facilement réunir. Toutefois elles ne constituent non plus le domaine exclusif des citadins aisés car lorsque nous considérons certains paramètres telles que la taille de la famille, la charge à supporter, ces ménages éleveurs donnent l'apparence des "familles pauvres" si bien que la classification n'est pas du tout facile.

Quoi qu'il en soit, le secteur primaire joue un rôle important dans l'approvisionnement de la ville en produits vivriers et en viande (mais beaucoup plus de la banlieue et même plus loin) qui deviennent parfois insuffisants à cause de l'augmentation rapide de sa population.

Il n'y a pas que dans le secteur primaire que les pauvres se débrouillent pour leur survie, il existe aussi un autre à ne pas négliger : le secteur informel.

II. CITADINS DEMUNIS ET LE SECTEUR INFORMEL

On entend par secteur informel "les entreprises artisanales et les petites entreprises non enregistrées et sans comptabilité rigoureuse échappant ainsi au contrôle de l'Etat". Cela n'est pas à confondre avec les activités frauduleuses ou "non officielles" telle que la contrebande.

Pendant longtemps ignoré officiellement mais fonctionnant suivant une certaine organisation qui permet à ses acteurs de survivre, le secteur informel est tantôt appelé secteur non structuré tantôt secteur traditionnel ou encore secteur de refuge. Selon CHENERY, "nous continuerons à utiliser le terme de secteur informel pour désigner les activités économiques de la majorité des pauvres". De nos jours la tendance est à l'appellation économique populaire.

Au Burkina Faso, le secteur informel est très actif. En dépit de la quasi-inexistence d'instruction, d'assistance, le secteur informel et les petites entreprises jouent un rôle important dans la création de l'emploi. Selon une étude menée à Ouagadougou en 1986, ce secteur fournit au moins 3/4 des emplois¹⁴. Les activités de ce secteur sont assez nombreuses et peuvent être scindées en deux parties : les activités traditionnelle et moderne .

¹⁴Source: Document banque mondiale déjà cité (page)

- les activités traditionnelles: ce sont celles exercées depuis toujours sur le continent c'est-à-dire des activités d'origine africaine. Il s'agit de la production du dolo, la fabrication du beurre de karité, la poterie, etc.

-les activités modernes : elles concernent des activités dont l'exercice est plus récent que les précédentes ; souvent elles sont introduites à la faveur de la modernisation de l'économie avec les progrès techniques. Ex : menuiserie, soudure, réparation d'engins à deux roues...

Cependant, certaines activités ne sont pas d'une classification aisée car pouvant appartenir à l'une ou à l'autre des catégories définies. C'est le cas de la coiffure qui peut être traditionnelle (tresses africaines) ou moderne (salon de coiffure). Il en est de même pour la bijouterie.

Quelques principaux types d'activités méritent d'être vus en détail.

A) L'Artisanat et le transport

Ces deux types d'activités assez courantes à Ouagadougou, sont dominées essentiellement par la réparation des cycles, la transformation des biens ainsi que le transport par charrette.

En effet, les réparateurs des cycles constituent un effectif d'environ 5.542 soit 4,2 % de la population active et 1,2 % de la population Ouagalaise et crée 13 % des emplois. Ils s'installent aux abords de la voie publique, sous des hangars et sous des arbres bordant la rue. Aux troncs des arbres, ils accrochent les pneumatiques usées, de vieilles pièces de moteurs. Les places occupées par les mécaniciens sont noircies par les huiles et les graisses à moteur vidées à même le sol.

L'artisanat de récupération, par contre, utilise comme matières premières des morceaux de tôles, des boîtes de conserves récupérées çà et là. Elles sont ensuite soit transformées en seaux; gobelets... soit utilisées pour réparer certains objets servant aux travaux domestiques (assiettes, plats...). En outre, les pièces pneumatiques déjà utilisées sont découpées pour la fabrication des sandales ou des puisettes.

Ce volet qui n'absorbe que 1 % de la population active réduit un tant soit peu le chômage. Aussi il fournit toutes sortes de produits à usage domestique et à des prix compatibles avec le niveau de vie de la population. Une attitude déplorable cependant est que les acteurs occupent anarchiquement les lieux échappant ainsi au coût de location d'emplacement, à la perception des patentes et à d'autres taxes.

Les charretiers occupent une place importante dans la distribution de l'eau à travers la ville. A la périphérie surtout, tout observateur peut constater le trafic incessant des revendeurs sillonnant les pistes avec leurs charrettes. Ils desservent ainsi à partir des points d'eau publics, les concessions des résidents n'ayant pas accès à l'eau potable. Il est malheureusement difficile de les dénombrier.

Cette activité de revente, effectuée à l'échelle des quartiers est tolérée aussi bien par les autorités municipales que par l'ONEA. Les revendeurs sont le plus souvent des jeunes gens de 20 à 25 ans. On y rencontre même des écoliers pendant les congés scolaires. Beaucoup sont des jeunes en fin de scolarisation ou des "sinistrés" économiques temporaires (fin d'un apprentissage, licenciement ou tout autre échec professionnel) qui n'ont pas encore pu trouver d'embauche sur le marché du travail urbain. L'activité de revendeur d'eau s'inscrit essentiellement dans le scénario de transition : saisonnière pour les écoliers ou les néo-citadins, qui trouvent ainsi une occupation pendant la saison morte en aidant financièrement les parents qui les ont accueillis en ville ; permanent pour les autres qui attendent de trouver un emploi plus rémunérateur. La rémunération est certes modique pour des prestations tels que le parage, le gardiennage de voitures, le cirage de chaussures, les "soins" des mains et des ongles... mais elle permet quand même à ces jeunes de subvenir à leurs besoins vitaux quotidiens.

B) Activités de transformation et de Vente des produits alimentaires

Les citadins qui pratiquent cette activité sont des vendeuses de boissons traditionnelles, de friandises et de rôtisseurs... Avec 4,2% de la population active, ces activités apportent aux citadins un approvisionnement d'appoint en produits alimentaires préparés. Cependant elles peuvent parfois être source de nuisance. Mais auparavant, il est intéressant de savoir comment se mènent ces activités et quels sont les risques qu'elles présentent pour les consommateurs.

1°) Les bouchers

Les bouchers et les rôtisseurs s'installent partout à travers la ville : le long des rues, des espaces verts, devant des bars et buvettes. Du point de vue transport, outre les camions-fourgons qui desservent les grands centres de distribution et des camionnettes à bâches, certains particuliers (et c'est d'eux qu'il s'agit) transportent la viande par leurs propres moyens, ignorant parfois le minimum d'hygiène. Ainsi les bouchers ramènent la viande en ville, attachée sur des portes-bagages de surcroît sans emballages.

Ces viandes exposées à la poussière et aux mouches ne sont pas toujours bien nettoyées avant d'être consommées, surtout chez les rôtisseurs qui distribuent la viande des abattages clandestins échappant à la fois aux contrôles sanitaires et aux taxes. La viande achetée est emballée dans un morceau de papier et remise au client lorsque celui-ci ne désire pas consommer sur le lieu de vente. Le papier le plus couramment utilisé est celui d'emballage de ciment, récupéré auprès des maçons de la place moyennant une somme de 50 F CFA l'unité.

2°) Les dolotières

la fabrication de dolo est de loin l'activité la plus importante du secteur informel de production. Elle détient 36% en terme de création d'emplois, suivie de la confection^{de}, la construction (18%), puis de la menuiserie (15%) (1).

Cette activité est typiquement féminine. Le dolo se vend sous un hangar de paille, on dispose de bancs pour les clients. Les calebasses ne sont pas toujours bien nettoyées après chaque service. On les plonge dans un seau contenant 4 ou 5 litres d'eau qui serviront le plus souvent toute la journée. Les clients des cabarets se soulagent dans le fossé (s'il existe) ou sur le mur à proximité immédiate du lieu de consommation.

3°) "Les restaurateurs populaires" ou "restaurants par terre".

Les femmes préparent des aliments à base de produits locaux (beignets ou galettes de mil et de Niébé) ou de produits importés (sucrierie, pâtisserie, banane "aloco"...). Elles vendent aussi des tubercules crus, cuits, ou frits (patates, ignames), des cacahuètes (arachides) avec ou sans coque, du lait caillé, des poissons frits, de la viande, du riz etc.

Ces aliments sont préparés soit à la maison, soit aux abords de la rue et vendus sur place ou dans les lieux publics tels que les "marchés" à proximité des établissements scolaires et de services administratifs. Celles qui préparent le riz le vendent aux abords de la voie publique aux heures de repas, les vendeurs de soupe de viande ou poisson se placent à proximité des buvettes et cabarets.

Seulement les conditions dans lesquelles ces mets sont préparés sont très douteuses : les récipients et les ustensiles utilisés sont noircis par une matière crasseuse, et par la suie. Le reste du repas parfois en voie de décomposition, est réchauffé le lendemain et vendu aux consommateurs.

Malgré l'importance du secteur informel en matière d'emploi, force est de reconnaître que l'exercice de ses activités fait que la cité de Ouagadougou est de plus en plus encombrée. On remarque entre autres une occupation anarchique du domaine public, un encombrement de voies dans les centres villes (confère planches annexes). Si ce ne sont pas les ordures qui à force de s'entasser envahissent les rues et les lieux de peuplement, ce sont les populations elles-mêmes et surtout des "débrouillards" qui encombrent les voies publiques avec toutes sortes d'activités. Les avenues, les voies publiques sont prises d'assaut par des mécaniciens, des revendeurs de fruits et légumes, de restaurants et marchands ambulants...

Ceci est la conséquence de la mentalité générale selon laquelle il suffit d'obtenir un papier au niveau d'une mairie pour se tailler quelques mètres

carrés et " fonder une entreprise". Autrement dit la conception générale est que la voie publique n'appartient à personne, sinon qu'elle appartient à celui qui veut l'occuper.

Vouloir se limiter uniquement aux maux ou aux difficultés que créent les secteurs primaire et informel pour la ville, c'est méconnaître vraiment leurs deux aspects.

C'est pourquoi notre étude sera aussi mener (d'une manière succinct) sur leurs aspects positifs c'est-à-dire leurs avantages dans le contexte socio-économique.

III. IMPORTANCE DES SECTEURS PRIMAIRE ET INFORMEL DANS LE CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE DE OUAGADOUGOU

Avec les 3/4 d'emploi qu'il crée, et la place exceptionnellement importante qu'il tient dans la plupart des autres secteurs (70% dans le commerce, près de 60% des transports et communications, près de 40% de l'industrie), le secteur informel apporte une contribution non négligeable à l'essor socio-économique de Ouagadougou

A) Impacts sociaux des secteurs primaire et informel

En 1986, VAN DIJK dans son étude sur le secteur informel à Ouagadougou, estimait que 183.400 actifs soit environ 73% du total y travaillaient, contre 41.600 seulement dans le secteur formel.

Par ailleurs, TODARA, déjà en 1969 affirmait que chaque année, la ville de Ouagadougou reçoit plus de 11.000 migrants, qui pour la plupart cherchent du travail. De plus, il y a chaque année des milliers d'élèves qui se présentent sur le marché du travail alors qu'il n'y a que 1000 nouveaux emplois dans le secteur formel chaque année. Ceci dénote combien le secteur informel est véritablement un secteur de refuge. En d'autres termes, le secteur informel absorbe une grande partie de la main-d'oeuvre urbaine pléthorique en situation de chômage réel. En outre, la reconversion de nombreux chefs de ménage Ouagalais d'origine rurale dans ce secteur, illustre ainsi un des multiples mécanismes d'adaptation à l'environnement urbain imposés aux néo-citadins par le marché de l'emploi segmenté. Le secteur informel fournit en même temps un revenu de subsistance aux familles démunies et à toute la ville des produits indispensables à moindre coût.

Le tableau ci-après met en vue les emplois.

Tableau N°12: Distribution des agents du secteur non structuré par groupe d'activités et par sexe (1987).

SEXE Groupes d' activités	Masculin	Féminin
	Artisanat de production	3449
Artisanat d'art	537	54
Artisanat de services	3745	1156
Construction	1352	15
Commerce	13637	21105
Transports	1027	31
Autres activités	898	323
TOTAL	24645	25410
	5 0 0 5 5	

Source: Enquête directe auprès des agents du SNSU .ONPE.

Ces 50055 composés pour la plupart de citoyens pauvres et de néo-citadins inventent ou actualisent des méthodes singulières pour vivre ou survivre.

B) Impacts économiques du secteur informel

La grande majorité de la population Ouagalaise gagne un revenu dans le secteur traditionnel. Cette importance est traduite par la part de ce secteur dans les valeurs ajoutées sectorielles résumées dans le tableau suivant.

Tableau N°13 : Parts du secteur informel dans les valeurs ajoutées sectorielles (% du total).

	1985	1986	1987
Secteur Secondaire	38,8	40,6	37,0
*mines	67,3	66,7	67,3
*industries manufacturières	42,4	44,3	42,0
*batiments et travaux publics	21,5	22,2	16,7
Secteur tertiaire marchand ¹⁵	68,6	68,1	67,1
*commerce	72,9	71,5	71,1
*transport et télécommunicatio	59,7	59,8	59,1
*services	76,6	76,6	76,9
Secteurs secondaire et tertiaire marchand	53,5	53,8	51,6

Source : INSD et estimation de la Banque Mondiale.

Outre ces chiffres, il faut ajouter qu'au niveau de l'artisanat de service par exemple, les réparateurs de vélos et vélomoteurs sont très nombreux et rendent beaucoup de services à la population urbaine. Aussi, les biens fabriqués dans le secteur informel sont pour la plupart des produits traditionnels (bandes tissées, pots, produits de vannerie, matériaux de construction...) et leur achat ne constitue pas une exportation de devises, et permet par ailleurs aux producteurs de survivre.

L'existence permanente de ces activités est en soi une preuve que ces produits satisfont une grande partie de la population. le secteur informel répond aux besoins essentiels de la population par le fait que les produits alimentaires de base sont distribués par de petits commerçants. Sans ce secteur, ces produits ne seraient pas disponibles ou coûteraient beaucoup plus cher.

¹⁵Secteur tertiaire moins administrations publiques

Dans le secteur moderne, les clients seront obligés d'acheter des quantités plus importantes, de surcroît payer au comptant.

En définitive, cette catégorie d'entreprises qui renferme toute une multitude de petits métiers ou des "emplois marginaux" dans un environnement urbain excroissant, offre des biens et des services peu coûteux, adaptés aux réalités des petits revenus, crée des emplois, règle quelques problèmes de chômage. Elle contribue ainsi aux efforts de développement endogène et auto-centré. Elle attire également notre attention sur la solidarité entre pauvres, sur l'esprit d'initiative et de survie qui anime ces entreprises de "l'univers de la débrouillardise"¹⁶.

L'importance du secteur informel s'impose dans la ville de Ouagadougou mais ce secteur présente parfois des aspects défavorables vis-à-vis de l'environnement urbain.

¹⁶Source : Albert TEVEODJRE

CHAPÎTRE VI : RELATIONS PAUVRETE- ENVIRONNEMENT OU LES CONSEQUENCES NEFASTES DES ACTIVITES DES CITADINS PAUVRES SUR L'ENVIRONNEMENT.

Dans les pays développés, la dégradation de l'environnement est essentiellement liée aux activités des industries, au nombre croissant d'automobiles..., en somme elle est liée en général à des facteurs qui vont de pair avec le niveau de consommation des habitants. En revanche, dans les pays en voie de développement, la plus grande source de pollution est la pauvreté : des eaux polluées, des conditions de vie et d'hygiène médiocres dues aux caractères précaires des logements et au manque de réseaux publics d'eau, de drainage et d'égout. La ville de Ouagadougou souffre de ce goulot d'étranglement.

I. LA DEGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN.

Le milieu urbain est forgé par les citadins, qui par leurs activités et leur mode de vie, l'influencent fortement. Approvisionnement, production, transformation..., sont autant d'activités indispensables à la vie urbaine. Néanmoins, elles produisent chaque jour leur part de déchets qui créent des problèmes divers à l'environnement urbain.

A Ouagadougou, à l'instar des autres villes africaines, il faut reconnaître que tous les citadins par leurs actions contribuent d'une manière ou d'une autre à la dégradation de l'environnement mais beaucoup plus par des citadins pauvres.

A) Problèmes liés à la pratique des activités primaires

Les problèmes que posent la pratique de ces activités primaires préoccupent à plus d'un titre les autorités et l'ensemble de la population Ouagalaise.

1°) Les problèmes causés par l'agriculture

L'agriculture urbaine est réalisée grâce à la fois à l'eau de pluie et à l'arrosage. En effet, les cultures maraîchères sont arrosées parfois avec des eaux usées. Ce qui pollue les légumes que consomment des citadins; surtout s'ils sont mal lavés, ils peuvent provoquer certaines maladies. Ainsi dans les jardins qui étaient situés au bord du marigot Kadiogo, on utilisait pour l'arrosage les eaux venues directement (sans être traitées) de la zone industrielle. En outre, à l'Est de la ville plus précisément au niveau de la MACO, les eaux usées venues de la prison sont utilisées pour l'arrosage des jardins entourant celle-ci et ceux longeant le marigot qui coule vers le bois.

Ces eaux usées non traitées utilisées ainsi constituent un véritable danger pour la population urbaine, consommatrice des légumes et autres plantes alimentaires.

Il est bien vrai que les eaux usées peuvent être riches en éléments nutritifs, mais elles^{ne} peuvent être utilisées dans le maraîchage qu'après avoir fait l'objet de contrôles sanitaires appropriés.

En ce qui concerne les parcelles de céréales, maïs et arachides, quelquefois, les propriétaires eux-mêmes (et plus les passants) y déposent leurs matières fécales, pensant que les excréments font de bons engrais. Ils sont devenus donc des pollueurs de l'environnement.

Pour les vergers enfin, les enfants mangent les fruits tombés sous l'arbre sans les laver. Toutes ces pratiques causent aux citadins certaines maladies telle que l'amibiase. L'Hôpital Yalgado a enregistré pour l'année 1990, 60 cas d'amibiases qui ont causé 18 cas de décès soit 30 % des cas présentés.

Malgré le danger que présentent ces pratiques, les autorités municipales n'arrivent pas à prendre des mesures satisfaisantes pour différentes raisons :

- d'une part, l'objectif d'atteindre la sécurité alimentaire que se fixe le pays, n'incite pas à interdire systématiquement la culture de céréales dans l'espace urbain alors que la population en a grandement besoin. Cela est d'autant plus difficile que ce sont en général ceux qui ont un faible pouvoir d'achat qui pratiquent ces cultures.
- d'autre part, les cultures maraîchères sont pratiquées par des immigrants ruraux. En interdisant cette activité, on ne fera que gonfler le nombre de chômeurs et de sans emplois avec les conséquences que cela entraîne (recrudescence des vols, banditisme etc).
- enfin ces cultures répondent de manière appréciable aux besoins en légumes de la ville.

2°) Les problèmes causés par l'élevage urbain

En dépit de l'interdiction qui frappe l'élevage en milieu urbain, il n'est pas rare d'y rencontrer les animaux domestiques. Ainsi par exemple la rentrée le soir des troupeaux gênent sérieusement le trafic urbain, les ânes utilisés pour la traction de charrette (moyen de transport par excellence des citadins à faibles revenus) rendent également difficile la circulation, causant fréquemment des accidents de route et des embouteillages sur les principales voies.

Les porcs quant à eux, ne sont pas toujours enfermés dans leur enclos. La grande chaleur qui y règne et l'insuffisance de la nourriture contraignent certains propriétaires à laisser sortir leurs bêtes. Celles-ci se ruent alors sur les ordures ménagères qu'elles éparpillent aux alentours et pataugent dans les rigoles d'eau usée sortant des concessions.

La divagation de certains animaux domestiques (cochons, chèvres...) provoque de nombreux accidents mortels. Parfois les restes de la nourriture des porcs, ainsi que leurs excréments sont jetés, par l'éleveur en tas dans la rue, grossissant donc les tas d'immondices et créant les nuisances. On doit également veiller au danger que représentent les excréments des animaux comme le porc, qui peut transmettre le ténia.

Pour éviter tout cela, il est souhaitable que l'élevage du porc se pratique à la lisière de la ville où de meilleures conditions peuvent être trouvées.

Aussi une application rigoureuse des mesures prises s'avère très indispensable car elle pourra contraindre les éleveurs à les respecter.

Par ailleurs, les animaux familiers, surtout les chiens par leur grande mobilité posent pratiquement les mêmes problèmes que les porcs. En effet, la plupart des chiens sont libres de leur déplacement. Le jour, ils ne vont pas loin de leur domicile, mais la nuit, ils vont d'une maison à une autre, voire d'un quartier à un autre, à la recherche de nourritures. Ils fouillent dans les tas d'ordures, pénètrent dans les cuisines qui leur sont accessibles pour lécher les plats et les marmites. De ce fait, ils peuvent transmettre aux hommes des maladies comme la rage, la tuberculose, les maladies parasitaires. La pratique des activités primaires dans la ville de Ouagadougou nuit ainsi d'une part, à la santé des citadins et d'autre part crée un environnement malsain.

B) Problèmes liés au secteur informel et à d'autres pratiques.

1°) Problèmes sanitaires liés au secteur informel.

Les risques sanitaires causés par la pratique du secteur informel à Ouagadougou sont nombreux : nous allons en énumérer quelques cas.

D'abord les risques de pollution relatifs à l'eau.

L'eau, c'est la vie, a-t-on coutume de dire mais il est aujourd'hui de plus en plus difficile pour bon nombre de citadins d'accéder au branchement d'eau de l'Office Nationale de l'Eau et d'Assainissement (ONEA) tant les coûts de raccordement sont élevés.

L'extension spatiale des aires loties en périphérie n'a pas engendré un effort d'investissement suffisant pour réaliser les infrastructures nécessaires, surtout que les devis de raccordement des parcelles à partir de conduites principales souvent très éloignées sont majorés.

C'est ainsi que la ville compte en ce jour environ 16.000 abonnés à l'eau et 205 bornes-fontaines et postes d'eau (forage)¹⁷.

¹⁷Source : Compaoré Georges:1992 la renovation de Ouagadougou op cit160

Pour cela, l'eau potable à Ouagadougou fait l'objet de transaction et parfois les conditions de vente engendrent des risques.

En effet, l'eau est vendue aux ménages par des revendeurs. En principe la propreté et la potabilité de l'eau ne devraient pas poser de problèmes. Toutefois elles peuvent être rémises en cause de deux manières : d'une part le charretier peut délibérément ou accidentellement utiliser de l'eau polluée et d'autre part s'il n'a pas de pratique régulière de nettoyage de son fût.

Le premier cas est vérifié chez certains charretiers qui pendant la période de grande demande, n'hésitent pas à s'approvisionner aux barrages (N°1,2,et 3 pour les quartiers riverains et au barrage de Yamtenga pour le quartier Dassago).

Seulement ces revendeurs reconnaissent que l'eau des barrages a été livrée non pas comme eau de boisson mais plutôt pour usage domestique (lessive, vaisselle...) et pour la fabrication des briques.

Le danger cependant est que les fûts ne sont pas toujours nettoyés entre ces deux usages. De ce fait, la potabilité de l'eau est totalement compromise et peut par conséquent constituer un mode de contamination de l'eau de boisson.

Le second cas se traduit du fait que, pour les charretiers, l'eau provenant des bornes-fontaines est propre par nature, par conséquent ils considèrent le nettoyage des fûts comme superflu. Ainsi on note une détérioration des parois intérieures des fûts, partant la contamination de l'eau.

Ces pratiques, basées sur une méconnaissance des données (hygiéniques ou sur l'esprit du gain), constituent une source des affections liées à l'eau que le tableau N°14 met en exergue.

Tableau N°14: Consultations et décès pour des affections liées à l'eau et à l'assainissement à l'Hopital YALGADO OUEDRAOGO de Ouagadougou.

ANNEES AFFECTIIONS	1969	1970		1985		1986	
	consult	consult.	décès	consult.	décès	consult.	décès
Maladies diarrhéiques	311	597	201	1509	183	1357	223
Amibiases	184	179	12	125	0	91	3
Vers intestinaux	123	12	-	68	0	58	0
Bilharziose	17	33	-	26	0	19	0
Dysentéries	67	56	20	12	2	3	0
Choléra	-	-	-	138	7	0	0
Hépatites infectieuses	181	176	16	79	16	103	31
Typhoïde / Paratyphoïde	169	192	14	279	10	247	4
Poliomyélite	25	8	2	7	0	2	0
Dracunculose (ver de Guinée)	-	-	-	-	-	2	0
Total des affections hydriques	1077	1253	265	2243	218	1882	261
Total des affections	10274	12210	1604	16879	1583	15755	1705
% des affections hydriques sur l'ensemble des affections	10,48	10,26	16,52	13,29	13,77	11,95	15,31

Source: Statistiques annuelles du ministère de la santé.

Au vu de ces chiffres (quand bien même convaincu que la zone d'influence du centre hospitalier, National Yalgado dépasse les limites de Ouagadougou), nous osons croire que les maladies liées à l'eau dans la ville de Ouagadougou prennent des proportions de plus en plus importantes.

C'est pourquoi des actions nécessaires à la diminution de ces maladies hydriques sont donc à entreprendre : si installer des canalisations dans les zones dépourvues d'eau nécessite un fonds important, il est tout de même souhaitable qu'une éducation, une sensibilisation des revendeurs d'eaux sur les pratiques d'hygiène élémentaire soit menée afin de permettre une amélioration de la qualité d'eau vendue.

Il n'y a pas que les charretiers dont le comportement peut compromettre la santé publique. Il y a également les bouchers, les dolotières, les restauratrices...Chacun en ce qui le concerne cause parfois du tort à la santé de sa clientèle.

En effet, certains bouchers refusant de faire contrôler leur viande par des autorités compétentes, s'adonnent aux abattages clandestins, vendant ainsi à la population urbaine de la viande susceptible de menacer la santé publique. Les dolotières quant à elles, du fait de ne pas toujours bien nettoyer les calebasses après chaque service, participent sans le vouloir à la propagation de certaines maladies contagieuses telle que la tuberculose.

Pour cette dernière, 278 cas ont été présentés au centre Hospitalier National Yalgado dont 38 cas de décès en 1990¹⁸.

Par ailleurs, certains vendeurs exposent en pleine poussière des aliments déjà cuits et qui ne méritent que d'être consommés directement. C'est le cas de la viande grillée ou ignames frits, gâteaux...

PLANCHE N° 4



Gateaux exposés en pleine fumée et poussière(av. CH. De Gaulle)

¹⁸Source: Ministère de la Santé , Statistique 1990

Ceci constitue également un danger pour la santé des citadins consommateurs. Mieux, la grande question qui mérite d'être posée est de savoir si ces personnes (vendeurs et vendeuses) qui manipulent les aliments ne sont-elles atteintes de maladies contagieuses?

Dans les marchés de quartiers, on observe quelquefois des produits pourris (mangues, oranges, bananes...) dont l'odeur nauséabonde attire les mouches.

En définitive, la pratique du secteur informel dans la ville de Ouagadougou rend non seulement aux pouvoirs publics la tâche difficile mais aussi peut être source de beaucoup de maladies.

Pour cela, faut-il conclure que le secteur informel pollue la ville?

Il peut être sûrement associé à la crasse, à l'insécurité (risques de maladies), à l'extension des bidonvilles frangeux, à la multiplication des barraquements inesthétiques, des ateliers bruyants, des étalages encombrants, des gîtes insalubres...

Les infrastructures installées par les pouvoirs sont prises d'assaut par les marchands illégaux. Les activités informelles structurent l'espace de la ville de Ouagadougou suivant les besoins du plus grand nombre d'habitants. Les bruits et l'agitation qui entourent ces activités sont perçus comme une pollution. Souvent les vendeurs à l'étalage sont expulsés "manu militari" des trottoirs ou des carrefours qu'ils encombrant, mais hélas ils y reviennent.

Autrement dit, à certains égards, le secteur informel constitue un des grands problèmes pour l'organisation de la ville.

2°) Pratiques urbaines et problèmes d'assainissement à Ouagadougou.

A Ouagadougou, près de 42.000 habitants ne disposent d'aucune installation d'assainissement¹⁹ et la plupart déféquent pendant le jour comme la nuit dans des lieux inappropriés : espaces publics réservés, les espaces vides entre les concessions, le long des canaux et certaines zones périphériques...

Ces personnes créent ainsi un véritable problème de pollution et de la santé publique. En effet, l'odeur qui s'en dégage se répand par le vent ou encore les déchets sont transportés par les eaux de ruissellement vers les barrages dès les premières pluies (il n'est pas inutile de répéter que les eaux des barrages alimentent la ville) . Aussi, ces eaux inondent-elles des terres maraîchères qui s'y trouvent.

Or, les excréments peuvent contenir des germes, des oeufs ou des microbes de nombreuses maladies tels que le choléra, les dysenteries, les différentes diarrhées, la fièvre typhoïde ainsi que les parasitoses intestinales.

Pour les deux dernières maladies, les statistiques présentées par le Ministère de la Santé en 1990 met en vue ce qui suit : Pour la première, 197 cas présentés à l'hôpital YALGADO dont 14 décès soit 7,1 % des cas présentés pour la fièvre typhoïde. Pour la seconde, 82 cas présentés avec 45 cas de décès soit 54,8 % des cas présentés.

¹⁹ SOURCE : SIDWAYA N° 1880 du 23 OCTOBRE 1991

Il faut également souligner que la forme de contamination la plus courante dans les quartiers périphériques est le fait de déjections humaines. Ainsi des personnes démunies deviennent de principales responsables de la pollution de l'environnement. Elles en sont en même temps les premières victimes, car ce sont elles que l'on rencontre le plus souvent à respirer l'air pollué des rues où elles passent une grande partie de leur temps. Même dans leurs habitations, elles ne sont guère épargnées par la pollution de l'air du fait de disposer généralement d'une seule pièce (case) faisant à la fois office de chambre à coucher, de cuisine, de salle à manger, de grenier pour ne pas dire de magasin .

La planche N° 5 illustre bien la réalité des personnes démunies.

PLANCHE N° 5



Une case ronde abritant une famille de cinq personnes, faisant à la fois office de chambre, de cuisine, de salle à manger, traduisant ainsi les conditions de vie des citadins pauvres.

Cette situation les met à la merci des fumées et des matières particulaires que dégage la combustion de biomasse (comme le bois de chauffe, la paille et la bouse séchée). Ceci engendre une plus grave menace qui pèse sur leur santé que n'importe quelle pollution extérieure. Et ce sont en général les femmes et les enfants qui y sont les plus exposés.

Par exemple au repos, un enfant de moins de 3 ans inhale proportionnellement 2 fois plus d'air vicié qu'un adulte. Par ailleurs comme leur rein et leur foie et leur système enzymatique sont encore en cours de développement, les enfants ne sont pas en mesure d'éliminer les polluants aussi efficacement que les adultes et sont sujets toute leur vie à des maladies respiratoires²⁰.

La situation des enfants de 0-5 ans est présentée par le tableau N°15.

Tableau N°15: Cas de certaines maladies respiratoires présentées à l'hôpital YALGADO en 1990.

Types de maladies	Cas présentés		Cas de décès	
		0-5 ans		0-5 ans
Tuberculose de l'appareil respiratoire	278	27	38	7
Pneumonie	413	300	75	33
Maladies des voies respiratoires	250	105	15	6
Total	941	432	128	46

SOURCE : Ministère de la Santé Statistiques 1990.

a) L'évacuation des eaux usées ménagères

L'évacuation des eaux usées ménagères reste d'un intérêt accru dans la ville de Ouagadougou.

Comme précédemment annoncé, la majorité des habitants ne disposent que d'installations sanitaires sommaires voire rudimentaires. Les eaux usées sont soit répandues dans la concession (selon notre enquête 92 % à Dassasgo contre 17 % à Dapoya), soit évacuées dans la rue (13% à Dapoya), empruntant un caniveau quand celui-ci existe, se répandant par la suite sur la chaussée la plupart du temps.

²⁰SOURCE : Notes de OMS dans Réveillez-vous du 8 DECEMBRE 1992

Il arrive que quelques fosses septiques soient vidées la nuit comme le jour à l'aide de vieux seaux dans la rue voisine. Les douches ne connaissent pas de jets d'eaux.

On se lave à l'aide d'un seau et l'eau s'écoule à l'extérieur par une rigole aménagée sous le mur de la parcelle. Elle est recueillie dans un puisard ou elle s'écoule directement dans la rue. Parfois aussi, les puisards sont situés dans la cour et recueillent l'eau usée des douches ainsi que celle des ménages. Ils sont couverts d'une dalle ou laissés à ciel ouvert. Ils ne tardent pas à se remplir et sont alors vidés la nuit à l'aide de vieux seaux.

Pour les puisards qui ne sont pas régulièrement vidés, l'eau sale finit par déborder et couler en rigoles dans la cour ou dans la rue. Quelques fois les eaux usées se rassemblent alors dans de petites fosses autour desquelles se développent une petite végétation et une prolifération de moustiques, vecteurs du paludisme. Pour ce dernier, rien que le Centre Hospitalier YALGADO a enregistré 1446 cas (dont 909 pour enfants de 0-5 ans) avec 109 cas de décès toujours en 1990. La même année le BURKINA FASO a enregistré 581.336 cas. Le paludisme est donc une maladie qui pour l'heure angoisse sérieusement le pays puisqu'il est placé en tête des 5 principales causes de décès chez les hospitalisés, de même pour les 10 principales affections classées selon le nombre des nouveaux cas présentés dans les formations sanitaires²¹.

Certaines familles démunies, se contentent pendant l'hivernage de recueillir l'eau des pluies de leurs toits qu'elles consomment sans autres formes de précaution alors que sur certains toits, l'on n'hésite pas à jeter fréquemment des objets susceptibles de se rouiller (bouts de fer, boîtes de conserves et surtout les piles usées...).

Ainsi l'insalubrité due à l'eau dans certaines familles est notable tant dans le mode d'approvisionnement et dans l'utilisation que dans l'évacuation des eaux usées. Ces dernières sont rejetées à même le sol dans la cour ou sur la voie publique, dans les puits perdus ou dans les caniveaux quand ils existent. Il est donc facile d'imaginer les résultats de tel comportement : Les risques de contamination sont grands pour tous et surtout pour la majorité des jeunes enfants jouant sans cesse dans la poussière. Le poids des maladies d'origine hydrique se traduit par 50% des causes de consultations dans la province de Kadiogo.

Les maladies dues à la pollution de l'eau sont celles infectieuses et parasitaires tels que la Schistosomiase ou Bilharziose, l'ankylostomiase, le choléra, la typhoïde et la paratyphoïde. La mauvaise évacuation des eaux usées constitue un goulot d'étranglement dans Ouagadougou.

Pour cela, la nécessité de conscientiser et d'éduquer le public sur les dangers engendrés par ces genres d'habitudes, en lui donnant notamment accès à l'information dans le domaine des problèmes environnementaux.

A ce problème d'évacuation des eaux usées s'ajoute un autre non moins préoccupant.

²¹SOURCE : Ministère de la Santé; Directeur des Etudes et de la Planification (DEP) Statistique 1990.

b) Les ordures ménagères.

Le système de collecte des ordures ménagères n'est pas non plus satisfaisant. 60% de la population ne dispose pas d'un service convenable. De nombreux dépôts sauvages d'ordures, qui constituent des mini décharges spontanées à ciel ouvert, couvrent de nombreux espaces dans la ville. Même les lieux de décharges utilisés " officiellement" ne sont pas aménagés et les déchets déposés à même le sol ne font l'objet d'aucun traitement. Le manque de revenu suffisant dans beaucoup de ménages ne leur permet pas de s'abonner aux institutions de nettoyage (ONASENE par exemple) et ils préfèrent jeter les ordures ménagères soit dans un coin de la rue soit dans les canaux et les caniveaux de drainage des eaux de pluies. Les ordures sont aussi entassées dans la cour de la maison où jouent les enfants, où les animaux vont les répandre en transformant progressivement en terrain d'épandage des détrit.

Dans d'autres cas, les ordures ménagères sont tout simplement brûlées, ce qui constitue par ailleurs une pollution de l'air. Parfois on laisse traîner, dans les concessions, les récipients ou boîtes utilisés, qui pleins d'eau vont constituer en saison de pluie, des nids à larves pour les anophèles du paludisme.

Il est très fréquent de voir des hommes jeter dans la rue leur paquet de cigarettes vide, des sachets en matière plastique qui ne sont pas autodégradables.

Ces ordures et déchets, insuffisamment collectés par les services de voirie, se retrouvent en quantité importante dans certaines voies publiques et finissent par non seulement polluer l'environnement mais aussi aggraver les passants.

Nul n'a besoin de démontrer les effets nuisibles de ces dépôts sauvages pour la santé de la population urbaine.

Ainsi, on peut diminuer les effets des menaces contre la santé en apprenant aux citoyens surtout pauvres à assurer la propreté de leur habitation et de leur voisinage immédiat, voire à améliorer les services de leur quartier.

3°) L'EXPLOITATION DU BOIS

Le bois constitue la principale source d'énergie des populations rurale et urbaine au Burkina Faso.

En effet, Ouagadougou a besoin du bois pour diverses raisons :

Le bois sert à la construction, il est également utilisé comme source d'énergie (les dolôtières utilisent des montagnes de bois pour faire cuire la bière de mil). Bref la grande majorité des familles Ouagalaises l'utilise quotidiennement.

Bien que très mal connue statistiquement, la consommation était estimée en 1984 à environ 5 à 6 millions de m³ soit 3 à 3,6 millions de tonnes²².

76% des dépenses énergiques à l'époque sont couvertes par le bois.

²²SOURCE : COMPAORE GEORGES , 1984 L'industrialisation la HAUTE VOLTA P.51

D'après M. de BAKER (1980) , dans les années 1950-60, la ville de Ouagadougou était desservie en bois par les zones immédiates tels que GAMPELA , NABAGRE etc. Aujourd'hui les distances parcourues sont beaucoup plus importantes (environ 50 à 100 km) . Ce que révèle d'ailleurs la figure N°10 sur l'aire de ramassage du bois à Ouagadougou.

Les principaux facteurs de cette situation sont d'une part l'augmentation de la population et d'autre part l'insuffisance des revenus dans les foyers. Toujours d'après M.BAKER, la consommation en bois à Ouagadougou était de 221 000 m³ en 1980, les besoins étaient estimés à la même époque pour les années à venir 1990 et l'an 2000 respectivement à 431 000 m³ et 791000m³.

Il résulte de notre enquête que 96% des habitants de Dassasgo utilisent du bois et du charbon ; 53% pour Dapoya contre 5% pour la zone du Bois.

Ces chiffres démontrent que l'utilisation du bois est encore loin de connaître un déclin malgré la promotion du gaz qui est un des soucis majeurs du CILSS. Certaines femmes des familles démunies vont elles-mêmes chercher du bois de chauffe soit pour vendre ou pour leur cuisine.

A notre question de savoir si elles sont conscientes de l'exploitation abusive du bois qui est une des causes de l'avancée du Sahel. La première nous réplique en ces termes : "j'en suis bien consciente mais seulement comment s'inquiéter des perspectives lointaines alors que votre survie immédiate est déjà menacée et ponctuée d'incertitudes? " Et la seconde de dire, " chez moi, sans bois, pas de feu donc pas de "Sagabo"²³. C'est à dire que quand je cesserai d'aller ramasser du bois, il n'y aura pas non plus à manger chez moi".

Cela sous-entend que ces femmes n'agissent pas par ignorance des effets néfastes ,mais plutôt par nécessité.C'est un peu scier la branche sur laquelle on est assis.

Ainsi des milliers de citoyens pauvres se livrent à une surexploitation continue de l'environnement péri-urbain pour assouvir leurs besoins sans cesse croissants, condamnant par la même occasion, à mort des millions d'espèces ligneuses. Ne dit-on pas qu'un homme qui a faim a souvent des idées de destruction?

L'image N°6, explique l'utilisation de bois de chauffe dans les ménages Ouagalais.

²³ mot en mooré qui signifie localement tô, nourriture faite à base de farine de mil.

PLANCHE N° 6



Une famille vendeuse de bois de chauffe dans la zone non lotie de Dassasgo.

Il n'est un secret pour personne que lorsque des arbres sont coupés d'une manière anarchique, les propriétés tels que l'enrichissement et la protection des sols, l'influence sur le climat local et l'assurance d'une régulation naturelle du cycle hydrologique sont perdus.

Il y a par conséquent lieu de dire que l'environnement ne peut être amélioré dans des conditions de pauvreté et le mot d'INDIRA GHANDI selon lequel " le pire ennemi de l'environnement, c'est la pauvreté" se vérifie chaque jour davantage à OUAGADOUGOU. La ville de OUAGADOUGOU dévore le bois des brousses environnantes. Ce qui est alarmant, c'est que cela crée non seulement une catastrophe écologique favorisant la sahélistation, mais aussi une crise de bois qui affecte les pauvres sur d'autres points.

En effet, la crise de bois de chauffe engendre une hausse des prix qui vient s'ajouter aux fardeaux qui pèsent déjà sur les pauvres. Des études ont révélé qu'un ouvrier à OUAGADOUGOU ne consacre pas moins de 30% de ses revenus à l'achat de bois de feu. Il doit se contenter de 70% restants pour combler ses autres besoins (nourritures, vêtements, transport, instruction des enfants, logements etc.)²⁴. Ceci vérifie le dicton selon lequel "Ce qu'il y a sous la marmite coûte plus cher que ce qu'il y a dedans."

Une autre conséquence à ne pas sous estimer est qu'à cause de la rareté ou de la cherté du bois de chauffe, les familles pauvres se trouvent donc contraintes de réduire le nombre de repas chauds. On cuit moins les aliments si bien que certains parasites ou germes survivent et sont absorbés par le corps.

C'est déjà là, une source de maladie en plus.

Certains ménages pauvres surtout les enfants fouillent dans les ordures à la recherche de ce qui peut leur être utile, y compris tout ce qui brûle pour pallier le manque de bois de feu. (confère planche N°7)

PLANCHE N° 7



Enfants fouillant un tas d'ordures dans un quartier loti de Dassasgo.

²⁴SOURCE : F.A.O:1987 crise du bois de feu et les populations africaines.

Il est à remarquer que la ville de OUAGADOUGOU est confrontée à de réels problèmes d'environnement : prélèvement du sable, coupe de bois, mauvaise évacuation des eaux usées et des déchets, pollution de l'air liée à certains comportements.

La conjugaison de tous ces facteurs engendre des conséquences d'ordre sanitaire et économique non moins préoccupantes.

II CONSEQUENCES SANITAIRES ET ECONOMIQUES DU COMPORTEMENT DES CITADINS PAUVRES.

A) CONSEQUENCES SANITAIRES

L'air que nous respirons est notre élément vital, fondamental et nous en dépendons chaque minute de notre existence, nuit et jour, que nous soyons endormis ou éveillés. Si ce que nous inhalons n'est pas aussi propre qu'il devrait l'être, les effets sur notre santé seront nocifs.

Ainsi la pollution de l'air provoquée par des ménages pauvres tant à l'intérieur (fumées de bois brûlés pour la cuisine) qu'à l'extérieur (défécation à l'air libre, odeurs nauséabondes des pourritures...) engendre un bon nombre de maladies parmi lesquelles nous distinguons la toux, des troubles pulmonaires chroniques chez les enfants.

Pour l'ensemble des maladies créant des troubles respiratoires, le Centre Hospitalier YALGADO a enregistré en 1990, 941 cas dont 128 de décès.

Si l'air pollué a de sérieux impacts sur la santé de la population Ouagalaise, l'eau n'en a pas moins.

En effet, le mauvais usage de l'eau et sa mauvaise évacuation une fois utilisée sont facteurs de nombreuses maladies infectieuses et parasitaires parmi lesquelles la Dysenterie amibienne et de différentes diarrhées, la liste est bien longue.

Les ordures ménagères jetées ça et là, à défaut d'enlèvement régulier, obstruent les caniveaux et les canaux de drainage des eaux. Elles provoquent une stagnation des eaux donc une prolifération des moustiques, vecteurs du paludisme. Ces eaux stagnantes représentent en outre une nuisance olfactive.

Par ailleurs, les citadins pauvres, souffrant de la mauvaise manière de ramassage des ordures et d'un habitat insalubre sont exposés à des risques plus élevés de morbidité et de mortalité en raison des mauvaises conditions de leur environnement. Il n'est donc pas surprenant que la vie de ces pauvres se caractérise presque en permanence par une mauvaise santé.

Une question se pose cependant : l'état de santé d'une population ne permet-il pas d'apprécier le niveau de sa participation aux activités économiques ?

B) LES CONSEQUENCES ECONOMIQUES.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et divers experts ont conclu que la productivité des citadins pauvres est faible en raison de taux élevés de morbidité, causés en grande partie par des facteurs

environnementaux : logements insalubres, manque d'accès à l'eau potable, mauvaise nutrition et de soins de santé etc. Quel est donc le sort des ouagalais?

A Ouagadougou , 313 cas ont été présentés au Centre Hospitalier National de Yalgado en 1990 pour cause de malnutrition proteino-calorique dont 116 cas de décès.

Ceci ajouté aux autres cas de maladies précédemment cités, nous osons dire que la fréquence des maladies chez les citoyens peut affecter l'économie Ouagalaise surtout ceux du secteur primaire et du secteur informel.

En effet, à cause des infections liées aux excréta et aux maladies d'origine hydrique, des journées de travail sont perdues chaque année. Le coût des soins de santé et la baisse de productivité due aux problèmes de santé affectent les revenus des gens pauvres, partant de l'économie urbaine.

Les enfants des pauvres ne sont pas non plus épargnés. Les maladies et la faim leur empêchent d'aller régulièrement à l'école, réduisent leur capacité d'attention et d'apprentissage. Ce qui fait d'eux des potentiels citoyens pauvres. Enfin, une autre conséquence non mesurable mais non moins importante est le coût de souffrance humaine.

Cette situation montre à quel point il est nécessaire d'améliorer l'assainissement. Pour ce faire, l'Etat est donc obligé de réaliser des infrastructures sanitaires, de se procurer des produits et des matériels de soin, du personnel compétent et surtout faire de telle sorte que tous ceux-ci soient accessibles à tous. Ce qui est sans conteste une grosse dépense pour l'Etat dont la faiblesse de la trésorerie est déjà notoire. Le budget national alloué au Ministère de la Santé et de l'Action Sociale qui était de 7.090.436.679F CFA en 1988 était passé en 1989 à 7.722.753.000 FCFA²⁵ ,soit respectivement 7,37%et 7,20% du budget national, somme toute importante mais insuffisante vu l'ampleur des difficultés relatives à la santé dans le pays.

Les citoyens pauvres contribuent d'une manière ou d'une autre, de façon importante à l'économie de la ville. Le paradoxe cependant est que leur condition de vie et leur environnement ne cessent de se dégrader. De plus en plus, ils n'ont même pas les moyens leur permettant de répondre à leurs besoins de base en matière d'alimentation d'eau, d'habillement et de logement.

Il serait donc assez difficile de parler du développement socio-économique car ce dernier est incompatible avec la pauvreté et la détérioration de l'environnement. Autrement dit la pauvreté peut engendrer la dégradation de l'environnement et la dégradation de l'environnement peut également engendrer la pauvreté. Alors, comment briser ce cercle vicieux ?

²⁵Source: Rapport de synthèse de la santé et de l'action sociale P.36.

III LES DEFIS : COMMENT FAIRE FACE A CES PROBLEMES: ENRICHIR LES PAUVRES ? LES EDUQUER ? LES SENSIBILISER ?

L'enrichissement des pauvres ne se pose pas en termes de leur distribuer des biens matériels, moins encore de l'argent mais plutôt en termes de politique visant à la préservation de l'environnement, à l'éducation et à la sensibilisation. Ceci pour pallier les nombreuses difficultés rencontrées

A) POUR LA PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

La préservation de l'environnement urbain doit passer par une amélioration des conditions d'assainissement, qui permettrait de réaliser des progrès sur le plan sanitaire. Pour cela, beaucoup reste encore à faire.

Il revient donc aux services d'hygiène, aux autorités publiques, de concert avec les médias, de sensibiliser davantage les masses en organisant des débats autour des thèmes fondamentaux tels que les problèmes des eaux usées, les ordures ménagères, la conservation de l'eau de boisson, l'élevage en milieu urbain etc. Ceci en vue de toucher leur conscience sur les effets néfastes de leurs activités et de leur comportement.

Il faut en effet, informer les citoyens sur les dangers de l'insalubrité liée à l'entassement anarchique des déchets et en leur suggérant au contraire les bienfaits d'un environnement sain et propre. Il s'agit surtout de familiariser les esprits avec la propreté, la netteté et l'ordre, faire de la propreté une exigence quotidienne.

Que tout le monde en ville se sente responsable de la dégradation de l'environnement et doit par conséquent corriger ses actes pour ainsi jouer son rôle de protecteur de l'environnement.

Seulement toute politique de la protection de l'environnement ne verra ses fruits que si elle est associée à la question de la pauvreté.

B) POUR PALLIER LA PAUVRETE

Il est désormais prouvé que la défense de l'environnement et le recul de la pauvreté sont intimement liés. Il devient impérieux d'aider à la mise en route de programmes qui tendent à faire reculer la pauvreté.

Des multiples cas de pollution, de la dégradation de l'environnement dans la ville de Ouagadougou, précédemment évoqués ne sont en grande partie que le symbole d'une seule chose : la PAUVRETE.

Elle demeure un handicap sérieux pour la protection de l'environnement à cause de ses multiples implications.

Pour remédier à cette situation, des suggestions sur quelques domaines s'imposent :

- sur le plan des activités économiques dans la ville de Ouagadougou, il est à remarquer que l'économie populaire constitue une source majeure d'emplois (73% des emplois) et des revenus des pauvres. C'est pourquoi la nécessité de mieux canaliser ce secteur pour en tirer le meilleur parti s'avère impérieuse. En effet, il faut renforcer la productivité de ses entreprises et leur santé financière en octroyant des crédits à ses acteurs de sorte qu'elles jouent un rôle structurant et régulateur du marché. Aussi l'Etat se doit de penser une

politique de formation et de perfectionnement techniques adéquats au profit des artisans; de chercher ensemble avec ces derniers, une formule d'organisation afin de leur permettre de défendre leurs intérêts et de discuter avec leurs différents partenaires.

- au plan sanitaire, les pauvres d'une manière générale n'ont pas facilement accès aux équipements de soins, ni la possibilité accrue de se procurer des médicaments (la plupart se tournent vers la pharmacopée pour se soigner), moins encore aux services intéressant la santé publique comme approvisionnement en eau potable et l'assainissement. De ce fait, pauvreté et maladie restent fortement imbriquées l'une dans l'autre.

A propos, la multiplication des centres de soins et des équipements d'assainissement permettrait l'amélioration de la santé des pauvres.

Par ailleurs, il importe de mettre en exergue que toute politique tendant à protéger l'environnement ou à lutter contre la pauvreté dans la ville de OUAGADOUGOU ne peut aboutir à des résultats escomptés si elle ne prend pas en compte la situation des femmes. Leur proportion devient de plus en plus importante surtout que la grande majorité ne dispose pas de salaire. On est assez unanime de nos jours dans les différents pays, à reconnaître que les femmes sont concernées par l'environnement dans leurs activités quotidiennes et beaucoup sont entièrement dépendantes de l'environnement naturel pour les besoins de base. Ce sont elles qui gèrent l'eau de boisson, ce sont également elles qui sont les plus exposées parce que chargées de subvenir aux besoins de la famille. Donc mieux organisées et mieux encadrées, les femmes contribueront au sein de leur famille, à réduire sensiblement la misère. Donner des possibilités de revenus aux femmes, ne serait-ce que substantiels, améliorerait leur condition de vie, partant celle de la famille. Dans une famille, la mère peut être considérée comme l'agent sanitaire le plus proche et le plus important pour l'enfant. La façon dont elle s'acquittera de cette tâche dépendra de ses connaissances. C'est pourquoi l'éducation des femmes est vivement conseillée.

En effet, le fait que la mère soit instruite exerce une influence sur la santé et le statut nutritionnel de l'enfant et peut entraîner donc une réduction de morbidité et de la mortalité. Plus le niveau de la scolarisation des femmes est élevé, plus les chances de vaccination et de survie de l'enfant sont grandes. En somme, l'éducation des femmes aura une influence décisive sur bon nombre de problèmes que OUAGADOUGOU rencontre :

- elle permettra sur le plan démographique de planifier les naissances, d'avoir des familles de petites tailles donc un taux bas de croissance de la population Ouagalaise;

- au plan financier, l'éducation permettra d'augmenter leur capacité de gagner des revenus, de mieux gérer leur foyer.

Dans une large mesure, on aura d'autant plus de chances de faire reculer la pauvreté dans la ville de OUAGADOUGOU selon que les autorités seront mieux informées sur les pauvres : combien sont-ils à OUAGADOUGOU ? (chiffres très difficiles à obtenir pour le moment), dans quel(s) quartier(s) sont-ils les plus nombreux ? où tirent-ils leurs revenus ? comment les

dépensent-ils ? à quels risques sont-ils exposés et surtout pourquoi sont-ils pauvres ? ceci permettra de comprendre les préférences et les contraintes de rareté qui dictent les choix des pauvres afin d'éviter de mener une lutte de manière " technocratique".

Il est temps de tirer la sonnette d'alarme pour que la situation des citadins pauvres soit placée parmi les priorités de la politique de développement du pays en général et en particulier de OUAGADOUGOU car comme disait THEODORE W. SHULTZ, " il n'est de richesse que d'hommes".

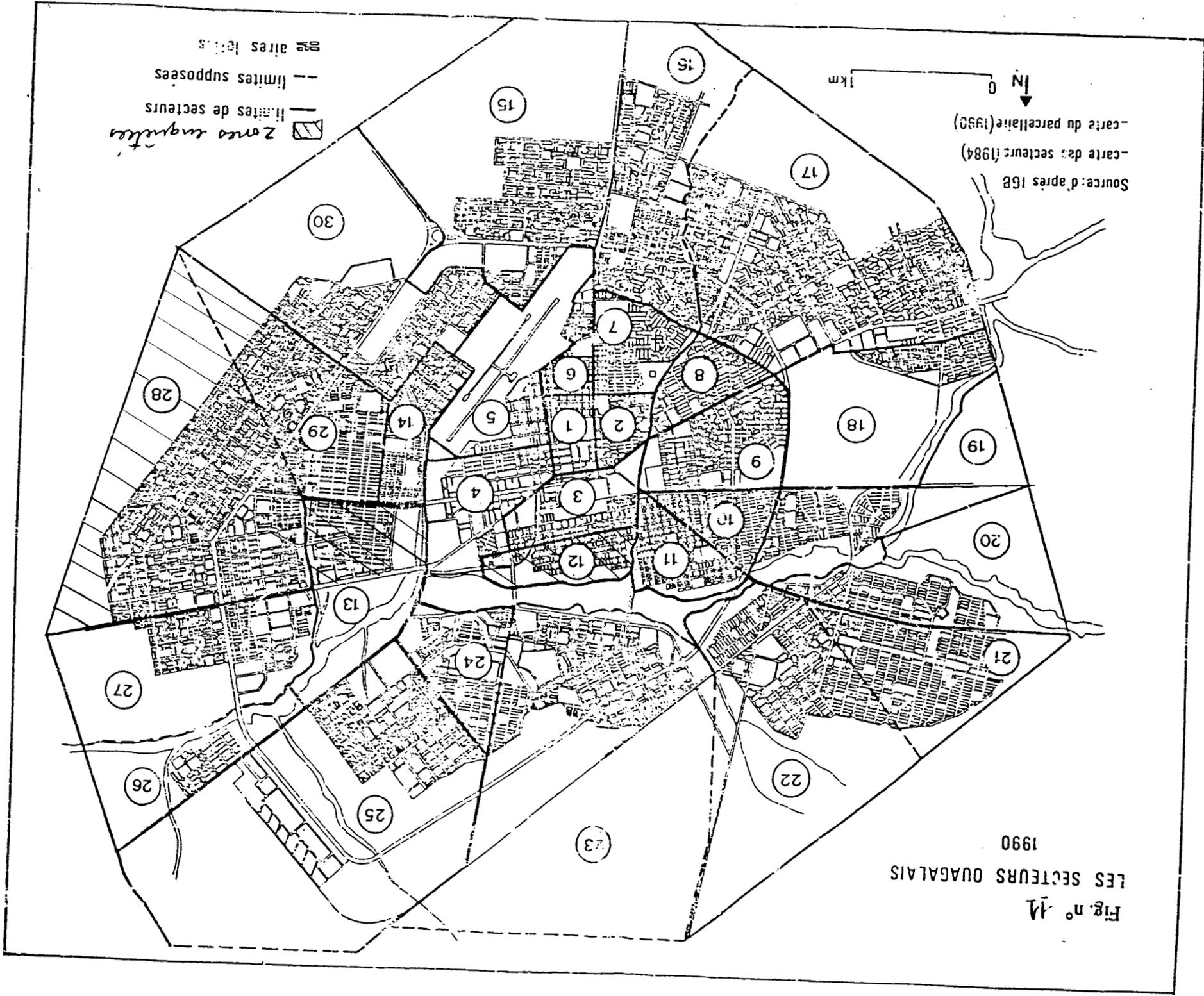
Pour mettre en lumière la coexistence des centres de richesses et des zones de pauvreté dans la ville de OUAGADOUGOU, notre étude de cas portera sur trois quartiers aux caractéristiques différentes : le quartier résidentiel de Zogona (Zone du Bois), le quartier dapoya, enfin la zone non lotie de Dassasgo.

TROISIEME PARTIE : ETUDE DE CAS

"LE PIRE ENNEMI DE

L'ENVIRONNEMENT ,C'EST LA PAUVRETE"

INDIRA GHANDI



CHAPÎTRE VII UN QUARTIER DE TYPE MODERNE : LA ZONE

DU BOIS

La zone du bois est située au secteur 13 dans le " quartier de Zogona" à l'Est de la ville.

Il est l'un des quartiers périphériques concernés par une opération de grands lotissements entreprise durant la période 1971-72. A cette date, la zone du bois était à la sortie de la ville vers FADA N'GOURMA et son aménagement avait été réalisé dans le but de réinstaller dans un cadre agréable les hauts fonctionnaires à qui l'on venait de supprimer l'octroi d'un logement administratif que le budget de l'Etat ne pouvait plus supporter. C'est ainsi qu'un décret N° 72-49 du 31 mars porte suppression d'allocation de logement et des indemnités de logement. C'est dans ce contexte qu'il convient de situer l'opération de la " forêt classée du barrage".

Le lotissement en question comprend 200 parcelles réservées aux agents de l'Etat. Les conditions de construction sont régies par un "sévère" cahier de charge : la construction doit être réalisée dans un délai de 3 ans, en matériaux définitifs et d'un montant supérieur à 3.000.000 F CFA. Sont notamment bannis les " matériaux insuffisants, facilement inflammables, malsains ou d'aspects inesthétiques tels que torchis, banco, pisé..."²⁶

Tout bénéficiaire est en effet tenu à un versement en 12 mensualités de la somme de 150.000 F CFA. Cette somme est majorée de 2% à la Banque Nationale de Développement, en contribution au financement des travaux de viabilisation de la zone.

En conséquence de cette réglementation et de cette sélection économique, la zone du bois est dès à l'origine complètement équipée : voirie assez complète, réseau d'eau, d'assainissement, d'électricité et de téléphone. Un quartier exemplaire à cause de la qualité de ses aménagements.

Par la suite, il y a deux autres lotissements, également destinés aux fonctionnaires. Il s'agit des quartiers Gandin au secteur 4 et de Rotonde au secteur 8. Ce sont là des aménagements qui sont sans commune mesure avec ceux de la ville en général à l'époque.

Actuellement, presque toutes les cours sont abonnées soit aux services de nettoyage public (ONASENE) ou à ses concurrents privés (Welcome Bar, Faso Senia...) soit auprès des charretiers privés c'est-à-dire des adolescents qui effectuent un service de porte-à porte, avec des charrettes à traction asine pour vider les poubelles domestiques pour 300 F CFA par mois pour passage hebdomadaire.

²⁶ Arrêté N°183 MFC. DOM du 17 mars 1972 IN JOR HV-N°12 23 mars 1972-P 187.

Dans tous les cas, on note une nette amélioration de l'environnement (par rapport aux quartiers ordinaires) avec un logement sûr, un cadre de vie sain, de l'eau potable, des systèmes d'assainissement et d'évacuation des déchets adéquats, des normes d'hygiène acceptables...

Cependant la présence de nombreux arbres et des jardins, dans les cours explique en partie la prolifération des moustiques, en atteste l'usage d'insecticides divers.

La population résidante est composée essentiellement de fonctionnaires, de retraités, de représentants diplomatiques et ceux des organismes, ainsi que des grands commerçants. On parle d'un des quartiers par excellence des " grands".

Ainsi, la zone du Bois, comme la Rotonde, Gandin et des cités de la Révolution, constituent dans la ville de OUAGADOUGOU des enclaves urbaines véritables.

Dans les familles enquêtées, la scolarisation des enfants est totale c'est-à-dire tous les enfants scolarisables fréquentent l'établissement primaire.

Autrement dit, la plupart des résidants de la zone du Bois sont loin de vivre dans la pauvreté. Aussi les moyens dont ils disposent leur permettent de vivre décemment. C'est dire également que leurs enfants ont la chance d'échapper à la pauvreté.

La différence de ce quartier non pauvre est d'autant ^{PLUS} nette lorsqu'on fait la comparaison avec un quartier moyen.

CHAPITRE VIII: LE QUARTIER DAPOYA

Dapoya, ancien quartier de la ville de OUAGADOUGOU, fait partie du secteur 12. Son site est relativement plat, les dénivellations rares et de faibles pentes (0,3-0,4%) sont orientées d'une part d'Ouest en Est vers le canal et d'autre part du Sud au Nord vers le barrage.

Cette platitude du terrain gêne l'évacuation des eaux de ruissellement et des eaux usées.

Ce quartier abrite une population nombreuse et vieille et la plupart des jeunes gens sont au chômage : 11% d'entre eux sont sous tutelle des parents selon les résultats de nos enquêtes.

Les équipements sociaux tels que les dispensaires, écoles, électricité, bornes-fontaines ou branchements privés ne sont pas très répandus. A cause de sa situation à proximité des barrages, Dapoya est l'un des quartiers où les puits sont nombreux mais la qualité de leurs eaux laisse à désirer à cause de diverses formes de contamination : parfois, on ne respecte pas assez la distance du puits de toute source de contamination située dans la cour ou dans les concessions voisines (latrines, collecteurs d'eau sale, fosses comblées d'ordures...).

Probablement par faute de moyens financiers, nombre de ces puits ne sont pas busés ou dépourvus de margelle ou encore tout simplement mal couverts. par voie de conséquence, les eaux que contiennent ces puits sont susceptibles d'être polluées en toute saison : en saison pluvieuse par les déchets de tout genre que charrie l'eau de ruissellement; et en saison sèche par le dépôt des microbes contenus dans les poussières soulevées par l'harmattan. De même, l'eau de certains puits ayant pour margelle un vieux pneu de véhicule n'est pas épargnée. En effet, l'eau retenue dans les creux du pneu pendant longtemps déjà souillée, finit par suinter pour polluer celle du fond du puits.

Enfin, l'eau de boisson est stockée dans des canaris ou dans des fûts souvent placés à un coin de la cour. Le même récipient (gobelet métallique, en plastique, ou petitealebasse) est utilisé par tous ceux qui ont soif. Généralement exposé à côté du canari, ce récipient plongé et replongé dans la jarre finit également par souiller l'eau.

Sur la base de nos enquêtes, 63% des concessions disposent uniquement de branchement privé, tout comme 3% n'ont que des puits ; 23% disposent à la fois d'un branchement privé et d'un puits tandis que 12% n'ont ni branchement privé, ni puits. Certaines familles, pour des raisons d'ordre économique, utilisent l'eau du puits pour les lavages (lessives, vaisselles, nettoyage de maisons ou véhicules...) et utilisent par contre l'eau courante comme eau de boisson ainsi que pour la cuisine. D'autres enfin utilisent uniquement l'eau du puits. Pour ces derniers, les risques de maladies hydriques ne sont pas à négliger.

Les eaux usées et les eaux de ruissellement sont essentiellement évacuées sous trois formes : d'une part par les canalisations (canaux, caniveaux), et d'autre part par les fossés et enfin, une évacuation sauvage surtout pour les

eaux usées. A Dapoya, le réseau de drainage est formé par le grand canal central qui traverse la ville auquel sont reliés les canaux secondaires et les caniveaux. Ces derniers sont construits soit en pierres, soit en briques. Ce sont généralement les fossés longeant les rues bitümées et quelques autres voies secondaires.

Mais pour la plupart des voies secondaires, ce ne sont que de simples fossés non maçonnés, creusés sur le bas côté de la rue. La grande partie de ces canalisations est à ciel ouvert et si ce système est moins coûteux que le système

des égouts ou des canaux dallés, il présente néanmoins de nombreux inconvénients.

Tous ces canaux demandent en effet à être régulièrement curés. Aussi, le grand canal continue à être l'objet d'un dépotoir public ainsi que les canaux secondaires et les caniveaux. De par la situation du quartier à proximité des barrages, les charges solides charriées par les eaux depuis le haut des buttes sont déposées dans les canaux et les caniveaux. De plus, le lessivage par les pluies, des murs de clôtures et des maisons en banco, contribue à accroître le dépôt solide dans les canalisations. Cette dégradation occasionne l'ensablement ou l'envasement des conduits d'eau qui sont souvent causes d'inondation quand arrive une grosse pluie d'hivernage. Quelquefois les eaux de pluies stagnent ou alors suivent les pentes naturelles pour s'écouler à travers les concessions ou à travers les rues en creusant des rigoles. Les ruelles de troisième importance, dénommées "six mètres" n'ont pas de système de canalisation. Le problème de l'évacuation des eaux usées y est plus ardu, surtout lorsque les pentes sont très faibles. C'est le long de ces ruelles que s'alignent des séries de puits perdus dans lesquels sont déversées les eaux usées lorsque celles-ci ne sont pas répandues dans la rue ou dans la cour. L'existence d'un grand nombre de puisards engendre une population de moustiques qui pullule en toute saison, situation déjà favorisée par la présence du barrage. Ces moustiques transmettent certaines maladies évoquées précédemment et leur élimination passe par la destruction de leur vecteur, donc de l'assainissement de leurs gîtes. A Dapoya comme dans bien d'autres quartiers, beaucoup reste à faire pour amener les citadins à mieux entretenir les puisards (en les recouvrant notamment d'une dalle) ou à s'abstenir de jeter les eaux usées directement dans la rue ou dans la cour.

Le problème de l'eau est notable dans ce quartier et la qualité de la vie de ses habitants en dépend. A ces problèmes, s'ajoute celui créé par les modes d'évacuation des ordures.

En matière d'évacuation des ordures, à l'instar de nombreux quartiers de la capitale, bon nombre de cours à Dapoya ne disposent pas de poubelles. Les ordures sont jetées alors d'une manière anarchique devant la maison. Pour certains, la raison de ce manque de poubelle est que les barriques utilisées pour recueillir les ordures font l'objet de vols fréquents. Alors pour détruire les ordures, on les brûle généralement, ce qui contribue à polluer l'air du quartier ou encore elles sont purement et simplement dispersées par des enfants ou des animaux errants (chiens, cochons) ou de la volaille. Cela est également une source de maladies dans les familles. Pour débarrasser leurs devantures des ordures, les familles dont les maisons sont aux abords des "six mètres", les transportent vers les voies secondaires ou dans les caniveaux.

D'autres jettent les ordures dans les fossés creusés dans la cour ou des puits désaffectés. Les riverains (du barrage) par contre jettent les ordures dans la zone d'inondation saisonnière ou au bord du barrage. Ces ordures sont charriées vers le fond du barrage par les eaux de ruissellement en hivernage. Par ailleurs, le long des barrages est transformé en un lieu de défécation des enfants le jour et les adultes la nuit.

Le quartier est caractérisé par des équipements sanitaires de types traditionnels. Ce sont des constructions sommaires situées souvent au coin de la cour et avoisinant la rue. La plupart d'entre eux sont entourées d'un mur ou d'une palissade dont l'état ou la hauteur ne permet pas parfois de garantir la pudeur. Ils abritent une latrine et des douches dont le nombre varie selon la taille des gens habitant la cour. La latrine est formée d'un trou de 3 à 5 m de profondeur, fermée par une dalle en béton dont le centre a un orifice. Cet orifice n'est pas toujours protégé d'un couvercle. A défaut de dalle, le trou est fermé par des morceaux de bois sur lesquels des pierres ou briques sont disposées, puis cimentées, laissant un orifice rectangulaire ou circulaire. Ce type de latrine constitue un gîte pour les cafards ou les mouches lorsqu'il est mal entretenu. On sait par ailleurs que les mouches et les cafards causent assez de tort à l'homme. Les mouches peuvent lui transmettre de nombreuses maladies (fièvre typhoïde, les diarrhées, dysenterie...) en souillant ses aliments. Elles pénètrent facilement dans les habitations et se posent sur les aliments mal protégés.

Elles sont aussi attirées dans les concessions par des résidus déposés dans la cour : restes d'aliments, selles des enfants, eaux usées jetées dans la cour. Quant aux cafards, ils fréquentent les cuisines surtout la nuit. Ils peuvent en conséquence, au contact des ustensiles et des aliments, transmettre à l'homme différentes maladies (parasitaires, fièvre typhoïde...).

Par insuffisance de moyen financier, certains ménages ne pouvant alors payer les opérations de vidanges auprès des services officiels, vident manuellement eux-mêmes leur latrine ou les font vider par d'autres sans aucune précaution d'hygiène (confère planche N° 8).

101
PLANCHE N° 8



VIDANGE MANUELLE DE LA LATRINE.

Parfois certains ménages délaissent momentanément leur latrine (remplie de déchets) pour aller se soulager chez les voisins ou tout simplement retournent dans les espaces vides, en brousse ou aux abords des barrages. Ce qui est également une source de pollution.

Malgré des efforts réalisés çà et là, il y a lieu de reconnaître que ces réalisations en matière d'assainissement sont insuffisantes. L'insalubrité y est toujours présente à cause du peu de moyens dont disposent les ménages. Il arrive de constater des tas d'ordures dans un coin ou devant la cour.

Certains jeunes gens désœuvrés se retrouvaient dans une cour ou au coin de la rue et ne passaient leur temps de loisir (de jour comme de nuit) à ne rien faire d'autre qu'à discuter à bâtons rompus ou à écouter la musique ou encore à boire du thé. L'un d'eux a eu à nous dire que c'est une façon de lutter contre l'ennui.

A propos, il est sage de trouver de meilleures façons d'utiliser son temps c'est-à-dire faire preuve d'imagination qui puisse développer ses intérêts ou ceux du quartier en général.

Le quartier Dapoya, considéré comme un quartier moyen comporte des poches de richesse et des centres de pauvreté.

Pauvreté à cause du chômage qui frappe la plupart des jeunes d'une part, et d'autre part à cause de la vieillesse de la population. Ceci se répercute sur le cadre de vie, qui est par endroits, déplorable.

Toutefois, l'intervention des services urbains-ramassages d'ordures et les infrastructures de base (eau, système d'assainissement) sont assurées plus que dans un quartier périphérique non reconnu et non contrôlé en mutation.

CHAPITRE IX : UN QUARTIER MARGINALISE : DASSASGO

Le quartier DASSASGO est situé à l'Est du secteur 28, en zone non lotie. Elle se caractérise par un manque d'organisation interne rigoureuse. Ainsi les concessions ont les formes les plus fantaisistes. Des parcelles de terrain sommairement délimitées, n'épousent cependant pas de formes géométriques régulières. Il n'existe pas un réseau de routes organisées pour un accès facile des véhicules. L'accès aux parcelles se fait par des ruelles étroites se terminant souvent en cul-de-sac.

Contrairement à la zone du Bois, l'habitat dans le quartier Dassasgo est caractérisé très rarement en matériaux définitifs. En effet, on y remarque ça et là de cases rondes en banco, au toit en paille, vestige de villages suburbains. En somme, le logement se définit par son mode de production: l'auto-construction.

Le quartier dans son ensemble est de peuplement récent (fruit de l'exode rural), inachevé, en cours de "consolidation", de faible densité (par rapport au centre ville). Il existe de vastes espaces vides ou faiblement occupés.

Les résidants sont officiellement des occupants sans titre car il s'agit d'un droit de jouissance coutumier et non d'un droit d'appropriation. On y note également une quasi absence de locataires car 2 % seulement de nos enquêtés le sont.

L'occupation des parcelles de terrain se fait auprès d'un "TENG-SOBA" c'est-à-dire chef coutumier contre une somme d'argent symbolique tout en espérant se voir reconnaître le droit dans la future opération de restructuration.

Les parcelles vendues sont généralement plus petites que celles des quartiers lotis. On retrouve engagés dans cette stratégie tous les acteurs de la vie sociale et surtout des pauvres qui n'ont pas d'autres solutions que l'exil en périphérie. Cette manière d'agir constitue pour ces derniers la seule façon d'intégrer géographiquement la ville. C'est donc une urbanisation de conquête, où les populations sont d'origines diverses et les relations entre les habitants tissées récemment sur des bases de simple voisinage.

Si les résidants de cette zone périphérique ont la possibilité d'accéder à la propriété immobilière, en construisant des maisons dans des conditions de précarité juridique que leur impose leur situation foncière irrégulière, ne s'éloignent-ils pas des équipements de bases et ^{des} services urbains ?

I LES EQUIPEMENTS DE BASE.

A la défaillance des moyens financiers des communes, s'ajoutent une démographie galopante et un développement phénoménal de la ville, créant en contre partie une importante inadéquation entre les équipements de base disponibles et le besoin de la population urbaine.

A) L'EQUIPEMENT EN ELECTRICITE

L'éclairage par l'électricité est absent dans la zone non lotie de Dassasgo. La nuit, tout le quartier est plongé dans l'obscurité totale, à peine corrigée par la lumière provenant de petites boutiques et débits de boisson. Les lampes à pétrole dont se servent les vendeuses de cacahuètes et autres produits, contribuent également à entretenir une visibilité relative.

Mesure-t-on par exemple les effets économiques et sociaux de la cessation de tout travail et de toute lecture dès la tombée de la nuit dans de nombreux foyers, faute de lumière ? il n'est que d'observer des étudiants et élèves qui étudient sous les lampes de l'avenue GENERAL DE GAULLE pour apprécier la fonction sociale dans ces genres de quartiers. Tout promeneur, en bicyclette ou mobylette court le risque de finir au fond d'un ravin surcreusé par les eaux de ruissellement pendant l'hivernage.

Toutefois, certaines familles les plus aisées du quartier disposent de groupes électrogènes personnels qui leur assurent un confort relatif. La présence de telles familles démontre que la domiciliation dans la zone non lotie de Dassasgo en particulier et celle des quartiers périphériques en général est loin d'être uniquement le fait des pauvres. Mais une chose est certaine, la population de la zone non lotie de Dassasgo est en majorité démunie car les infrastructures et leurs logements sont inférieurs à la norme.

L'absence d'éclairage public constitue une entrave considérable à la vie quotidienne. C'est pourquoi des efforts consacrés à l'éclairage public devraient porter en priorité sur des aires d'habitat où la majorité des habitants ne peut pas accéder au branchement privé.

B) L'APPROVISIONNEMENT EN EAU

L'approvisionnement en eau dans la zone hors bâtie de Dassasgo s'effectue d'une manière générale par la vente car on y remarque une absence d'adduction d'eau et un seul puits à pompe manuelle²⁷. Aussi compte tenu de la situation lithologique et du coût élevé des forages privés, ceux-ci n'existent non plus dans le quartier.

La vente de l'eau s'effectue par portage : des revendeurs ambulants s'approvisionnent aux postes d'eau autonome (P.E.A.) ou aux bornes-fontaines des zones loties, et redistribuent l'eau aux ménages éloignés de ces points.

A ce niveau, les transactions sont de taille. Les prix moyens de revente pratiqués par des charretiers sont établis en fonction de la distance et de la saison. Ils atteignent fréquemment des sommes exorbitantes dès que les premiers signes de pénurie se font sentir. Il n'est pas rare qu'un fût d'eau

soit vendu à mille francs (1000 FCFA) voire mille cinq cent francs (1500 FCFA). C'est dire que ce genre de commerce échappe à tout contrôle, laissant

²⁷Source: Resultat de notre enquête.

ainsi les résidants à la merci des circuits spéculatifs de revente. Cette intense spéculation qui s'est développée autour du problème d'eau, est exacerbée au fil des années par l'extension urbaine continue des périphéries.

Un nombre croissant de citadins est ainsi progressivement exclu des aires de desserte du service public.

En outre, le nombre insuffisant des bornes-fontaines et la médiocrité du service (faibles pressions, coupures...) font que les habitants qui assistent impuissants à un allongement considérable des fils d'attente aux points d'eau collectifs surtout en saison chaude (avril, mai) doivent supporter une surenchère sur les prix pratiqués par des revendeurs très sollicités.

Ainsi les résidants paient leur eau aux revendeurs en moyenne 5 à 6 fois plus chère que les abonnés de la première tranche à l'O.N.E.A.

Par exemple au niveau de la borne-fontaine, l'office vend l'eau au gérant à 95 F CFA/m³ et l'autorise à revendre le m³ à 150 F CFA soit un bénéfice de 55 F CFA par m³, avec lequel le gérant ou la permanence doit payer les charges qui les incombent.

Ces prix sont généralement respectés en ce qui concerne les fûts de 200 litres vendus 30 F CFA.

En revanche, la vente au détail revient considérablement plus chère aux femmes ou ménages qui ne peuvent généralement remplir qu'un seau de 20 litres pour 5 F CFA et achètent ainsi leur eau à 250 F CFA le m³.

Autrement dit, plus les quantités d'eau achetées sont faibles et plus leur prix est prohibitif (de 95 F CFA/m³ aux familles disposant d'un branchement privé dans la première tranche de consommation à 250 F CFA/m³ pour celles pauvres qui achètent quotidiennement quelques dizaines de litres d'eau aux Bornes-Fontaines).

La source d'approvisionnement en eau dans cette zone est entachée de certains comportements qui remettent en cause la potabilité de l'eau.

En effet, la qualité de l'eau de boisson est douteuse par la manière dont l'eau est conservée.

La plupart des récipients utilisés pour la conservation de l'eau ne sont pas toujours bien nettoyés et couverts.

Parfois dans certains ménages, les enfants, avec des mains toutes sales, se désaltèrent de façon à souiller l'eau de boisson.

Cette manière de faire est regrettable à ^{un} double niveau : d'abord au plan sanitaire, elle peut être source de nombreuses maladies, ensuite au plan économique, une perte considérable pour l'Etat qui effectue de grandes dépenses pour traiter et rendre potable l'eau, qui est en fin de compte réinfectée dans les ménages.

En outre, les marchés n'étaient souvent que des espaces sans aménagements adéquats, ni dispositifs d'amenée d'eau ou de ramassage des ordures.

On ne peut parler dans ce contexte d'équipement mais tout de même l'utilisation de ces terrains vagues ou coins de la rue comme marchés est bien appréciée de ces populations qui résident souvent fort loin des marchés du centre ville.

II. PROBLEMES D'EDUCATION

Sur le plan de la scolarisation, en plus des parents résidants qui sont en majorité analphabètes- 58% se déclarent sans niveau ; 26% ont fréquenté d'une manière plus ou moins sommaire l'école primaire²⁸-, nombreux sont les enfants qui ne vont pas à l'école et la proportion des filles est encore très forte.

Certains parents n'étant pas capables de satisfaire les frais de scolarité pour tous leurs enfants, préfèrent envoyer seuls les garçons à l'école.

C'est donc dire qu'il n'est pas suffisamment reconnu que l'éducation des filles est l'un des investissements les plus sages pour la société.

S'il nous a été démontré que l'éducation d'une femme comporte des avantages dans bien de domaines, celle de la fille, future femme et mère n'en a pas moins.

En effet, l'éducation des filles peut tendre à réduire la croissance de la population et à améliorer le statut de la famille entière en matière d'éducation, de santé, et de nutrition.

Plus le niveau de scolarisation des femmes est élevé, plus les chances de vaccination et de survie de l'enfant sont grandes. Les femmes instruites tendent également à se marier plus tard et à planifier les naissances. Il y a donc une corrélation très élevée entre les mères ayant une éducation et les familles de petite taille.

Aussi l'éducation d'une mère a une influence décisive sur l'éducation de son enfant et sur sa réussite.

L'affirmation selon laquelle éduquer une fille, c'est éduquer toute une nation n'est pas gratuite.

Selon notre enquête, 42 % des enfants scolarisables ne vont pas à l'école et parmi ceux qui ont la chance d'y aller, la malnutrition et le mauvais état de santé sont à l'origine de nombreux problèmes que beaucoup rencontrent: absences nombreuses, manque de concentration, redoublement et parfois abandon. Une situation qui risque de les prédestiner à la pauvreté comme les parents.

Pour cela, il ne fait guère de doute qu'en donnant une instruction aux enfants de familles pauvres, on augmente sensiblement leurs chances d'échapper à la pauvreté

D'autres indices, basés sur les résultats de nos enquêtes, peuvent permettre d'apprécier le niveau dans la zone non lotie de Dassasgo :

- les épouses n'ont pas d'activités professionnelles dans la plupart des cas (85 % des femmes sont ménagères) et prédominent dans le secteur informel (42 %) ²⁹.

- la plupart des ménages consacrent jusqu'à 80 % de leur revenu à la préparation de nourriture pauvre : quelques céréales, riz, niébé rarement associés aux légumes, à la viande ou au poisson.

²⁸Source: Resultat de notre enquête.

²⁹INSD. recensement général de la population. Analyse des résultats définitifs. Première édition, mars 1990

Il est tout à fait évident que beaucoup souffrent d'une malnutrition qui amoindrit leur capacité de travail.

- plus de la moitié se déplace à pieds (52 %) tandis que 46 % disposent comme moyen de déplacement des engins à deux roues-vélos et mobylettes confondus-contre 2 % seulement en voiture.

- sur le plan du système d'assainissement individuel, aucune fosse septique n'est enregistrée, de surcroît 36 % ne disposent ni de latrine sommaire, ni de fosse septique. Cela va sans dire que leurs besoins se font soit chez les voisins, soit dans des espaces vides. 46 % évacuent les déchets d'une manière anarchique alors que la quasi totalité des ménages répandent leurs eaux usées dans la cour.

Malgré cela, l'évacuation de l'eau dans cette zone ne pose pas tellement de problème en saison sèche parce que les quantités d'eau consommées par la population sont très faibles.

En revanche, ce n'est qu'en saison pluvieuse que les eaux de ruissellement suivent les pentes naturelles de terrains, s'accumulant parfois dans les fosses, créant ainsi des gîtes de microbes et de moustiques.

- enfin, il n'y a ni poste de police, ni caserne de pompiers, ni dispensaire, ni de ligne de téléphone.

il est également difficile d'y trouver un taxi alors qu'un nombre infime de résidents (2 %) possède un véhicule.

On comprend les inquiétudes que cela suscite lorsque surviennent des cas d'urgence.

Les rares propriétaires de voiture acceptant d'aider leurs voisins, voient leur bonne volonté s'effriter pour deux raisons majeures.

D'une part, les services demandés se multiplient (même à des heures tardives) à tel enseigne que les volontaires ne disposent plus de leurs temps de repos.

Parfois, ils achètent eux-mêmes du carburant pour les services demandés. D'autre part, les voitures utilisées ne disposent pas d'équipement comme celui d'une ambulance, de surcroît le mauvais état des "routes" (crevasses ou nids de poules) concourent à un risque d'aggravation de l'état du malade.

En matière sanitaire, les résidents de la zone non lotie de Dassago (surtout les pauvres) n'ont pas facilement accès aux services de santé de base et les soins qu'ils reçoivent sont de piètre qualité.

On ne consulte pas souvent le médecin pour des maladies quand on a peu de ressources. La tendance est à se soigner, tant bien que mal et on attend que "ça passe".

Une part disproportionnée des dépenses de santé de l'Etat va aux catégories aisées, que ce soit sous forme de soins gratuits ou à coût réduit dispensés dans des établissements de soins de santé; ou sous forme de subventions versées aux caisses d'assurances privées ou publiques.

Les pauvres se trouvent souvent lésés alors que la situation de certains travailleurs les conduit à un excès de traitement.

La pauvreté a des conséquences graves sur la santé : les pauvres ont une espérance de vie généralement réduite et sont plus fréquemment frappés d'invalidité que le reste de la population.

Les pauvres sont plus que les autres, exposés à des conditions insalubres ou dangereuses, que ce soit chez eux ou sur leur lieu de travail. La malnutrition et les séquelles de maladies antérieures les rendent plus susceptibles de tomber malades et ralentissent leur convalescence d'autant qu'ils n'ont guère très souvent accès aux services de santé.

Dispenser aux pauvres des soins de santé est un moyen efficace contre la pauvreté.

Il faut une bonne politique qui fasse une grande place à la lutte contre la pauvreté.

Il faut aussi développer l'éducation de base et surtout celle des filles, parce que la manière dont les ménages, et en particulier les mères utilisent l'information et leurs moyens financiers pour choisir leur style de vie alimentaire, soins de santé etc- influent énormément sur la santé des membres du ménage.

Il n'y a pas de politique économique plus efficace pour l'amélioration de la santé que d'élever le revenu des pauvres, car ceux-ci seraient très probablement portés à consacrer leur surcroît de revenu à des dépenses de nature à améliorer leur état de santé : en mangeant mieux, en consommant une eau salubre et en améliorant leur hygiène personnelle et alimentaire, leur mauvaise évacuation des ordures, pollution de l'air dans des logements trop petits et de qualité inférieure.

La description de la zone non lotie de Dassasgo fait ressortir que le quartier est habité en général par une population jeune composée de familles de petites tailles (en moyenne 6 personnes par ménage contre 11 à Dapoya).

Le paysage est caractérisé par un espace aux attributs urbains encore embryonnaires; une forte proportion des occupants sans titre et des investissements insignifiants sur les parcelles.

Cette instabilité foncière freine le système d'intégration urbaine et crée une sous catégorie de population urbaine illégale.

Si toutefois, il y a une opération des travaux jugés d'utilité publique, n'est-il pas à craindre que ces marginaux soient rejetés à la périphérie de la périphérie ?

Dans tous les cas, la naissance et l'évolution de ce quartier, tout aussi dans d'autres quartiers périphériques non lotis, qui se font sans être précédés d'un Schéma Directeur d'Aménagement Urbain (SDAU) posent de sérieux problèmes de viabilisation.

La vie dans ce quartier se caractérise par des difficultés que rencontrent ses habitants quotidiennement.

Ils sont en majorité des paysans chassés de leurs terres par la pauvreté. C'est le cas du secteur 28 où 82 % en 1986 sont nés dans un village³⁰.

Incapables de s'offrir un logement décent, ils commencent-et souvent finissent-leur vie urbaine dans des maisons ou cases sommairement construites.

³⁰Source: Enquête ORSTOM/IRRS:1986.

Les hommes sont travailleurs certes mais ils occupent très souvent des emplois subalternes généralement mal payés.

les femmes pour disposer du minimum d'argent pour leurs besoins quotidiens, certaines sont obligées de s'adonner à la coupe des arbres.

L'exemple des petits marchés de OUAGADOUGOU est éloquent : des femmes nécessiteuses coupent quotidiennement du bois résiduel à la périphérie de la ville, et vendent par petits fagots transportés sur la tête, à des prix qui ne rémunèrent ni leurs efforts, ni la valeur du bois. L'essentiel est de survivre aujourd'hui, demain ?

Les enfants enfin, travaillent dès leur bas âge. Ils sont poussés par leurs parents) et plus par la misère à devenir des marchands ambulants, des cireurs, des aides réparateurs, des quémandeurs... Les filles au lieu d'aller à l'école, sont parfois restées à la maison pour s'occuper des plus jeunes ou encore deviennent des bonnes. Cela amène à croire que l'enfant pauvre n'a pas d'enfance c'est-à-dire les responsabilités lui viennent dès qu'il tient debout sur ses jambes.

Les investissements publics sont quasi absents et les résidants, de par leur situation de pauvre sont contraints à participer à la pollution ou à la dégradation de l'environnement sous diverses formes : défécation à l'air libre, ramassage du sable, les eaux usées très mal évacuées, coupe quotidienne des arbres etc.

Ainsi, la pauvreté à travers l'homme soumet la nature à des contraintes qui se traduisent par une ponction de plus en plus lourde sur les ressources naturelles essentielles à toute vie : l'eau, l'air, le bois et la terre.

En comparaison avec des quartiers comme Zone du bois, Rotonde et Petit Paris (Gandin), la zone marginale de Dassasgo apparaît comme une des poches de pauvreté que comporte la ville de OUAGADOUGOU.

D'une manière générale, l'expansion rapide de la ville de OUAGADOUGOU va se poursuivre. Cela sous le regard des autorités apparemment incapables de fournir à la plupart des citoyens de l'eau potable, des soins médicaux, de l'emploi, des services d'hygiène ou d'urgence adéquats. Cet accroissement de la ville dans le temps et dans l'espace est en grande partie le fruit de l'exode rural, facteur d'un nombre sans cesse croissant des citoyens pauvres.

Cependant, vouloir aujourd'hui mettre un terme à l'exode rural serait sans doute utopique. Aucun pays de la planète n'a réussi à enrayer la migration rurale, ni la croissance urbaine. Seul l'espoir de ralentir les mouvements de la population campagne-villes a peut-être un sens, à la condition évidente :

- de mieux rééquilibrer la répartition des équipements collectifs, seule une politique active et concertée d'aménagement du territoire;
- de doter les campagnes d'un minimum d'infrastructures scolaires et sanitaires;
- de faciliter l'émergence d'une agriculture rémunératrice, aussi de tout faire pour que le rêve premier des paysans ne soit pas de quitter leurs terres mais plutôt d'améliorer leurs conditions de vie en restant sur leurs propres terroirs, car quitter son emploi quelle que soit sa nature, c'est perdre un revenu momentanément assuré sans être sûr d'en trouver un autre.

Il faut aussi, qu'il soit inculqué dans la conscience des paysans que changer de région, c'est quitter un logement sans être certain d'avoir des moyens d'en trouver un autre.

En ce qui concerne l'économie populaire (secteur informel), il n'est pas à douter qu'à OUAGADOUGOU, elle est le plus grand pourvoyeur d'emplois, de biens et de services pour la population urbaine.

Par elle, les Ouagalais démunis participent de façon déterminante à l'économie nationale.

Pour cela, la lutte contre la pauvreté doit consister à savoir quels appuis on peut apporter à cette économie sans en stériliser le sens de la créativité de ses acteurs.

Il serait tout aussi préférable d'accroître leur revenu de manière à agir directement sur l'incidence grandissante de la pauvreté urbaine.

Puisque l'incidence de la pauvreté ne peut être séparée des discussions sur l'environnement, la réduction de la pauvreté peut aussi consister à prendre des mesures efficaces de correction pour freiner la détérioration de l'environnement.

Par ailleurs, il convient de faire remarquer que le problème d'eau à OUAGADOUGOU est spécifique en son genre parce qu'il n'y a pas de ressources sûres et correctes à proximité.

L'insuffisance de ressources en eau dans la ville fait que le problème d'eau se pose encore avec acuité dans certains quartiers. Dans cette perspective et compte tenu du coût élevé d'investissement des adductions d'eau d'une part, et d'autre part de la faiblesse des moyens financiers de l'Etat et le bas revenu de la majorité des citoyens, il serait donc souhaitable que des points d'eau-bornes-

fontaines, pompes manuelles et postes d'eau autonomes- puissent encore être implantés ou multipliés de façon progressive dans les périphéries afin de pallier les insuffisances constatées çà et là dans plusieurs zones (Dassasgo, Wayalgin et tout le secteur nord des trois barrages...).

Déjà que pour l'heure, la plupart des citoyens ne disposent pas d'installations d'assainissement à peu près décentes, si rien n'est fait pour remédier à cette situation, le nombre de citoyens non desservis augmentera dans les prochaines années.

Il a été établi que la pauvreté et la fécondité s'accroissent mutuellement. A cet effet, il est temps d'élever la conscience des parents pauvres sur la qualité et non la quantité des enfants quand bien même la décision d'avoir beaucoup d'enfants lorsqu'on est pauvre peut se comprendre.

En effet, la mortalité juvénile est élevée dans les familles pauvres. Il faut donc s'assurer qu'il restera des enfants pour prendre soins des parents une fois que ceux-ci seront vieux, sinon tôt en les libérant des diverses tâches domestiques.

Cependant, compte tenu de leur faible revenu et des réalités actuelles -éducation couteuse, soins de santé, frais de scolarité etc- il est préférable d'avoir des enfants moins nombreux à qui, ils peuvent assurer une meilleure santé et une éducation plus poussée.

Par ailleurs, tout attendre de la part de l'Etat dont les problèmes sont variés et énormes est une attitude à être vivement déconseillée. C'est pourquoi il convient d'amener les nécessiteux à avoir une prise de conscience qui suscite en eux une réelle volonté de travailler, sinon de beaucoup travailler pour sortir de leur situation de pauvreté, et à se prendre eux-mêmes en charge.

Seule l'ardeur au travail sera une variable déterminante surtout que les êtres démunis ne peuvent pas peser sur les décisions du pouvoir politique.

DOMINIQUE SICOT dans alternatives économiques n'a-t-il pas affirmé que les pauvres n'ont pas de parole, en d'autres termes les pauvres ne sont pas représentés par des organisations syndicales.

Toutes ces démonstrations ne veulent pas signifier qu'il faut exclure la solidarité car à OUAGADOUGOU, l'effacement de la solidarité traditionnelle fait place à l'individualisme qui est parfois source de marginalisation des pauvres.

Pour cela, l'union ou la solidarité fera peut-être reculer la misère. D'ailleurs le Père JOSEPH WRESINSKI fait comprendre que "là où les hommes sont condamnés à vivre dans la misère, s'unir pour la faire disparaître est un droit sacré".

Contrairement à l'idée généralement répandue et selon laquelle les pauvres seraient moins malheureux dans les villes, nous osons croire que la situation des citoyens pauvres à OUAGADOUGOU interpelle à plus d'un titre tout le monde : les autorités politiques, religieuses, organisations professionnelles, les organisations non gouvernementales (ONG) et les groupes de femmes... tous doivent rechercher davantage une solution d'octroi de revenus substantiels aux pauvres et surtout aux femmes pour améliorer leur condition et celle de leur famille ; assurer la création d'emplois et l'accroissement de la capacité d'auto-financement.

Cela permettra également, de sauvegarder l'environnement car gérer la nature, c'est d'abord gérer les hommes. Seul, l'homme est le moteur du développement, lui seul a le pouvoir de faire fructifier les richesses. Enfin ce sont les hommes qui inventent, organisent et bâtissent.

L'accroissement rapide de la population de Ouagadougou, et du nombre des citoyens pauvres est imputable en partie à un exode rural massif. Il convient de chercher à décourager cette migration. cet objectif ne peut être atteint que par un développement plus efficace et mieux équilibré des régions rurales, de manière à offrir aux populations qui y vivent davantage de possibilités d'emplois et de commodités.

L'exode rural engendre par la suite une pauvreté urbaine qui constitue désormais l'un des défis majeurs car elle est également la pire des atteintes à l'environnement (plus encore que certaines pollutions physiques) : défécation à l'air libre, ramassage du sable sur les voies publiques, coupe abusive dans les zones péri-urbaines et utilisation sans cesse du bois de chauffe, surexploitation des ressources naturelles, activités difficiles et dangereuses, mendicité, banditisme et la liste n'est pas exhaustive.

La plupart de ces pratiques ne sont que le symbole d'une seule chose : la pauvreté.

La pauvreté étant un phénomène multidimensionnelle qui crée évidemment des problèmes variés, pour la minimiser, diverses actions doivent être menées à l'égard des personnes démunies : des crédits pour développer le secteur informel qui est leur secteur de refuge, création d'emplois, multiplication des services sociaux dans les quartiers périphériques, une éducation surtout un enseignement primaire obligatoirement gratuit aux enfants des pauvres.

Ces derniers ont tout intérêt à être des entrepreneurs car l'aide n'est efficace que quand elle vient compléter l'effort de celui qui la reçoit.

La participation au processus social et économique des Ouagalais pauvres doit être un des chevaux de bataille des autorités puisque sans une intégration de la majorité à la vie urbaine, pas de développement possible.

Il faut également une politique qui tente d'identifier les filières de pauvreté et de détecter les raisons, ensuite écouter les pauvres pour éviter le danger des solutions toutes faites, technocratiques et donc plaquées artificiellement.

La lutte contre la pauvreté doit être l'affaire de tout le monde : riches comme pauvres car la pauvreté sape au jour le jour les efforts déjà réalisés, dégrade la santé et l'environnement. Elle crée également la misère qui est atroce.

C'est pourquoi GALBRAITH J. KENNETH, économiste américain affirme : "De tous les maux de l'homme, la pauvreté est le plus puissant et le plus massif. Elle est la mère d'innombrables souffrances, depuis la faim et la maladie jusqu'à la guerre civile et la guerre tout court.

ANNEXE

PLANCHE N° 9



Marchand ambulant gênant parfois la circulation urbaine
(Avenue KADIOGO)



Creusement et prelevement de terre pour la fabrication des briques en
vue de la construction des maisons et cases dans un quartier périphérique.
(Dassasgo)

PLANCHE N°10



Cour de solidarité sise à la patte d'oie



Un animal en divagation
(quartier Cissin)

PLANCHE N°11



Un marché anarchique en face du scolasticat, avenue CHARLES DE GAULLE.

LES TYPES D'ARTISANAT

I) L'ARTISANAT TRADITIONNEL

Il concerne une partie des filières textiles (fileuses, tisserands, tisseuses etc.), agro-alimentaire (séchage de légumes, fabrication de savon, beurre de karité), du travail de métaux (forge), de cuir et de peaux.

Cet artisanat se caractérise par une position à la frontière de l'économie d'auto-subsistance et de l'économie marchande.

On rencontre deux situations au niveau de cet artisanat.

A) L'ARTISANAT INVOLUTIF

Il concerne les artisans qui ont acquis leur savoir-faire par héritage et utilisent les techniques traditionnelles.

Ils s'approvisionnent et commercialisent dans l'environnement immédiat.

B) L'ARTISANAT TRADITIONNEL

Il est en voie de transformation et concerne les fileuses, les tisseuses, teinturières, maroquiniers etc. qui sont contraints de s'adapter pour vivre et pérenniser leur activité.

Ils sont sous la pression de l'environnement socio-professionnel essentiellement familiale et sont dotés d'un savoir-faire et de techniques peu performants.

Par contre les autres artisans telles que les dolôtières parviennent à s'adapter aux modifications de l'environnement socio-économique.

II) L'ARTISANAT RECENT

Il englobe les métiers de la mécanique, du bâtiment, de travail du métaux et une partie de la filière textile.

Il s'agit donc d'activités artisanales qui trouvent leur source dans l'économie urbaine et marchande.

On distingue à ce niveau également quelques types d'artisanats.

A) L'ARTISANAT DE SURVIE

Il concerne les métiers à haute intensité de main d'oeuvre (mécaniciens petits engins, menuisiers, maçons, peintres) qui ne nécessitent pas un investissement important de départ.

Ces artisans sont le produit de l'exode rural et ont vécu des périodes de chômage alternées avec des emplois précaires.

B) L'ARTISANAT MODERNE

Porteur de potentialité, il regroupe des artisans qui, à l'issue d'un apprentissage, accèdent à l'autonomie professionnelle.

C) L'ARTISANAT MODERNE EN TRANSITION

Est donc l'oeuvre des tréfileurs, soudeurs, couturières prêt-à-porter qui ayant bénéficié d'une formation dans le secteur formel (entreprise ou scolaire) et qui accèdent à l'activité au terme d'un projet professionnel réfléchi et préparé.

Ils se positionnent sur un marché ouvert aux organismes, à l'Etat, aux entreprises et des catégories solvables.

ENQUETES DESTINEES AUX HABITANTS DES QUARTIERS DE :ZOGONA, DAPOYA ET DASSASGOI - IDENTIFICATION

- | | |
|-----------------------------|----------------------|
| 1. Quartier : | Sexe : |
| Secteur : | Age : |
| Situation matrimoniale : | Religion : |
| Profession : - de l'époux : | Nombre d'enfant (s): |
| - de l'épouse : | |

II SITUATION

2. Depuis combien de temps habitez-vous ce quartier ? _____
3. Où étiez-vous au paravant :
 dans un autre quartier de Ouaga ; dans une autre ville
 en campagne
4. Quelle est la cause de votre arrivée ici ? _____

5. Quel est votre statut concernant la parcelle habitée :
 propriétaire ; locataire ; occupant gratuit
 occupant sans titre
6. Quelle est la taille de votre famille ? _____
 et combien de chambre comporte votre logement ? _____

III SANTE

7. Toute la famille est-elle vaccinée de :
 Rouvax , B.C.G. ; Tétracoq ; Polio orale ;
 Oui ou Non pourquoi ? _____

8. Vous est-il arrivé de perdre un de vos proches habitants dans votre quartier ?
 En connaissez-vous la cause ? si oui laquelle ? _____

9. Quelle (s) est (ou sont) la (ou les) maladies(s) courantes(s)
dans le quartier ? 121

10. Quel est le centre de santé le plus proche et le plus fréquenté :
dans ce quartier ; dans un autre quartier

IV SCOLARISATION OU FORMATION

11. Vos enfants fréquentent-ils tous l'école ?
oui ou non pourquoi ? _____

12. Où se trouve l'établissement scolaire fréquenté :
dans ce quartier ; dans un autre quartier ; pourquoi _____

13. Quel est votre niveau d'instruction :
Ecole primaire ; niveau secondaire ; université

V NIVEAU DE VIE

14. Quel est votre moyen de déplacement ?
vélo ; mobylette ; voiture ; et autre.....

15. Qu'avez-vous comme loisir : Cinéma ; sport ; jeux

16. Combien dépensez-vous dans le mois pour :

- | | |
|-------------------|----------------------|
| - Le repas : | - La santé : |
| - Le loyer : | - La scolarisation : |
| - L'eau : | - Le loisir : |
| - L'électricité : | - L'épargne : |
| - Le transport : | - Autres : |

17. Combien de fois mangez-vous par jour ?
matin ; midi ; soir

18. Quel est votre plat préféré ? et pourquoi ? _____

- 122 -

19. Qu'est-~~ce~~^{ce} que vous utilisez pour cuire vos aliments :
bois de chauffe ; charbon ; gaz et pourquoi _____

VI CADRE DE VIE

20. La source d'approvisionnement en eau :
puits ; borne fontaine ; achat branchement privé
eau de pluies ; autre (précisez) _____

21. Système d'assainissement individuel :
fosse septique ; latrine ; rien autres (précisez) _____

22. Où évacuez-vous :

- . vos ordures ménagères : dépôt sauvage ; bac public ; fût
existe-t-il un système de ramassage d'ordures ? Oui ; Non
pourquoi _____
- . Vos eaux usées : dans la cour ; dans la rue ; dans le
canal d'évacuation ; autres (précisez) _____

23. Autres équipements : électricité ; baignoire ; piscine
jardin ; autres _____

VII AUTRES VOLETS

24. Quel type de relations entretenez-vous avec vos voisins :
bonjour ; prêt d'argent ; prêt d'objets ; autres
entraides _____

25. Avez-vous des animaux domestiques : nombre total dans la cour
boeuf ; cheval ; âne ; cochon ; chien ; chat
mouton ou chèvre ; volaille ; autres (précisez) _____

26. Quelle est votre activité principale :
agriculture ; élevage ; artisanat ; autres _____

27. Quels sont vos projets et vos souhaits pour l'amélioration de votre
condition de vie _____

BIBLIOGRAPHIEI OUVRAGES GENERAUX

1. ALAIN DURANT (L.); 1986 : L'exclusion des pauvres dans le tiers-monde, accès au sol et logement
Paris, L'harmattan 198 pages.
2. ALBERT (T.); 1978 La pauvreté richesse des peuples.
6e édition Paris, édition ouvrière.
207 pages.
3. Chambert (R) ; 1990 : Développement rural ; pauvreté cachée.
Paris édition Karthala 374 pages.
4. Galbraik John (K), 1980 : Théorie de la pauvreté de masse
édition Gallimard 203 pages.
5. Georges (G), 1981 : Richesse et Pauvreté
édition Alain Michel 333 pages.
6. Joseph (W), 1987 : Grande Pauvreté et précarité économique et sociale.
édition Centurion 104 pages.
7. Kamark Andrew (M), 1978 : Les tropiques et le développement
économique : un regard sans complaisance
sur la pauvreté des nations.
Paris économa 106 pages.
8. Labben (J), 1978 : Sociologie de la pauvreté, le tiers-monde et
le quart-monde.
Paris Gallimard, collection idée 320 pages.
9. LAULAN (Y); 1974 : Le tiers-monde et la crise de l'environnement
PUF ; collection supérieur 143 pages.
10. Lionel (S), 1974 : Vaincre la pauvreté dans les pays riches.
Flammarion 313 pages.
- 11 . Loup (J), 1981 : Le tiers-monde peut-il survivre ?
Paris Economa 123 pages.
12. Meine Pieter van (D), 1986 : Burkina Faso : Le secteur informel de
Ouagadougou.
Paris, l'Harmattan 203 pages.

13. Myrdal (G), 1971 : Le défi du monde pauvre : un programme de lutte sur le plan mondial.
Paris Gallimard, collection 472 pages.
14. Pierre (P), 1972 : Lettres ouvertes aux assassins de la nature.
édition Stock 205 pages.
15. Roger (P) ; 1976 : Morale et conscience de l'environnement, clés de la qualité de la vie.
édition Stock 104 pages.
- 16 . Serge (M), 1988 : La pauvreté absolue .
collection "Mulation" 268 pages.

II THESES ET MEMOIRES

1. Compaoré (G), 1984 : L'industrialisation de la Haute Volta
Bordeaux : UER 272 pages.
- 2 . Coulibaly (S), 1991 : Problématique de la mesure et place du secteur informel dans les économies en développement.
Exemple du Burkina Faso, Ouagadougou
ESSEC
mémoire de maîtrise 82 pages.
3. Dao (O), 1972 : Ouagadougou : étude urbaine .
thèse du 3e cycle géographie, Montpellier 327 pages.
4. Konseiga Tiraogo (A) ; 1979 : Aménagement des quartiers spontanés de Ouagadougou, Restructuration; Bamako : ENI, 74 pages.
5. Nana (I), 1986 : Caractérisation de l'élevage urbain et péri-urbain à Ouagadougou.
Phase I, les secteurs lotis de la ville.
mémoire de maîtrise, 63 pages.
6. Ouedraogo Marie (M), 1974 : Approvisionnement de Ouagadougou en produits vivriers, en eau et en bois.
Bordeaux UER, thèse de 3e cycle ,352 pages.
7. Ouédraogo (B), 1984 : Du rural à l'urbain, déterminismes sociaux et croissance urbaine : le cas de Ouagadougou
mémoire de maîtrise. Sociologie Toulouse 73 pages.

8. Soubeiga (D), 1980 : Insalubrité et peuplement dans la ville de Ouagadougou : cas de Dapoya. mémoire de maîtrise ,83 pages.
9. Sylvie (J), 1991 : Pouvoirs urbains et gestions partagés. thèse de doctorat-université de Paris VIII T1 391 pages.
- 10.Tindano (M),1989: Ecologie urbaine de Ouagadougou: étude de cas. mémoire de maîtrise,géographie,Université de Ouagadougou, 164 pages.

III REVUES , JOURNAUX ET AUTRES

1. Andrée (A), N° 159 de l'année 1990:Guide de la famille;déchets et orduresménagères. Collection 80,édition 01 ; 31 pages
2. Banque Mondiale, 1991: Programme de gestion urbaine 39pages.
3. Banque (M) , 1980: Rapport sur le développement dans le monde. Washington 1989:189 pages .
4. Banque (M) , 1989: Burkina Faso ,mémoire économique vol.1 du 30juin;169 pages.
5. Banque (M) , 1990: Rapport sur le développement dans le monde: pauvreté.Washington 287 pages.
6. Banque (M) , 1992: Rapport sur le développement dans le monde:le développement et environnement. Washington ,299 pages.
7. Centre des Nations Unies 1991 : Journée mondiale de l'Habitat; logement et cadre de vie.
8. DossierN°31 du Décembre1991:Pauvreté et environnement en Afrique .Que faire? 12 pages
9. ECO-MONDE N°41 du 2°trimestre 1991.
- 10.FAO 1987: Crise de bois de feu et les populations africaines. 53 pages
11. Konaté (L) |
LOUIS (M) | 1992: Séminaire sur la création des entreprises
Maindar (A) | au Burkina FASO DU 27 -30 AVRIL
Robert (F) |

12. Marchés Tropicaux N°2359 du 25 Janvier 1991
13. Observateurs Paalga N°3334 du 18 Janvier 1993.
14. PNUD,1991Rapport Mondial sur le développement humain, 221 pages.
15. Reveillez -vous du 8 decembre 1992.
16. Sidwaya N°1880 du 23 Octobre 1991.
17. Villes-Horizons 2000,volume 15 du 7 Septembre 1991

TABLE DES ILLUSTRATIONS

<u>A/ PHOTOGRAPHIES</u>	<u>PAGES</u>
Planche N°1.....	31
Planche N°2.....	38
Planche N°3.....	65
Planche N°4.....	80
Planche N°5.....	82
Planche N°6.....	87
Planche N°7.....	88
Planche N°8.....	101
Planche N°9.....	115
Planche N°10.....	116
Planche N°11.....	117

B/ FIGURES

1. Coupe géologique de Ouagadougou.....	15
2. Ouagadougou vue par le Capitaine Binger en 1888.....	19
3. Evolution de la ville de Ouagadougou de 1960-1990.....	23
3(bis). Ouagadougou : un siècle de croissance urbaine	24
4. Croissance démographique de la ville de Ouagadougou,pronostic.....	28
5. Ville de Ouagadougou:les Cités.....	32
6. Quartiers lotis de Ouagadougou en 1983.....	35
7. Pyramide des ages :Ouagadougou (1985).....	37
8. Trame de relations.....	58
9. Cycle de pauvreté pour une famille nombreuse d'un groupe défavorisé.....	60
10. Ouagadougou : aire de ramassege du bois.....	86bis
11. Les secteurs Ouagalais.....	95

C / TABLEAUX

1. Taux de croissance par exode rurale dans les secteurs 15 à 30.....	32
2. Créations des infrastructures dans la ville de Ouagadougou.....	26
3. Mobilisation des fonds de financements en millions de CFA.....	33
4. Entreprises par secteur et le nombre d'emplois à Ouagadougou.....	40
5. Création des entreprises pour la ville de Ouagadougou.....	43
6. Répartition des actifs Ouagalais d'après le recensement démographiques de 1986.....	46
7. Struture des actifs occupés selon le groupe professionnel et le sexe (en %).....	48
8. Répartition de 2000 demandeurs d'emplois entre Janvier	

et Décembre 1988 selon le degré d'instruction et le sexe.....	51
9. Répartition de 100 ménages selon le nombre de repas par jour et par quartier (en %).....	56
10. Evolution du SMIG de 1977 à 1988.....	57
11. L'élevage dans quelques quartiers de Ouagadougou.....	66
12. Distribution des agents du secteur non structuré par groupe d'activités et par sexe.....	72
13. Part du secteur informel dans les valeurs ajoutées sectorielles (en % du total).....	73
14. Consultations et décès pour des affections liées à l'eau et à l'assainissement à l'hôpital Yalgado O. de Ouagadougou.....	79
15. Cas de certaines maladies respiratoires présentées à l'hôpital Yalgado en 1990.....	83

TABLE DES MATIERES

Dédicace	1
Remerciements.....	3
Liste des abréviations	4
Introduction	5
I Problématique.....	6
II Méthodologie	7
A/ La documentation	7
1°/ La recherche bibliographique.....	7
2°/ Les entretiens.....	7
3°/ Les réflexions	7
4°/ Illustrations.....	7
B/ Les enquêtes.....	7
1°/ Période d'enquête.....	7
2°/ Lieux d'enquête.....	8
III Difficultés et limites du travail.....	8
<u>PREMIERE PARTIE</u> : Cadre général de l' étude : Ouagadougou.....	10
Chapitre I : La géographie de Ouagadougou.....	11
I Le site de Ouagadougou.....	11
A/ Le réseau hydrographique.....	11
1°/ Le marigot de Zogona.....	12
2°/ Le marigot central.....	12
3°/ Le marigot de Mogho-Naba	12
4°/ Les autres marigots	13
a/ Le marigot de la MACO.....	13
b)les marigots de la rive nord des barrages.....	13
B/ Sols, climats et végétation.....	14
1°/ Les sols	14
2°/ Le climat	14
a/ La saison sèche.....	14
b/ La saison pluvieuse	16
3°/ La végétation	17
II La situation de Ouagadougou	18
III Organisation de l'espace urbaine	20
A/ Génèse de la ville de Ouagadougou.....	20
B/ La croissance spatiale de l'agglomération	21
1°/ Facteurs et conséquences de la croissance de la ville de Ouagadougou.....	21
a/ Une forte émigration de la campagne vers la ville.....	21
b/ La concentration des infrastructures urbaines	25
c/ L'accroissement naturel	27
2°/ Les conséquences de la croissance spatiale	28

C/ La typologie de l'habitat urbain.....	30
1°/ Les quartiers traditionnels lotis.....	30
2°/ Les quartiers de types modernes ou résidentiels.....	31
3°/ Quartiers nouvellement lotis.....	34
Chapitre II :Etude humaine et économique	36
I Structure de la population urbaine	36
II Les activités économiques	39
A/ Le secteur industriel	39
B/ Le commerce.....	41
C/ L'artisanat.....	42
III La structure socio-professionnelle.....	45
<u>DEUXIEME PARTIE:LE MILIEU URBAIN ET LA PAUVRETE.....</u>	50
Chapitre III: Le milieu urbain et la pauvreté.....	51
I Le niveau de vie.....	51
II La pauvreté : généralités.....	53
A/Définition.....	53
B/Types de pauvreté.....	53
III Critères et mobiles de la pauvreté.....	54
A/Les critères de la pauvreté	54
B/Le concept du mot pauvre.....	54
Chapitre IV: La pauvreté à Ouagadougou	56
Les indicateurs de la pauvreté	56
A/ Les différents types de critères	56
1° Le nombre de repas	56
2° Le salaire ou le revenu.....	57
3° Le nombre d'enfants.....	59
4° La paire de chaussures.....	61
B/ Les familles nécessiteuses.....	61
Chapitre V: Les activités de survie des citadins pauvres.....	63
I Les citadins pauvres et le secteur primaire	63
A/ L' agriculture	63
1° Les jardins de case	63
2° Les cultures maraîchères.....	65
B/ L'élevage	66
II Citadins démunis et le secteur informel.....	67
A/ L'artisanat et le transport	68
B/ Les activités de transformation	
et vente des produits alimentaires.....	69
1° Les bouchers.....	69
2° Les dolotières.....	70
3° "Les restaurants populaires"ou "restaurants par terre"....	70
III Importance des secteurs primaire et informel dans le contexte	
socio-économique de Ouagadougou.....	71
A/ Impacts sociaux des secteurs primaire et informel.....	71

B/ Impacts économiques du secteur informel.....	72
---	----

Chapitre VI: Relations Pauvreté-Environnement ou les conséquences néfastes des activités des citadins pauvres sur l'environnement.....	75
I La dégradation de l'environnement urbain	75
A/ Problèmes liés à la pratique des activités primaires.....	75
1° Les problèmes causés par l'agriculture	75
2° Les problèmes causés par l'élevage urbain	76
B/ Problèmes liés au secteur informel et à d'autres pratiques.....	77
1° Problèmes sanitaires liés au secteur informel.....	77
2° Pratiques urbaines et problèmes d'assainissement à Ouagadougou.....	81
a) L'évacuation des eaux usées ménagères	83
b) Les ordures ménagères	85
3° L'exploitation du bois	85
II Conséquences sanitaires et économiques du comportement des citadins pauvres.....	86
A/ Conséquences sanitaires	86
B/ Conséquences économiques	86
III Les défis : comment faire face à ces problèmes; enrichir les pauvres ?les éduquer ?les sensibiliser ?.....	91
A/ Pour la préservation de l'environnement	91
B/ Pour pallier la pauvreté	91
 TROISIEME PARTIE: ETUDE DE CAS	 94
Chapitre VII: Un quartier de type moderne :Zone de Bois.....	96
Chapitre VIII: Le Quartier DAPOYA.....	98
Chapitre IX : Un quartier marginalisé : DASSASGO.....	103
I Les équipements de base	103
A/ L'équipement en électricité.....	104
B/ L'approvisionnement en eau.....	104
II Problèmes d'éducation	106
 PERSPECTIVES	 110
CONCLUSION.....	113
ANNEXE.....	114
BIBLIOGRAPHIE.....	123
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	127
TABLE DES MATIERES.....	129